

# LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 68

MONTRÉAL, LE VENDREDI 28 MARS 1997

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

## Une cure pour l'armée

Le ministre de la Défense nationale, Doug Young, vient de publier un plan d'action proposant cent mesures pour relancer les Forces armées canadiennes et rétablir la crédibilité de cette institution auprès de l'opinion publique.

**D**oug Young a donc tenu parole. À la veille du Nouvel An, il avait promis de présenter au premier ministre, d'ici la fin mars, un énoncé complet sur l'avenir des Forces armées. Mardi, il a livré la marchandise. En moins de trois mois, son ministère, épaulé par les conseils judiciaires et intelligents de quatre chercheurs universitaires et de l'ancien juge Brian Dickson, a accouché d'un vaste programme de réformes dont les objectifs sont marqués au sceau du réalisme. Quoi qu'en disent les partis d'opposition, dont les réactions ont été lamentables, la qualité des mesures proposées pourrait transformer le visage des Forces armées.

Le plan d'action du ministre s'articule autour de deux grands axes: d'un côté, l'éducation et la formation des soldats de tous grades; de l'autre, la transformation du système de justice militaire.

Le premier est le plus important, car il s'agit de changer profondément les mentalités et le comportement des militaires. Il repose sur la création de nombreux programmes pour relever le niveau d'éducation des militaires tout en les sensibilisant aux valeurs et à l'éthique de leur profession mais aussi de la société civile. L'objectif est d'éviter que se reproduisent les scandales de Somalie et de Bosnie et de renforcer les qualités de leadership des officiers supérieurs.

En matière d'éducation, le défi est grand. A peine 60% des officiers canadiens possèdent un diplôme universitaire alors que leurs homologues américains sont 90% à détenir ce diplôme. Les futurs officiers canadiens devront faire leurs classes. Pour sensibiliser les militaires aux valeurs et à l'éthique, le programme du Collège militaire royal et des écoles d'état-major sera revu pour y offrir une solide base en sciences et sciences humaines et mettre «un accent spécial sur le développement des valeurs, de l'éthique et des qualités de chef dont les officiers ont besoin pour assumer leurs responsabilités».

Le ministre place d'ailleurs la barre très haute, puisqu'il estime que, pour occuper des postes de commandement, les candidats éventuels devront maîtriser les connaissances dans «des domaines comme le droit militaire, les droits de la personne, les affaires publiques, les responsabilités juridiques, la gestion des ressources, l'équité en matière d'emploi et l'éthique». En demande-t-on autant dans d'autres secteurs de la société?

Enfin, pour s'assurer que les militaires soient aptes au service, tant au Canada qu'à l'étranger, ils recevront une formation sur le traitement des prisonniers et subiront périodiquement des évaluations de carrière.

Sur le deuxième axe, qui a trait à la discipline et à la justice militaire, le ministre innove. Il crée un poste d'ombudsman, responsable devant le chef d'état-major, qui pourra entendre les griefs de tous les militaires envers leurs supérieurs. Il sépare clairement les fonctions de la poursuite et de la défense au sein du bureau du juge-avocat général pour éviter que la justice militaire ne soit jugée et partie. Il allège les procédures des procès sommaires et devant les cours martiales pour les aligner sur celles de la justice civile. Il rend indépendant de la chaîne de commandement le processus d'enquête des policiers militaires et donne à ces derniers le pouvoir de porter des accusations.

Ces cent mesures «pour réussir», comme le soulignait le ministre, sont toutefois tempérées par un certain conservatisme dans les recommandations énoncées sur la justice militaire et le travail de l'ombudsman. Il est normal que la prudence guide la mise en œuvre d'un pareil train de réformes au sein d'une institution employant quelque 100 000 personnes. Il est dommage que le ministre n'ait pas jugé opportun de donner plus de liberté d'expression aux soldats et de rendre totalement indépendant de la chaîne de commandement le bureau de l'ombudsman. Ainsi, le professeur Albert Legault, un des sages consultés par le ministre, écrit dans son rapport que les restrictions à la liberté d'expression sont «des règles moyenâgeuses [et] une insulte à l'intelligence publique». Quant à l'ombudsman, l'universitaire estime que son poste aurait dû relever du Parlement, car il s'agit de «lier les sociétés civile et militaire» pour qu'elles ne fassent qu'un seul monde.

Le plus grand reproche fait à l'institution militaire est sa coupure complète du monde civil. Les mesures annoncées par M. Young vont établir des ponts, mais il est évident que la bureaucratie civile du ministère de la Défense et la hiérarchie militaire des Forces armées ont su convaincre le ministre de ne déléguer aucun pouvoir à des organismes de surveillance indépendants. C'est une des lacunes de ce plan d'action.

**MÉTÉO**

Montréal Ensoleillé puis nuageux. Pluie en soirée Max: 8 Min: -2	Québec Ciel variable. Averses en soirée Max: 4 Min: -3 Détails, page A 8
--	--

**INDEX**

Agenda ..... B 9	Idées ..... A 11
Annonces ..... B 4	Le monde ..... A 5
Avis publics .. A 4	Les sports ..... B 4
Bourse ..... A 6	Montréal ..... A 3
Culture ..... B 10	Mots croisés .. B 4
Économie ..... A 6	Politique ..... A 4
Éditorial ..... A 10	Télévision ... B 10

MONTRÉAL

Le Biodôme répond aux critiques, page A 3

LES ACTUALITÉS

Le dernier rendez-vous des suicidés de Santa Fe, page A 2

IDÉES

Loi sur les gangs de motards: Paul Bégin s'explique, page A 11



## Somalie: la Cour déclare illégale la guillotine imposée par Ottawa

Le gouvernement n'entend pas modifier l'échéance du 30 juin

JOCELYN COULON  
LE DEVOIR

Une juge de la Cour fédérale à Vancouver a infligé un véritable camouflet au gouvernement fédéral en déclarant hier que sa décision visant à écarter le travail de la Commission d'enquête sur les événements en Somalie était illégale.

Dans un jugement sans précédent, la

juge Sandra Simpson a déclaré «placer la Commission d'enquête en position de poursuivre ses auditions et la préparation d'un rapport en rétablissant son mandat initial sans date limite». La juge fera connaître les motifs de sa décision la semaine prochaine.

La décision sera certainement portée en appel devant la Cour d'appel de la Cour fédérale puisqu'elle soulève de nombreuses questions sur le pouvoir du gouvernement

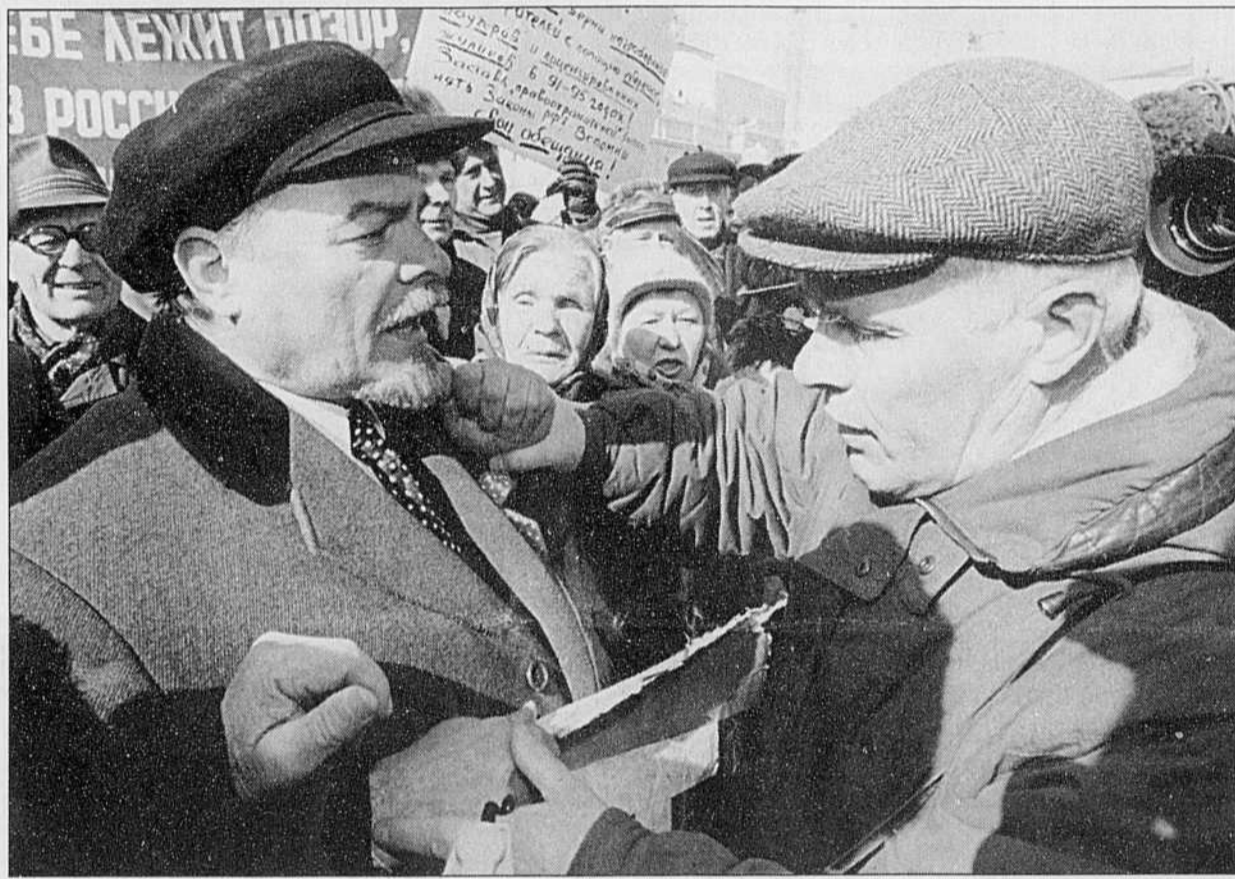
de créer et de mettre fin aux travaux de commissions d'enquête.

La juge a prononcé cette décision à la suite d'une requête de John Dixon, un conseiller de l'ancien premier ministre Kim Campbell, qui exige d'être entendu par la Commission d'enquête. M. Dixon estime que les militaires ont caché au ministre des informations essentielles sur la mort d'un jeune Somalien.

Le ministre de la Défense nationale, Doug Young, avait ordonné en janvier dernier à la commission de terminer d'ici juin son enquête, menée depuis plus de deux ans. Cette date limite signifiait que, pour des raisons pratiques, les audiences de témoins devaient être achevées le 31 mars.

VOIR PAGE A 12: SOMALIE

## Lénine mal accueilli



DIMA KOROTAYEV REUTERS

CE SOSIE DE VLADIMIR ILITCH, alias Lénine, n'a pas obtenu le succès escompté hier alors qu'il essayait de se mêler à une foule de manifestants à Moscou. Des milliers de Russes ont manifesté hier dans plusieurs villes du pays contre les salaires impayés. Nos informations en page A 5.

## La Grande Bibliothèque accueillera deux millions de visiteurs par an

Elle réglerait aussi les problèmes d'espace de la Bibliothèque de Montréal

MARIO CLOUTIER  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

Se fondant sur l'union éventuelle de la Bibliothèque nationale du Québec et de la Bibliothèque centrale de Montréal, le comité Richard sur le projet de Grande Bibliothèque du Québec, maintenant appelée Grande Bibliothèque publique, croit que la nouvelle institution pourrait attirer

deux millions de visiteurs par année.

C'est la principale conclusion du rapport préliminaire que le comité dirigé par le président de la Place des Arts, Clément Richard, mis sur pied au mois de janvier à la suite des tentatives ratées de relocalisation de la BNQ, a remis à la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, cette semaine. On y définit également l'espace requis par une Grande Bibliothèque publique: 30 000

mètres carrés, soit un peu moins que l'espace d'exposition éventuellement laissé vacant par le Palais du Commerce. Il s'agit du triple de l'espace qu'occupent présentement les trois édifices de diffusion de la BNQ et la Bibliothèque centrale de Montréal rue Sherbrooke.

Au sein d'un même édifice de 30 000 mètres carrés, les deux institu-

VOIR PAGE A 12: BIBLIOTHÈQUE

Le drame de Saint-Casimir

## Les trois jeunes auraient participé à la préparation du suicide

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

Le suicide collectif. Les résultats préliminaires de l'autopsie pratiquée sur les corps des cinq proches ou adeptes de l'Ordre du temple solaire (OTS), décédés dans un incendie samedi dernier, ont confirmé hier la thèse du départ volontaire et planifié vers la maudite étoile Sirius.

Des accusations pourraient par ailleurs être portées contre les enfants du couple Quéze-Goupillot (Fanny, Tom et Julien) à la lumière des informations fournies hier par la Sûreté du Québec (SQ). Les trois adolescents auraient en effet joué un rôle de premier plan dans les heures précédant le sinistre de Saint-Casimir.

Il reviendra au substitut du Procureur général de déterminer la responsabilité de chacun dans cette affaire et de porter ou non des accusations contre Tom, Fanny et Julien Quéze, respectivement âgés de 13 ans, 14 ans et 16 ans.

Le lieutenant Alain Quéron, responsable de l'enquête à la Sûreté du Québec, a expliqué qu'entre la tentative de suicide ratée de jeudi soir et le sinistre de samedi, «il y a eu différentes participations par les huit occupants de la résidence». Ainsi, le système de mise à feu de la maison a été activé «de trois à cinq reprises», entre jeudi et samedi, a indiqué le lieutenant Quéron. Il a évoqué des périodes de «trêves» au sein de la maison, condamnée à flamber.

«Les huit personnes ont fait des gestes qui ont fait progresser la situation entre jeudi et samedi pour en arriver à ce qu'on connaît», a ajouté sans guère plus de précisions M. Quéron, tenu de garder certaines informations secrètes en vertu de la Loi sur les jeunes contrevenants.

Ce nouveau suicide collectif était initialement prévu dans la nuit de jeudi à vendredi et comprenait les trois enfants. Mais une défaillance du système de déclenchement de l'incendie avait reporté ce que l'OTS présente comme un «départ» vers l'étoile Sirius. Les enfants ont réalisé au réveil, vendredi, qu'ils étaient du voyage sans le vouloir. Ils ont alors fait savoir à leurs parents qu'ils désiraient vivre.

Les trois jeunes mineurs sont toujours entre les mains de la Direction de la protection de la jeunesse de Québec

VOIR PAGE A 12: SUICIDE

## Lendemain de catastrophe

L'enclave Berri-Papineau ne s'est pas encore remise de la catastrophe urbaine que fut et demeure la construction de Radio-Canada. Le coin se cherche encore. Peut-être qu'il est voué à la mutation permanente. Les gays essaient tant bien que mal de reniper le tout. Les autres? Ils n'en peuvent plus. Une révolte sourde.

Dernier d'une série de quatre articles  
SERGE TRUFFAUT  
LE DEVOIR

**A**u fond, le profil actuel de la rue Sainte-Catherine, entre Berri et de Bleury, a été sculpté par l'implantation, en novembre 1971, de Radio-Canada dans les parages. Quand on parle de profil, on pense aussi bien au profil urbain et démographique qu'au profil social et économique. Bref, «radiocan», comme disent les initiés, a structuré le coin tous azimuts.

Signe très révélateur, lorsqu'on interroge un urbaniste de Montréal sur le développement de façon globale, invariablement cet urbaniste va parler de Radio-Canada. Ce faisant, c'est garanti, il va faire la grimace. Il y a de quoi.



D'UN BOUT À L'AUTRE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Des passants jettent un coup d'œil sur une des vitrines du quartier gay de Montréal. Entre les rues Amherst et Papineau, la population homosexuelle atteint les 35%. On y trouve même une Chambre de commerce des gays et lesbiennes.

VOIR PAGE A 12: CATHERINE

## • LES ACTUALITÉS •

# Le CCR dénonce l'expulsion «cruelle» de Zaïrois

L'organisme demande à Robillard de suspendre les procédures entreprises

CLÉMENT TRUDEL  
LE DEVOIR

Qualifiant de «cruelles» les expulsions de Zaïrois vers leur pays d'origine — trois ressortissants zaïrois doivent être refoulés le 2 avril si rien ne change d'ici là —, le Conseil canadien pour les réfugiés, par sa directrice générale Nancy Worsfold, se dit «étonné et effrayé» que, vu les circonstances prévalant actuellement au Zaïre, Ottawa n'ait pas décidé de suspendre les expulsions comme il l'avait fait une première fois au début de décembre.

Les expulsions ont de nouveau été autorisées deux mois plus tard par le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lucienne Robillard. Pour l'instant, le Canada s'abstient de refouler vers l'Afghanistan, le Burundi, le Rwanda et l'Algérie des ressortissants de ces quatre pays.

La seule solution envisageable, selon Nancy Worsfold qui veut conjurer le danger que risquent de courir les personnes expulsées, c'est de suspendre toutes les mesures entreprises en vue de rapatrier des Zaïrois puisqu'il «n'existe pas vraiment de gouvernement central à même de contrôler le pays».

Au «centre de prévention» de la montée Saint-François, à Laval, Le Devoir a pu s'entretenir brièvement hier avec deux des «déportés» en puissance: Ghislain Mulop (33 ans), fils du leader d'un parti radical anti-Mobutu, le Parti national de rénovation pour le développement (PNRD), qui est obligé de se cacher pour éviter les représailles au Zaïre même. La sœur de Ghislain Mulop a déjà obtenu ici le statut de réfugiée et a acquis la citoyenneté canadienne.

L'autre Zaïrois en instance d'expulsion, Kassongo Tunda (32 ans), ex-

étudiant de Polytechnique, est détenu depuis son arrivée à Mirabel, le 16 janvier dernier, alors qu'il voyageait avec un passeport trafiqué, seul moyen à sa portée, dit-il, pour fuir les représailles. Tunda est originaire du Kivu, mais c'est à Kinshasa que lui et sa famille ont été harcelés par des membres des forces armées qui «brutalisent les gens et confisquent meubles, appareils ménagers, nourriture».

Ghislain Munlop est arrivé au Canada il y a près de cinq ans et, par deux fois, on lui a refusé le statut de réfugié. Plutôt que de risquer un retour «vers la mort» en raison de son étiquette politique, ce mordu de l'informatique a préféré se cacher... jusqu'à ce qu'une vérification de routine, sur la route, lui vaille, en mars, d'être conduit à la montée Saint-François sous bonne garde.

Quant à Tunda, il explique que les déboires déjà connus par sa sœur en 1994, en Belgique, l'ont conduit à ne pas demander immédiatement le refuge, ce qui a affaibli sa position dès le départ vis-à-vis des autorités canadiennes. Il dit avoir demandé l'aide d'un avocat dès le premier entretien avec un agent, à Mirabel. La réponse fut: «avant ou pas, je vais prendre une décision contre toi». Depuis quelques jours, dit-il, «on nous refuse même les journaux».

Pour sa part, le président de la Communauté zaïroise de Montréal, le D' Ambrose Manika, ne comprend pas comment deux agents d'immigration du Canada, qui étaient présents, le 21 mars, à une conférence au cours de laquelle, à Montréal, deux prêtres canadiens évacués du Zaïre ont témoigné, peuvent soutenir aujourd'hui qu'il faut mener à terme les ordonnances d'expulsion, eux qui avouent «ne pas pouvoir se promener au Zaïre en touristes».

# Le dernier rendez-vous

Les victimes du suicide de Rancho Santa Fe voulaient rejoindre un vaisseau spatial dans le sillage de la comète Hale-Bopp

Trente-neuf cadavres dans une luxueuse demeure, des valises fraîchement bouclées, un breuvage mortel. Puis deux cassettes vidéo parlant d'un rendez-vous spatial et deux sites Internet apparemment reliés. Voilà quelques éléments dont dispose la police pour élucider l'un des plus importants suicides collectifs survenus aux États-Unis.

D'APRÈS AP

Un rendez-vous avec un vaisseau spatial dissimulé derrière la queue de la comète Hale-Bopp. Telle est la seule explication laissée, dans deux cassettes vidéo, par les 39 membres de la Source supérieure retrouvés morts mercredi dans leur luxueuse demeure californienne perdue au milieu des palmiers de Rancho Santa Fe.

Lors d'une réunion avec les journalistes dans le bureau Oval, Bill Clinton s'est déclaré «très troublé» par cet événement. «C'est déchirant, c'est écœurant, c'est choquant», a déclaré le chef de la Maison-Blanche. «Il est très important que nous trouvions autant de faits que possible pour déterminer ce qui a motivé ces gens.»

Mais une dizaine d'heures après la découverte de ce qui apparaît comme l'un des plus importants suicides collectifs commis sur le sol américain, les enquêteurs disposaient de peu d'éléments sur les circonstances exactes de la mort des 39 informaticiens, qui remonterait à plusieurs jours.

Peu d'éléments aussi sur leur compagnie, la Source supérieure, qui créait des sites sur Internet pour les entreprises désireuses d'être représentées sur le Web. Une compagnie qui, malgré ses activités professionnelles, ressemblait davantage à une secte moderne qu'à une entreprise informatique.

### Deux sites sur Internet

Loin d'être excentrique, le serveur Internet officiel de la Source supérieure est aussi professionnel qu'un autre... Mais un second site Web, qui semble émaner du même groupe, décrit les aspirations mystiques qui auraient mené au suicide collectif.

Selon la chaîne de télévision NBC, ces deux sites sont liés, même si le second serveur, ésotérique, ne fait pas mention de la Source supérieure.

Sur le serveur Heaven's Gate, on retrouve le désir de quitter la Terre et de rejoindre, dans le sillage de la comète Hale-Bopp, un mystérieux vaisseau spatial.

«Nous sommes dans la joie, car notre membre le plus ancien dans le stade évolutif situé au-dessus de l'homme (le «Royaume des Cieux») nous a fait savoir que l'approche de la comète Hale-Bopp est le signe que nous attendions. [...] Nous sommes prêts à quitter ce monde et à rejoindre l'équipage de Ti», explique ce serveur.



«Whether Hale-Bopp has a "companion" or not is irrelevant from our perspective. However, its arrival is joyously very significant to us at "Heaven's Gate." The joy is that our Older Member in the Evolutionary Level Above Human (the "Kingdom of Heaven") has made it clear to us that Hale-Bopp's approach is the "marker" we've been waiting for -- the time for the arrival of the spacecraft from the Level Above Human to take us home to "Their World" -- in the literal Heavens. Our 22 years of classroom here on planet Earth is finally coming to conclusion -- "graduation" from the Human Evolutionary Level. We are happily prepared to leave "this world" and go with Ti's crew.

If you study the material on this website you will hopefully understand our joy and what our purpose

Le site «Heaven's Gate» montre la comète Hale-Bopp dont le passage, le premier depuis l'époque du Christ, rappellent les auteurs du message, fut pour eux le signal du départ.

Sur le site abondent les références à Waco, Texas; après un long siège par les services fédéraux, 81 membres de la secte des Davidiens avaient trouvé la mort dans l'incendie de leur ferme-bunker et dans une fusillade. Mais on y parle aussi de Masada, la forteresse d'Israël où plus de 900 zélotes juifs se suicidèrent en 73 avant Jésus-Christ plutôt que de se rendre aux Romains.

Quant au serveur web «officiel» de la Source supérieure, il est le noyau de l'entreprise créée par ce groupe de techniciens de l'informatique, spécialisés dans la réalisation de serveurs Internet. À la tête d'une société high tech s'occupant de design, les fêrus d'informatique de Rancho Santa Fe s'occupaient aussi de programmation, d'analyse de systèmes et de sécurisation d'ordinateurs.

«À la Source supérieure, nous nous engageons à faire de votre entrée dans le monde du cyberspace une expérience facile et fascinante», explique la page de présentation du serveur.

### Morts par groupes

Le siège de la compagnie, où vivaient ses membres, était situé dans une luxueuse propriété de style hispanique, située dans le quartier huppé de Rancho Santa Fe, considéré comme le Beverly Hills de San Diego.

C'est dans cette demeure de neuf chambres, entourée de palmiers, bordant une piscine et un court de tennis et évaluée à plusieurs millions de dol-

lars que les policiers ont découvert mercredi après-midi les corps.

Les victimes avaient commencé par faire leurs valises. Puis, il semble qu'elles aient avalé un mélange d'alcool et de barbituriques. On les a découvertes la tête enserrée dans des sacs en plastique.

Selon le D' Brian Blackbourne, médecin légiste du comté de San Diego, qui s'exprimait devant la presse jeudi soir, les 39 morts sont 21 femmes et 18 hommes, âgés de 20 à 72 ans. Tous seraient américains à l'exception d'un Canadien. Il y a deux Noirs, quelques hispaniques, la majorité étant de race blanche.

La plupart avaient sur eux leur carte d'identité ainsi que des petits morceaux de papiers avec la recette suivante pour se suicider: prendre du gâteau ou de la compote de pommes, mélanger le médicament, avaler avec de la vodka, s'allonger et se détendre.

«Ca semble une décision collective. C'a été très planifié, comme si ça avait été réalisé sans accros», a souligné le D' Blackbourne. Les victimes seraient mortes par groupes séparés, ce qui expliquerait la raison pour laquelle le décès de certains remonte à trois jours tandis que d'autres ont rendu l'âme il y a 24 heures seulement.

Le médecin légiste a précisé que le deuxième groupe avait assisté le premier, le troisième assistant le second, tandis que les deux dernières personnes survivantes nettoyaient la maison.

### À la rencontre d'un OVNI

Un ancien membre de la Source supérieure a reçu deux cassettes vidéo du groupe.

Dans leurs cassettes, les adeptes estimaient qu'il était temps de se «défaire de leur enveloppe», probablement pour aller à la rencontre d'un OVNI qui, selon eux, voyageait dans le sillage de la comète Hale-Bopp, actuellement visible dans le ciel.

Certains membres du groupe auraient déclaré au propriétaire de la demeure, Sam Koutchesfahani, qu'ils étaient des anges dépêchés sur Terre. Selon plusieurs témoins, les «adeptes» de la Source supérieure se présentaient eux-mêmes comme des «moines» et appelaient la résidence leur «temple». Entre eux, ils s'appelaient «frère» ou «sœur». Ils se plaçaient aux ordres d'un homme plus âgé «Père John» et de son second, «Frère Logan».

Les rares visiteurs qui pénétraient dans ce «temple» aseptisé étaient invités à retirer leurs chaussures et à enfiler des chaussons de chirurgien.

Des rumeurs faisant état d'un OVNI aperçu par un astronome derrière la queue de la comète Hale-Bopp se sont multipliées depuis le retour de cet astre à proximité de la Terre. Pour les spécialistes, cet objet volant non identifié serait purement et simplement une étoile déformée par les lentilles d'un télescope amateur...

### avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

#### Régie des alcools, des courses et des jeux

Toute personne, société ou groupement de personnes visé à l'article 60 du Code de procédure civile (L.R.Q., c. C-25) peut, dans les quinze jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée, en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs ou intervient en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les trente jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou cette intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, Bureau 9.200, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
BUFFET DURANTE INC. 9899-9893-9907, boul. St-Michel Montréal-Nord Dossier: 171-496	Permis additionnels 3 Restaurants	9899-9893-9907, boul. St-Michel Nord
2956322 CANADA INC. Buffet Da Enrico 200, boul. Crémazie Est Montréal Dossier: 243-790	Permis additionnel 1 Bar	200, boul. Crémazie Est Montréal
9004-2165 QUÉBEC INC. Bar Fuzzy 1600, boul. St-Martin Est, Tour B Laval Dossier: 245-456	Prolongation des heures d'exploitation d'un permis de Restaurant pour vendre et d'un permis de Bar avec spectacles et projection de films de 3h00 am. à 8h00 am. dans la nuit du 14 au 15 juin 1997 (avec vente et consommation d'alcool)	1600, boul. St-Martin Est, Tour B Laval
HOAREAU, Théophile Le Coco de Mer 6110, boul. Gouin Ouest Montréal Dossier: 294-215	1 Bar avec danse	6110, boul. Gouin Ouest Montréal
9013-9296 QUÉBEC INC. Pionnier Bar & Grill 286, Bord du Lac Pointe-Claire Dossier: 350-868	Permis additionnel 1 Bar avec danse, spectacles et projection de films (suite à cession)	286, Bord du Lac Pointe-Claire
2839491 CANADA INC. Moes Deli & Bar (Laval) Deli & Bar Moes (Laval) 380 & 384, boul. St-Martin Ouest Laval Dossier: 364-752	Addition d'autorisation de spectacles dans Bar existant	380 & 384, boul. St-Martin Ouest Laval
114242 CANADA INC. Belle-Vue Restaurant & Bar 70-A, rue Ste-Anne-Sainte-Belleuve Dossier: 365-601	Changement de capacité et changement de catégorie de Brasserie avec Restaurant pour vendre avec danse et spectacles	70-A, rue Ste-Anne-Sainte-Belleuve
PROGAKIS, Théodosis La Pizza Théo	1 Restaurant pour vendre	2193, boul. de Bois Laval

2193, boul. de Bois Laval Dossier: 375-824	Permis additionnel 1 Restaurant pour vendre	440, rue Ivan Pavlov, Local 11 Laval
MORISSETTE, France Café Alana 440, rue Ivan Pavlov, Local 11 Laval Dossier: 483-933	1 Restaurant pour vendre	1999, boul. Henri-Bourassa Est Montréal
THELOT, Maude Restaurant Orient Express 1999, boul. Henri-Bourassa Est Montréal Dossier: 612-176	1 Restaurant pour vendre	1999, boul. Henri-Bourassa Est Montréal
2960-9328 QUÉBEC INC. Restaurant Kim Foo 990, Saint-Antoine Ouest Montréal Dossier: 809-129	Changement de catégorie de Restaurant pour vendre avec Spectacles à Bar avec spectacles	990, Saint-Antoine Ouest Montréal
9034-4714 QUÉBEC INC. Le Wyoming 1151, Nobel Boucherville Dossier: 682-209	Addition d'autorisation de spectacles dans 1 Bar	1151, Nobel Boucherville
9012-1732 QUÉBEC INC. Bar Fuzzy 3, Place du Commerce, Suite JLMN Brossard Dossier: 1171-362	Prolongation des heures d'exploitation de 2 Bars avec danse, spectacles et projection de films de 3h00 am. à 8h00 am. dans la nuit du 18 au 19 juin 1997 (avec vente et consommation d'alcool)	3, Place du Commerce, Suite JLMN Brossard
3296008 CANADA INC. Le Skratz Billard & Bar 11829, boul. Pierrefonds Pierrefonds Dossier: 1399-609	5 Bars dont 1 sur terrasse	11829, boul. Pierrefonds Pierrefonds
RESTAURANT MISS ITALIE LTÉE Restaurant Miss Italia Ltée 1431, Victoria Saint-Lambert Dossier: 1400-456	2 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse	1431, Victoria Saint-Lambert
9044-7517 QUÉBEC INC. Restaurant Aux Quatre Pas 2193, Crescent Montréal Dossier: 1400-597	1 Bar	2193, Crescent Montréal
9042-2247 QUÉBEC INC. Les Entreprises Mira Amusements 1600, boul. Le Corbusier, Local 53 & 53 A Laval Dossier: 1400-805	1 Bar	1600, boul. Le Corbusier, Local 53 & 53 A Laval
SLAKO, Milovan Milan Restaurant 5055, avenue Verdun Verdun Dossier: 1400-720	1 Restaurant pour vendre, 1 Bar	5055, avenue Verdun Verdun
BRASSERIE D'ORVAL CANADA INC. (a/s: Me Daniel Cayer) 2024, Bourgogne Chambly (Québec) J3L 3Z6	Permis d'entrepôt de bière pour les fins de l'agent	80, Des Carnières Chambly (Québec)
LIEFMANS CANADA INC. (a/s: Me Daniel Cayer) 2024, Bourgogne Chambly (Québec) J3L 2Z6	Permis d'entrepôt de bière pour les fins de l'agent	80, Des Carnières Chambly (Québec)

Le président et directeur général  
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Québec

### EN BREF

### La Croix-Rouge sera entendue

Ottawa (PC) — La Cour suprême du Canada a accepté hier d'entendre la cause de la Croix-Rouge canadienne dans le scandale du sang contaminé, ce qui signifie que le rapport de la commission Kraver paraîtra vraisemblablement plus tard que prévu. En apprenant la nouvelle, les groupes représentant les milliers de victimes du sang

contaminé étaient furieux. Le juge Horace Krever devait remettre son rapport le 30 avril, mais dans les circonstances il faut s'attendre à devoir patienter encore quelques mois avant d'en connaître les conclusions. La procédure d'appel pourrait avoir pour conséquence de voir le rapport publié à la fin du printemps ou au début de l'été, éventuellement en pleine campagne électorale fédérale. La Cour suprême s'est cependant engagée à entendre la procédure d'appel de la Croix-Rouge d'ici le mois de juin. Cette dernière conteste un jugement de la Cour fédérale autorisant le juge Krever à identifier les responsables du scandale du sang contaminé durant les années 80.

### Dulmage est libéré

Ottawa (PC) — Owen Dulmage, un ancien chef scout âgé aujourd'hui de 75 ans, accusé d'avoir enlevé et séquestré un adolescent en 1960, a été libéré, hier, moyennant une caution de 3000 \$. Cette semaine, Dulmage a fait l'objet d'accusations d'enlèvement et de séquestration à la suite d'une plainte déposée par un homme âgé dans la cinquantaine, qui prétend qu'à l'époque, un homme l'avait forcé, à la pointe du couteau, à monter dans sa voiture alors qu'il faisait de l'auto-stop à Belleville, en Ontario. Son agresseur l'avait par la suite attaché à un arbre et laissé là pendant plusieurs heures avant de le conduire dans une maison d'Ottawa où il est demeuré enchaîné pendant cinq jours. Malgré la libération de Dulmage, la police a fouillé son appartement actuel, après avoir découvert, lors d'une fouille antérieure dans la maison qu'il habitait précédemment, à Ottawa, des photographies compromettantes. Les photographies en question présentent des scènes à donner froid dans le dos. On y voit des garçons pieds et poings liés, suspendus par la taille à des arbres ou encore recroquevillés comme le ferait un petit animal effrayé.



NOUVEAUTÉ  
LA TECHNOLOGIE  
D'AUJOURD'HUI  
ET DE DEMAIN

576 pages, 52,85 \$

### Fales - Kuetemeyer - Brusica

La technologie fait partie de tous les faits et gestes de votre vie. Le titre de cet ouvrage est *La technologie d'aujourd'hui et de demain*. Vous y apprendrez quels sont les nombreux progrès de la technologie dans différents domaines et, comme celle-ci évolue très rapidement, vous verrez aussi les changements technologiques susceptibles de survenir dans un proche avenir.

GUÉRIN, éditeur ltée

4501, rue Drolet

Montréal (Québec) H2T 2G2

Téléphone: (514) 842-3481

Télécopieur: (514) 842-4923

Adresse Internet: <http://www.liedec.qc.ca>

# LE DEVOIR

# MONTREAL

**CLINIQUE CHERRIER**  
SERVICES PSYCHOLOGIQUES ET PSYCHIATRIQUES  
BELZILE, HUOT ET ASSOCIÉES

837, rue Cherrier Est, Montréal (Québec) H2L 1H6  
521-8282

## Le Biodôme se défend

*Le taux élevé de mortalité des poissons est normal, soutient la direction, mais toute comparaison avec un écosystème semblable est quasi impossible*

Après les infiltrations d'eau dans sa toiture, puis son grand bassin qui coule, voilà que le Biodôme est montré du doigt, cette fois-ci pour ses poissons qui se meurent. Attention, rétorque la direction de l'institution, la situation est «normale» pour ce concept d'écosystème «unique», une unicité qui rend toutefois la comparaison impossible...

MARIE-ANDRÉE  
CHOUINARD  
LE DEVOIR

Les attaques répétées à l'endroit du Biodôme n'ont pas leur raison d'être, estime la direction du centre récréatif, qui sentait le besoin hier de rectifier certaines informations publiées dans un quotidien montréalais concernant le taux de mortalité des poissons de l'écosystème du Saint-Laurent marin.

Cette semaine, *La Presse* dénonçait d'abord la faiblesse de la toiture du Biodôme puis poursuivait avec la disparition de quelque 550 des 650 poissons baignant dans l'eau salée froide du bassin lorsque le Biodôme a ou-

vert ses portes en 1992. Aujourd'hui, seuls 225 spécimens occupent l'aquarium, un peu moins de la moitié d'entre eux ayant survécu aux cinq années d'existence de l'institution.

Pour expliquer ce taux de mortalité, que la chef de division des collections vivantes, Rachel Léger, place prudemment dans «la moyenne», on invoque d'abord des causes découlant du cycle vital naturel des individus, en l'occurrence l'âge déjà avancé de certains poissons à leur arrivée dans le bassin.

Étant donné son concept unique et la quasi-impossibilité de le comparer avec quelque autre aquarium à travers le monde, il est très difficile de situer les phénomènes survenus dans

le bassin du Saint-Laurent sur une échelle de normalité ou d'anormalité.

«Ils ont une situation particulière, un bassin d'eau à très fort volume — 2,5 millions de litres d'eau salée froide —, un bassin à circuit fermé — contrairement à d'autres aquariums où l'eau provient directement de l'estuaire —, et plusieurs espèces qui cohabitent [23]», explique Jean-Denis Dutil, chercheur à l'Institut Maurice-Lamontagne (Pêches et Océan Canada) et particulièrement intéressé aux aspects physiologiques des morues, dont plusieurs spécimens sont étudiés à l'Institut.

Au Biodôme, on a également observé qu'après la reproduction, 10 à 20 % des morues cessent de manger, se laissant ainsi mourir. «Il s'agit d'une situation qu'on a déjà vue en milieu naturel», explique M. Dutil. Plus faible est la condition énergétique du poisson au moment de la reproduction, moins grandes sont ses chances de survie par la suite.

Parasites, agents pathogènes et interactions entre espèces complètent

le tableau d'explication des décès. Incidemment, un groupe de fous de bassin a contribué à hausser le taux de mortalité chez les poissons. Après attaques et harcèlements continus, on les a d'ailleurs refilés au Jardin zoologique de Québec.

Mais le Biodôme se défend bien de relier la mort des animaux au taux élevé de nitrate observé dans le bassin (180 parties par million plutôt que les habituels 30 ppm) ou encore à la température «élevée» de l'eau (10 °C).

«Nous étudions la problématique des nitrates dans le bassin depuis quelques années déjà», affirme Daniel Gagnon, directeur scientifique au Biodôme. La situation des nitrates est préoccupante pour les années à venir mais non alarmante dans l'immédiat pour la santé des poissons.

Pour réussir à éliminer la présence de nitrates, issus des excréments de poissons et d'oiseaux, le Biodôme planifie l'acquisition d'une tour de dénitrification (près de 100 000 \$), spécialement conçue pour les besoins de

son bassin par des équipes de Polytechnique et de l'Aquarium de Baltimore.

Quant à la température de l'eau, qu'on disait directement liée à une hausse de stress chez les spécimens parce que maintenue trop élevée, elle ne pose aucun problème dans la mesure où les poissons y sont intégrés de façon graduelle, estime la direction.

«Il est vrai que la morue [par exemple] du Saint-Laurent est exposée à des températures très froides, explique Jean-Denis Dutil. Mais nous avons observé que la morue ailleurs dans le Maine et l'Angleterre s'adaptait tout à fait bien dans des températures aussi élevées que 11 °C.»

Pressé d'expliquer la soudaine omniprésence du Biodôme au cœur de l'actualité, son directeur général Robert Couvrette a préféré s'abstenir de toute affirmation à saveur politique, affirmant simplement que, tout à coup, «on parle beaucoup de nous et je crois qu'il y a beaucoup de situations exagérées».

## Il faut donner du sang !

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Au moins 800 donneurs sont attendus aujourd'hui à la collecte annuelle de sang du Vendredi Saint que tient le maire de Montréal, mais il faudra bien plus pour remettre à flot la réserve collective de sang, à peine sortie d'une grave pénurie.

Même si à la division québécoise de la Société canadienne de la Croix-Rouge on affirme avoir passé à travers la pénurie de la semaine dernière, les réserves des banques de sang demeurent toujours minces, avec des stocks atteignant à peine 53 % du niveau souhaitable.

«La situation s'est redressée, les hôpitaux peuvent reprendre leurs activités normalement. Mais nos réserves de sang remontent très tranquillement», a expliqué hier Mme Ginette Cantin, directrice du Centre de transfusions du Québec à la Croix-Rouge.

Tombe à 10-12 % la semaine dernière, la réserve de sang est maintenant remontée à 53 %. Il subsiste toutefois des besoins pressants pour certains stocks, notamment pour le groupe sanguin O positif, dont les besoins ne sont comblés qu'à 34 % et le B positif, à 48 %.

On espère que la Collecte de sang du Vendredi Saint, qui se tiendra à l'hôtel de ville, rappellera à la population l'importance de faire don de son sang. Conformément à la tradition, le maire Pierre Bourque attendra les donneurs dès 10 heures ce matin à l'hôtel de Ville de Montréal, et le personnel sera sur place pour recueillir les dons jusqu'à 20 heures. Les donneurs pourront profiter de leur visite pour faire un arrêt à un petit bistrot spécialement aménagé pour restaurer les visiteurs et leur permettre de jeter un coup d'œil sur le «Chemin de la Croix» de l'artiste Céline Elce Barrette.

L'objectif de la Croix-Rouge est d'obtenir la participation de 800 donneurs. Mais l'on espère que les pénuries des dernières semaines, qui ont entraîné l'annulation de plusieurs chirurgies cardiaques et de traitements pour le cancer, pousseront plus de gens à faire preuve de générosité.

La Croix-Rouge rappelle qu'un seul don de sang peut servir à sauver quatre vies, qu'une personne peut donner de son sang tous les 56 jours et qu'il est impossible de contracter une maladie en effectuant un don. Une autre collecte spéciale sera organisée samedi le 5 avril à Montréal et à Québec pour continuer à revampir la réserve de sang.

EN BREF

### Vingt arrestations

(PC) — Vingt personnes ont été arrêtées dans les environs de Montréal et une autre était recherchée, hier matin, dans le cadre d'une opération de lutte à la contrebande de cigarettes et d'alcool menée conjointement par la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), ont fait savoir plus tard en journée les corps policiers. Les suspects ont comparu au Palais de justice de Salaberry-de-Valleyfield, quelque 50 kilomètres au sud-est de Montréal, peu de temps après leur arrestation. Ils ont fait face à 128 chefs d'accusation.



NOUVEAUTÉ

### PORTRAIT CRITIQUE DE PIERRE DENAUX

JUGE à la Cour fédérale  
Ottawa, Canada

Collection les juges sur la sellette  
Marc-Aimé Guérin

102 pages, 8,95 \$

Dans un pays libre, chacun sent qu'il peut influer sur le bien-être d'une partie... Aucune question n'est tout à fait étrangère à aucun citoyen. Chacun fait usage de son droit pour remplir ce qu'il considère comme son devoir. On ne rougit de la pensée, et on ne l'insulte sous aucune de ses formes, et tous les moyens de répandre les vérités sont accueillis, parce que toutes les vérités sont respectées.

Benjamin Constant, Œuvres,  
La Pléiade,  
Sur la liberté de la presse,  
page 1290.

GUÉRIN, éditeur ltée  
4501, rue Drolet  
Montréal (Québec) H2T 2G2  
Téléphone: (514) 842-3481  
Télécopieur: (514) 842-4923  
Adresse Internet: http://www.lidex.qc.ca

### Jugement de la Cour suprême

## 140 cols bleus pourraient être accusés d'outrage au tribunal

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Le Syndicat des cols bleus de la Ville de Montréal ainsi que 140 de ses membres risquent d'être accusés d'outrage au tribunal à la suite d'un jugement rendu hier par la Cour suprême.

Dans une décision unanime, le plus haut tribunal du Canada a donné raison à la Ville de Montréal qui, en septembre 1994, avait obtenu une ordonnance du Conseil des services essentiels pour empêcher les cols bleus de faire la grève des heures supplémentaires. Les cols bleus avaient tout de même transgressé l'ordonnance lors de la Fête du travail et de l'Action de Grâce avec le résultat que les rues montréalaises étaient demeurées littéralement jonchées de déchets durant ces congés.

Les syndiqués protestaient ainsi contre l'application de la loi 102 qui permettait une récupération d'un pour cent de la masse salariale. Cet effort financier de la part des syndiqués devait s'effectuer lors de trois congés fériés. Craignant une action concertée de la part du syndicat, puis que la convention collective permet aux employés de refuser individuellement de faire du temps supplémentaire, la Ville de Montréal a demandé au Conseil des services essentiels d'intervenir. Le jugement de la Cour suprême souligne que l'ordonnance n'était pas «manifestement déraisonnable».

La Cour suprême étaye sa décision en soulignant que «lorsqu'un droit obtenu au moyen d'une négociation collecti-

ve est exercé dans le but d'appliquer des moyens de pression illégaux, l'action préventive visant à assurer le maintien de services publics suspendra nécessairement l'exercice de ce droit par les personnes impliquées dans le conflit».

Le Syndicat prétendait que le Conseil des services essentiels n'avait pas la compétence pour statuer sur un article de la convention collective. De son côté, la Ville craignait que les moyens de pression mettent en péril la santé et la sécurité des citoyens, notamment lors de situations d'urgence.

«Si le comité exécutif donne son accord, ça nous donne le feu vert pour plaider au fond cette cause», a indiqué hier Me Diane Lafond, l'avocate responsable du dossier à la Ville. Les membres du comité exécutif se prononcèrent la-dessus mercredi prochain.

S'ils donnent leur aval, Montréal demandera à la Cour supérieure de désigner un juge pour entendre le procès du syndicat et des 140 cols bleus qui pourrait, par conséquent, se dérouler sur plusieurs semaines. Le président du syndicat, Jean Lapierre, est au banc des accusés. Il n'a pu être joint hier.

D'un strict point de vue patronal, Montréal pourrait voir l'occasion de clarifier une situation qui risque de se reproduire dans l'avenir et donc de freiner les prétentions du Syndicat des cols bleus dans un éventuel conflit de travail. Les travailleurs manuels bénéficient toutefois d'une nouvelle convention collective valide jusqu'en l'an 2000.

C'est la première fois que Montréal se rend jusqu'en Cour suprême dans un dossier de relations de travail.

### Minois pascals



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

DES POULES, des lapins, des œufs, peu importe, pourvu qu'ils soient en chocolat! Les demoiselles de cœur, les petits chats et les papillons veulent bien attendre, mais pas trop tout de même. Heureusement qu'il y avait des clowns, des jeux, une pièce de théâtre et un bon repas pour les faire patienter, hier, lors de la fête de Pâques organisée par le Centre de ressources familiales du Québec. Près de 300 enfants démunis de Montréal et des environs sont repartis à la maison avec les mains collées, les yeux brillants et... une grosse poule, en chocolat évidemment.

## Trois syndicats d'enseignants rejettent l'entente

LE DEVOIR

Les membres de trois grands syndicats de Montréal et de Laval ont rejeté l'entente de principe survenue la semaine dernière entre le gouvernement et les représentants de la CEQ.

L'Alliance des professeurs de Montréal, le Syndicat de l'enseignement de Laval et le Syndicat des enseignantes et enseignants de Mille-Îles regroupent plus de 10 000 syndiqués sur les 75 000 membres de la Fédération des enseignants et enseignantes des commissions scolaires du Québec (FECS). Ces trois syndicats ont tous rejeté l'entente gouvernementale, mais on ne saura que le 11 avril le ré-

sultat final pour l'ensemble des enseignants du Québec.

L'Alliance des professeurs a voté à 62 % contre l'entente, le syndicat de Mille-Îles à 67 % et le syndicat de Laval à 72 %.

Selon la présidente de l'Alliance, Diane Fortier, les membres de ces syndicats ont décidé «de ne pas se faire complices de l'augmentation de la tâche» de certaines catégories d'enseignants.

Les syndiqués ont également jugé que l'entente était «inéquitable». «On augmente la tâche au préscolaire et au secondaire, alors que la tâche au primaire est préservée», commente Mme Fortier. On joue les enseignants jeunes contre les plus expérimentés en bloquant

les salaires pour ceux qui ont en bas de 15 ans d'expérience, etc.»

Diane Fortier ajoute que ce vote représente également un «vote de blâme contre le gouvernement, un gouvernement irresponsable qui attaque de front le système d'éducation».

Il apparaît clair que, si les membres de la FECS finissent par rejeter l'entente, le gouvernement Bouchard n'aura pas d'autres choix que d'imposer un règlement par décret.

### loto-québec résultats

649 Tirage du 97-03-26

4 27 32 38 40 45

Numéro complémentaire: 20

GAGNANTS	LOTS	MONTE
6/6	1	2 288 971,20 \$
5/6+	7	98 098,70 \$
5/6	294	1 868,50 \$
4/6	14 851	70,90 \$
3/6	266 586	10,00 \$

Ventes totales: 16 097 339 \$

Prochain gros lot (approx.): 2 400 000 \$

### Extra Tirage du 97-03-26

NUMÉROS	LOTS
258360	100 000 \$
58360	1 000 \$
8360	250 \$
360	50 \$
60	10 \$
0	2 \$

### TVA, le réseau des tirages

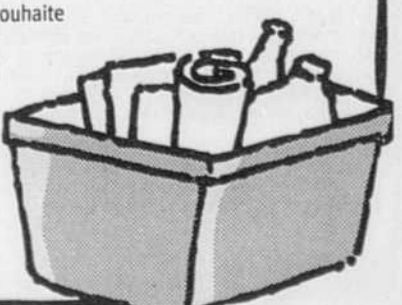
Le modalité d'encaissement des billets gagnants paraissant au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

### Il y a collecte d'ordures ménagères, mais il n'y a pas de collecte sélective de matières recyclables

le Vendredi saint, 28 mars et le lundi de Pâques, 31 mars 1997

Le Service de la propreté de la Ville de Montréal vous souhaite un très joyeux congé pascal.

MONTREAL  
c'est toi ma ville!



## Une hausse du loyer des HLM n'est pas exclue

PRESSE CANADIENNE

Le gouvernement n'a pas renoncé à l'idée de hausser de 25 à 30 % le loyer dans les habitations à loyer modique (HLM).

La décision sur cette hausse sera envisagée «en temps opportun, mais pas en 1997», a indiqué hier le ministre de l'Habitation, Rémy Trudel, en conférence de presse. «Toute révision des loyers est liée aux résultats des négociations avec le gouvernement fédéral», a expliqué le ministre Trudel. Avant de procéder à cette hausse, Québec devra d'abord vérifier quelle contribution Ottawa remettra au Québec après s'être désengagé du financement du logement social. Il y a au Québec 82 500 logements sociaux habités par des personnes à faible revenu. Leur loyer est fixé selon un pourcentage des revenus du ménage locataire, soit 25 %.

Le plan gouvernemental pourrait amener une hausse graduelle jusqu'à 30 % à compter de 1998.

Les groupes populaires de défense des locataires dénoncent de façon préventive cette hausse de l'ordre de 5 %. Ils avaient recueilli 36 000 noms dans une pétition contre toute hausse à l'automne 1996. Selon François Saillant, porte-parole du Front d'action populaire en réaménagement urbain, une hausse de 5 % se traduirait par une augmentation de loyer allant jusqu'à 45 \$ par mois. «C'est inaccep-



LE DEVOIR POLITIQUE

EN BREF

La balle au fédéral

Québec (PC) — Estimant que le consensus est désormais établi au Québec sur l'implantation de commissions scolaires linguistiques...

Coopération Québec-France

Paris (PC) — Le Québec et la France intensifient leur coopération en matière de santé. Une entente en ce sens a été signée cette semaine...

Alma propriétaire de l'aéroport

Alma (PC) — Le gouvernement fédéral a cédé officiellement, hier, le titre de propriété de l'aéroport d'Alma à cette municipalité du Lac-Saint-Jean.

Une surprise pour la reine?

Ottawa (PC) — Une journée nationale de protestation des autochtones, prévue le 17 avril, comportera diverses manifestations dont l'occupation de bureaux du gouvernement fédéral.

D'autres indices désignent le printemps

Ottawa a reporté deux visites officielles sans donner d'explications

HUGUETTE YOUNG PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Avec le report des visites des présidents philippins et irlandais initialement prévues pour ce printemps...

Il y a tout lieu de croire que la visite de Nelson Mandela sera encore un fois annulée

Pour sa part, un porte-parole du bureau de presse du gouverneur général a confirmé que la visite de M. Ramos était reportée depuis «un bon moment».

Si M. Chrétien opte pour une élection l'automne, les machines électorales de tous les partis devront ralentir le pas.

Le scénario d'automne est moins évident. Il y a d'abord la Cour suprême du Canada qui devra en principe se prononcer dans l'affaire du renvoi sur la légalité de la dé-

marche sécessionniste du Québec. La réunion du Commonwealth prévue pour le 24 et 27 octobre...

Même si les libéraux vouent toujours vers la victoire, la popularité de M. Chrétien a chuté au cours des derniers mois dans les sondages à la suite de sa participation à un forum télévisé...

«Non seulement ils ont préparé la table, mais ils ont rendu bien difficile pour eux de ne pas la mettre. Ça pourrait envoyer un signal indiquant qu'ils sont inquiets des résultats», a-t-elle dit.

Si M. Chrétien veut faire une campagne de 36 jours en vertu de la Loi électorale modifiée, il doit attendre la compilation de la nouvelle liste électorale.

Le congrès biennal de l'aile québécoise du Parti libéral du Canada à Québec, les 2, 3 et 4 mai, auquel M. Chrétien assistera, pourrait donner le coup d'envoi à la campagne électorale.

Johnson torpille le «budget de l'espoir»

PRESSE CANADIENNE

Québec — Le chef de l'opposition, Daniel Johnson, a accusé le gouvernement de Lucien Bouchard d'être à ce point obsédé par la réduction du déficit qu'il en est venu à sacrifier toute véritable stratégie de création d'emplois...

Dans sa réponse au discours du budget, hier, le leader libéral a mis le gouvernement au défi de «s'attaquer davantage au déficit de l'emploi» en s'assurant de poser un geste quotidien «qui améliore les perspectives d'emplois des Québécois».

«Le réalisme, cependant, c'est que nous sommes devant un gouvernement qui est non pas dans un cercle vertueux de réduction du déficit, mais plutôt dans un cercle vicieux d'augmentation du déficit de l'emploi et du déficit social», a-t-il dit.

Il y a tout lieu de croire que la visite de Nelson Mandela sera encore un fois annulée

Le chef libéral a soutenu que l'obsession du gouvernement Bouchard n'a pas d'autres effets que de détériorer le filet social québécois et de conduire inexorablement vers des augmentations de taxes.

«Il y a des façons de faire qui ont des impacts sur les services publics, autant que sur les perspectives d'emplois, a-t-il dit. Il y a des façons de faire qui ne s'expliquent que par le recours à l'augmentation du fardeau fiscal des Québécois pour en arriver à l'équilibre des finances publiques.»

Il faut à tout prix éviter, selon lui, «de confiner le rôle du gouvernement à celui d'un comptable bête, pur et méchant qui ne sert pas la cause du Québec».

Le premier ministre Lucien Bouchard a, pour sa part,

parlé hier «du budget de l'espoir et de l'emploi».

Maintenant que les décisions difficiles de compressions ont été prises, selon M. Bouchard, «le gouvernement parlera de moins en moins de questions comptables» pour discuter de plus en plus de créations d'emplois, de projets réalisés, d'annonces positives, «d'une réforme de l'éducation qui va fonctionner, du maintien de l'harmonie sociale au Québec, de la préparation des grandes décisions que nous avons à prendre».

Le chef du gouvernement a profité de l'occasion pour lancer en conclusion un message d'espoir. «Je vous donne la garantie maintenant qu'on est en route vers l'atteinte du déficit zéro. Il y a peu de gens qui y croyaient mais, en même temps, on a trouvé le moyen de mettre en place des mesures qui vont provoquer l'investissement au Québec, qui vont créer de l'emploi et ouvrir des jours meilleurs pour le québécois.»

Téléphone: 985-3344 AVIS PUBLICS Télécopieur: 985-3340

Avis de présentation d'un projet de loi d'intérêt privé. La Caisse centrale Desjardins du Québec. Avis est, par les présentes, donné que la Caisse centrale Desjardins du Québec (la «Caisse centrale») s'adressera au Parlement du Québec, à sa présente session ou à la prochaine session, pour demander l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé afin de modifier certaines dispositions de la Loi concernant le Mouvement des caisses-Desjardins (L.Q., 1989, chapitre 113) applicables à la Caisse centrale.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE. NO: 96-07037. LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL, demanderesse -vs- SERGE GELINAS, défendeur. Le 08 avril 1997 à 10h30 de l'avant-midi au DOMICILE de la défenderesse, au No 846, RUE SÉROIS, en la cité McMASTERVILLE, district de St-

Yacinto, vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Véhicule automobile de marque Volkswagen imm. ZEE 986, n/s: WVVWKH0162MW10411. Conditions: ARGENT COMPTANT. Lemoine, le 25 mars 1997, JACQUES TURGEON, HUISSIER, GRENIER POISSANT ET ASSOCIES, huissiers de justice, 466-2628.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE. NO: 505-02-005863-968. JOURNAL LA RELEVÉ INC., demanderesse -vs- SYLVAIN JACQUES, défendeur. Le 10 avril 1997 à 10h30 de l'avant-midi au DOMICILE de la défenderesse, au No 26, RUE DE MONTS, en la cité BOUCHERVILLE, district de Longueuil, vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Lecteur disque compact de marque Goldstar Multi-FR-R20R; 1 stéréo receiver de marque Pioneer ST-2300; 2 boîtes de CD; 1 téléviseur de marque Toshiba. Et autres biens saisis en cette cause. Conditions: ARGENT COMPTANT. Lemoine, le 25 mars 1997, JACQUES TURGEON, HUISSIER, GRENIER POISSANT ET ASSOCIES, huissiers de justice, 466-2628.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE. NO: 505-02-005863-968. JOURNAL LA RELEVÉ INC., demanderesse -vs- GUY BERGERON, Partie défenderesse. -vs- GUY BERGERON, Partie défenderesse. Le 9ème jour de AVRIL 1997 à 10h00, au 18, 935, BOUT. GOUIN OUEST, PIERREFONDS, QC., district de MONTREAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUY BERGERON, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Sansui modèle 9090DR coul. brun; 1 téléviseur de marque Citizen série HK 16413 coul. noir & gris; 1 bibliothèque brune en bois à 4 tablettes; 1 micro-onde de marque GE coul. blanc et autres.... Conditions: ARGENT

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE MONTREAL. NO: 665 740 536, 865 740 540, 866 109 845 et als. VILLE DE MONTREAL, SAISSANT VS GUY BOUCHARD, SAISI. Le 10 avril 1997, à 12h00, au LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE AU 150 RUE DUKE, en la ville de MONTREAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause. Conditions: ARGENT COMPTANT. Lemoine, le 25 mars 1997, LUC DARVEAU, HUISSIER, GRENIER POISSANT ET ASSOCIES, huissiers de justice, 466-2628.

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE POUR LA FÊTE DE PÂQUES Éditions du vendredi 28 mars 1997: les réservations doivent être faites le mercredi 26 mars avant 13h00. Éditions du samedi 29 mars 1997: les réservations doivent être faites le mercredi 26 mars avant 16h30. Éditions du mardi 1er avril: les réservations doivent être faites le jeudi 27 mars avant 13h00. Éditions du mercredi 2 avril: les réservations doivent être faites le jeudi 27 mars avant 16h30. Le journal ne sera pas publié le lundi 31 mars 1997. Nos bureaux seront fermés le vendredi 28 mars et le lundi 31 mars. Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

AVIS PUBLIC VÉRI-CHEQUE LTÉE 1259, rue Berni Suite 200 Montréal (Québec) H2L 4C7. Véri-Chèque Ltée porte à l'attention du public, qu'à titre d'agent de renseignements personnels, elle recueille et détient des données de nature personnelle ou financière sur des individus. Elle communique à la réputation et des rapports de crédit au sujet du caractère, de la solvabilité et de la solvabilité de ces individus.

Ville de Lachute APPEL D'OFFRES La ville de Lachute requiert des soumissions pour la fourniture de biens et services suivants: Achat Fourniture camion d'urgence citerne/autopompe G-97.09. Les soumissions (dépôt de 50 \$ non remboursable) seront reçues jusqu'au mercredi 16 avril 1997 à 10 h au 380, rue Principale, Lachute (Québec) et seront ouvertes immédiatement après l'heure limite. La ville mentionnée ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Pour toute information concernant cet appel d'offres, incluant documents et conditions de soumission, appelez sans frais du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h, en spécifiant le numéro du dossier.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE. NO: 500-02-017309-928. AMEX BANK OF CANADA, Partie demanderesse -vs- GUY BERGERON, Partie défenderesse. Le 9ème jour de AVRIL 1997 à 10h00, au 18, 935, BOUT. GOUIN OUEST, PIERREFONDS, QC., district de MONTREAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUY BERGERON, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Sansui modèle 9090DR coul. brun; 1 téléviseur de marque Citizen série HK 16413 coul. noir & gris; 1 bibliothèque brune en bois à 4 tablettes; 1 micro-onde de marque GE coul. blanc et autres.... Conditions: ARGENT

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE. NO: 500-02-017309-928. AMEX BANK OF CANADA, Partie demanderesse -vs- GUY BERGERON, Partie défenderesse. Le 9ème jour de AVRIL 1997 à 10h00, au 18, 935, BOUT. GOUIN OUEST, PIERREFONDS, QC., district de MONTREAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUY BERGERON, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Sansui modèle 9090DR coul. brun; 1 téléviseur de marque Citizen série HK 16413 coul. noir & gris; 1 bibliothèque brune en bois à 4 tablettes; 1 micro-onde de marque GE coul. blanc et autres.... Conditions: ARGENT

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE MONTREAL. NO: 643 782 031, 630 415 601, 636 413 400, 704 881 332. VILLE DE MONTREAL, SAISSANT VS JUAN MANUEL MONZON RAMIREZ, SAISI. Le 10 avril 1997, à 12h00, au LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE AU 150 RUE DUKE, en la ville de MONTREAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause. Conditions: ARGENT COMPTANT. Lemoine, le 25 mars 1997, LUC DARVEAU, HUISSIER, GRENIER POISSANT ET ASSOCIES, huissiers de justice, 466-2628.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE MONTREAL. NO: 643 782 031, 630 415 601, 636 413 400, 704 881 332. VILLE DE MONTREAL, SAISSANT VS JUAN MANUEL MONZON RAMIREZ, SAISI. Le 10 avril 1997, à 12h00, au LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE AU 150 RUE DUKE, en la ville de MONTREAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause. Conditions: ARGENT COMPTANT. Lemoine, le 25 mars 1997, LUC DARVEAU, HUISSIER, GRENIER POISSANT ET ASSOCIES, huissiers de justice, 466-2628.

SAINT-GEORGES, district de Beauce, GUY 3H1, s'adressera au Directeur de l'État Civil pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Hélène Bourque. Signé à la Ville de Saint-Georges, Beauce, Hélène Bourque. MICHEL MARTIN, G.A. Greffier adjoint.

Les procureurs de la Caisse centrale DESJARDINS DUCHARME STEIN MONAST 600, de La Gauchetière Ouest Bureau 2400 Montréal (Québec) H3B 4B8

AVIS PUBLIC VÉRI-CHEQUE LTÉE 1259, rue Berni Suite 200 Montréal (Québec) H2L 4C7. Véri-Chèque Ltée porte à l'attention du public, qu'à titre d'agent de renseignements personnels, elle recueille et détient des données de nature personnelle ou financière sur des individus. Elle communique à la réputation et des rapports de crédit au sujet du caractère, de la solvabilité et de la solvabilité de ces individus.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE. NO: 500-02-017309-928. AMEX BANK OF CANADA, Partie demanderesse -vs- GUY BERGERON, Partie défenderesse. Le 9ème jour de AVRIL 1997 à 10h00, au 18, 935, BOUT. GOUIN OUEST, PIERREFONDS, QC., district de MONTREAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUY BERGERON, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Sansui modèle 9090DR coul. brun; 1 téléviseur de marque Citizen série HK 16413 coul. noir & gris; 1 bibliothèque brune en bois à 4 tablettes; 1 micro-onde de marque GE coul. blanc et autres.... Conditions: ARGENT

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE MONTREAL. NO: 643 782 031, 630 415 601, 636 413 400, 704 881 332. VILLE DE MONTREAL, SAISSANT VS JUAN MANUEL MONZON RAMIREZ, SAISI. Le 10 avril 1997, à 12h00, au LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE AU 150 RUE DUKE, en la ville de MONTREAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause. Conditions: ARGENT COMPTANT. Lemoine, le 25 mars 1997, LUC DARVEAU, HUISSIER, GRENIER POISSANT ET ASSOCIES, huissiers de justice, 466-2628.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE MONTREAL. NO: 643 782 031, 630 415 601, 636 413 400, 704 881 332. VILLE DE MONTREAL, SAISSANT VS JUAN MANUEL MONZON RAMIREZ, SAISI. Le 10 avril 1997, à 12h00, au LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE AU 150 RUE DUKE, en la ville de MONTREAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause. Conditions: ARGENT COMPTANT. Lemoine, le 25 mars 1997, LUC DARVEAU, HUISSIER, GRENIER POISSANT ET ASSOCIES, huissiers de justice, 466-2628.

AVIS vous est par les présentes donné que la compagnie SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT EILEEN INC. / EILEEN INVESTMENT CORP. constituée en vertu de la Partie 1 de la Loi sur les Compagnies, constituée en vertu de la Partie 1A de ladite loi et ayant son siège social dans la ville de Hampstead, Québec, demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la Province de Québec, la permission d'obtenir sa dissolution en vertu des dispositions de l'article 28 de la Loi sur les compagnies. BYRES CASGRAIN Procureurs de la compagnie.

ASSIGNATION ORDRE est donné à JEAN MAYARD, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 10 rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration, l'avis, la liste des pièces et les pièces P-1 à P-8, a été remise au greffe à l'intention de Nizar Asaad. Lieu: Montréal Date: 25 mars 1997 GILLES GAREAU

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que GERARD & FILS BIJOUTIERS (ST-BRUNO) INC. / GERARD & SONS JEWELLERS (ST-BRUNO) INC., ayant son siège social au numéro 99 rue Chabanel ouest, suite 104, cité et district de Montréal, H2N 1C2, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Fait à Montréal, Québec, ce 25 mars 1997 KAUFMAN LARAMÉE Les procureurs de la compagnie.

# LE DEVOIR

# LE MONDE

PERSPECTIVES

## L'antisémitisme recule en Pologne

Graffitis antisémites dans les rues. Débat assez vif sur la restitution des biens juifs spoliés. Et puis, le 6 mars dernier, le feu — vite maîtrisé — à une synagogue de Varsovie. Les Polonais sont-ils, comme on l'a dit, plus antisémites que les autres? Un éminent journaliste polonais, d'origine juive, soutient pour sa part que le phénomène recule à l'occasion de la modernisation du pays. *Le Devoir* l'a rencontré cette semaine.

François Brousseau  
Le Devoir

Yitzhak Shamir, l'ex-premier ministre israélien, aimait à dire que «les Polonais boivent l'antisémitisme dans le lait de leur mère». Ce stéréotype correspond-il à la réalité?

À en croire un journaliste polonais de renom, Konstanty Gebert, du quotidien *Gazeta Wyborca*, l'antisémitisme reflète globalement en Pologne. À l'occasion de la modernisation historique que vit le pays, certains sondages des grands instituts montrent qu'une grosse moitié du pays, résolument tournée vers l'avenir, rejette aujourd'hui les préjugés anti-juifs. L'autre moitié se divise entre un certain nombre de gens plus ou moins sensibles aux stéréotypes, et une minorité assez fortement antisémite.

Ce n'est pas, selon Gebert, par sympathie pour «ces pauvres juifs qui ont tant souffert» que se lève cet «anti-antisémitisme» qu'il diagnostique. Non, c'est plutôt que «l'idée d'une Pologne moderne et libérale, tournée vers l'Europe, est incompatible, pour ces gens, avec la persistance de tels schèmes... L'antisémitisme? Une bêtise dépassée.

Mais simultanément, à l'occasion par exemple du débat sur la restitution des biens juifs spoliés, un nouvel antisémitisme, que Gebert qualifie de «moderne», se fait jour même s'il est plutôt «politique et médiatique» que racial ou religieux. Selon lui, «l'anti-antisémitisme» fait les plus grands gains, suivi par «l'antisémitisme moderne», tandis que les tièdes, les indifférents et les antisémites à l'ancienne sont en voie de disparition.

Quelques chiffres comparatifs, tirés de sondages de l'institut OBOP de 1992 et de 1996, illustrent les propos de Gebert.

À la formule assez odieuse «Les Juifs sont responsables de leurs malheurs», 38 % des Polonais donnaient leur appui en 1996. Mais il y a cinq ans, ils étaient plus de 45 %. Pour Gebert, «c'est la chute de 7 % qui est ici significative, plus que le 38 %». À l'affirmation «La religion juive est la fille aînée de l'Église», fréquemment reprise par Jean-Paul II, 46 % des Polonais donnent leur accord, contre moins de 40 % il y a cinq ans. «Les Polonais n'ont pas fait assez pour sauver des Juifs durant la guerre»: 12 % des Polonais en 1992, contre 16 % aujourd'hui, représentent volontiers cette affirmation.

Ce qui caractérise la relation entre Juifs et Polonais, c'est une espèce de «concurrence dans le martyre». On se dispute, en quelque sorte, la première place. En Pologne, on rappelle constamment que si 3 millions de Juifs polonais ont péri dans l'Holocauste, 3 autres millions de Polonais non-juifs ont également trouvé la mort entre 1939 et 1945.

D'une façon globale, «bien sûr que les Juifs ont davantage souffert» au XX<sup>e</sup> siècle, dit Gebert. Mais la reconnaissance, par de plus en plus de Polonais, qu'ils n'ont pas l'apanage de la souffrance — même s'ils ne mesurent pas encore toute l'étendue du malheur juif — est un fait encourageant.

Aujourd'hui, des événements comme les propos scandaleux du père Jankowski de Gdansk — qui avait déclaré l'an dernier: «Derrière la svastika, derrière la faucille et le marteau, il y a une étoile de David» — ou l'incendie d'une synagogue à Varsovie, donnent lieu à des dénonciations non équivoques d'un grand nombre de personnes et d'institutions. Une manifestation annuelle comme le Festival juif de Cracovie connaît des succès remarquables.

«Malgré les hésitations et les possibles retours en arrière, la Pologne d'aujourd'hui affronte ces questions, et va globalement de l'avant», conclut Gebert, optimiste.

EN BREF

## Guatemala: mission prolongée

New York (AFP) — L'Assemblée générale de l'ONU a décidé hier de prolonger d'un an le mandat de la Mission des Nations unies au Guatemala. L'Assemblée a autorisé la reconduction du mandat jusqu'au 31 mars 1998. La mission des droits de l'homme a été officiellement rebaptisée «Mission de vérification des Nations unies au Guatemala» afin de mener à bien «la vérification internationale» de l'application des accords de paix signés en décembre. Cent cinquante observateurs militaires de l'ONU ont été récemment déployés au Guatemala pour surveiller le cessez-le-feu entre le gouvernement et l'ex-guerilla.

## Pérou: un peu d'espoir après cent jours

Lima (AFP) — Une nouvelle réunion d'un peu plus d'une heure s'est déroulée hier à Lima entre deux membres de la Commission des garants et les ravisateurs du MRTA détenant 72 otages depuis le 17 décembre dernier dans la résidence de l'ambassadeur du Japon. La réunion avait débuté à 14h dans la résidence où avaient pénétré l'ambassadeur du Canada à Lima Anthony Vincent et le chef de la mission de la Croix-Rouge au Pérou Michel Minnig. Cette 7<sup>e</sup> réunion en l'absence du représentant du gouvernement a coïncidé avec de nombreuses rumeurs sur la proximité d'un accord. Le président péruvien Alberto Fujimori a fait part hier à la presse de «rapprochements» dans les discussions entre le gouvernement et les guérilleros.

## Proche-Orient: Clinton se dit «encouragé»

Washington (AFP) — Le président Bill Clinton a affirmé hier que le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat avait donné des réponses «encourageantes» au coordinateur américain pour le Proche-Orient Dennis Ross lors de leurs entretiens hier à Rabat. Le président américain a indiqué que M. Ross avait eu «une très bonne» réunion avec Yasser Arafat. De son côté, le secrétaire d'Etat Madeleine Albright a indiqué s'être entretenue avec M. Ross alors qu'il était en route pour Jérusalem et qu'elle se rendrait en personne au Proche-Orient à un moment «approprié». Aussitôt arrivé à Jérusalem hier, M. Ross a débuté des entretiens avec le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu. Auparavant, il s'était entretenu à Rabat avec le roi du Maroc et le président de l'Autorité palestinienne.

Le sommet de Lomé à porté fruits

## Un cessez-le-feu semble imminent au Zaïre

Les délégués rebelles et les représentants du pouvoir zaïrois s'étaient rencontrés pour la première fois mercredi, en présence de responsables de l'ONU et de l'Organisation de l'Unité Africaine. Hier, ils ont indiqué leur volonté de négocier afin de mettre fin aux hostilités dans l'est du Zaïre.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Lomé — Autorités et rebelles zaïrois se sont mis d'accord, hier à Lomé, sur «le principe d'un cessez-le-feu et le principe de négociations» dont la date n'a pas encore été fixée, selon la déclaration finale du sommet extraordinaire de l'OUA sur la crise zaïroise tenu dans la capitale togolaise.

La date des négociations sera rendue publique après le «retour des délégations» auprès de leurs mandants et «sera communiquée simultanément au Togo, à Kinshasa, et au siège de l'ONU», précise cette déclaration lue par le ministre togolais des Affaires étrangères, Koffi Panou.

Selon des sources concordantes à Lomé, ces négociations pourraient se tenir en Afrique du Sud début avril.

Le texte ajoute que les participants au sommet «se sont concertés avec les représentants des deux parties en conflit à l'est du Zaïre», à savoir le gouvernement zaïrois et l'Alliance des Forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL), sur «les voies et moyens de la mise en oeuvre rapide du plan de paix ONU/OUA pour le règlement pacifique de la crise à l'Est de l'Afrique».

Interrogé par l'AFP, un représentant de Laurent-Désiré Kabila, le chef de la rébellion zaïroise, Gaëtan Kakudji, a déclaré que le sommet de Lomé avait permis «l'acceptation de grands principes: cessez-le-feu et négociations». «Nous sommes venus ici pour sauver des vies humaines», a-t-il ajouté.

Les représentants de Kinshasa, restés muets devant la presse pendant tout le sommet, se sont refusés une fois encore à tout commentaire.

Les délégués rebelles et les représentants du pouvoir zaïrois s'étaient rencontrés pour la première fois mercredi soir, à l'invitation du président togolais Gnassingbé Eyadéma, en présence de responsables de l'ONU et de l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine).

Les participants au sommet ont demandé avec insistance aux belligérants de favoriser l'acheminement de l'aide humanitaire aux réfugiés, alors que des dizaines de milliers de réfugiés rwandais sont en détresse près de Kisangani interdits de transit dans cette ville par les rebelles (lire ci-contre).

CHRISTOPHE PARAYRE  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Biaro — Des milliers de réfugiés hutus rwandais affaiblis, malades et épuisés marchent sur la route de Kisangani, dans l'est du Zaïre, où des hommes armés non identifiés les auraient attaqués dans la nuit de samedi à dimanche, faisant plusieurs morts et blessés.

Hommes, femmes, enfants en haillons, ballots sur la tête, bébés attachés au dos par un pagne, tous peinent sous un soleil brûlant.

Les responsables humanitaires et les journalistes qui ont voyagé jeudi dans un train du Programme alimentaire mondial (PAM), transportant vers le sud de Kisangani 120 tonnes de farine de maïs et de petits pois, ont vu des blessés, apparemment par balles et éclats de mortier. L'attaque, selon des témoignages, a eu lieu à une cinquantaine de kilomètres de Kisangani.

Un homme porte son fils sur les épaules. L'enfant est blessé au bras droit, une balle a traversé le membre de part en part. La plaie est infectée. L'air hagard, un petit enfant marche tout seul dans la foule avec une plaie d'au moins un centimètre de profondeur sur la joue. Lui aussi a reçu une balle, qu'on a extraite avec des moyens de fortune. Par manque de matériel et de médicaments, la plaie reste béante, non recousue et s'infecte.

Selon d'autres témoignages, des coups de feu ont éclaté il y a quelques jours à Ubundu (150 km au sud de Kisangani), où vivaient entre 75 000 et 100 000 réfugiés ayant fui l'avancée rebelle. Après ces tirs, les habitants zaïrois ont assuré aux réfugiés que les rebelles leur avaient dit qu'ils devaient partir vers Kisangani. Actuellement, il ne reste plus qu'une trentaine de blessés et une centaine d'enfants non accompagnés à Ubundu. Les autres sont sur la route de Kisangani.

Lorsque le train du PAM s'arrête dans la petite localité de Biar (40 km au sud de Kisangani), les réfugiés se massent devant le train. Il s'agit de la première aide qu'ils vont recevoir en près d'un mois. À l'ombre d'une case, un homme

donne des petites boulettes de pâte à une femme très maigre, allongée sur un pagne. Elle souffre de dysenterie et de malnutrition. Dans la foule, une femme s'avance, un enfant squelettique dans les bras, qui semble agoniser. Il bouge à peine, n'a que la peau sur les os, les traits creusés par la faim. Il a 8 mois et sa mère, en montrant ses seins flasques, indique qu'elle n'a plus de lait.

À côté d'elle, Béatrice, 21 ans, prend la main d'un responsable humanitaire et attire son regard sur sa fille, Jeannette, née il y a deux jours à peine. L'enfant semble dormir dans ses bras, enroulée dans un pagne crasseux. Béatrice a prématurément accouché dans la forêt, épuisée et n'a rien à donner à manger à son bébé.

Des jeunes volontaires débarquent 25 tonnes de vivres, puis les réfugiés s'organisent par préfecture d'origine pour la distribution.

Après cinq mois de fuite d'un camp à l'autre, devant la progression de la rébellion, ces réfugiés semblent maintenant décidés à rentrer chez eux, au Rwanda, qu'ils ont quitté en 1994 après le génocide des Tutsis.

Selon le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), entre 16 000 et 20 000 d'entre eux sont arrivés à Lula, à 7 kilomètres de Kisangani. Ces réfugiés pensaient aller jusqu'à la ville, espérant que les organisations humanitaires leur donneraient à manger et leur procureraient un moyen de transport pour les ramener au Rwanda.

Mais la rébellion, maîtresse de Kisangani depuis le 15 mars, veut éviter un afflux de réfugiés dans la ville et a demandé au HCR d'organiser leur rapatriement depuis le sud de la ville, notamment depuis Ubundu. «Il va falloir porter secours à ces gens là où ils sont et leur redonner quelques forces avant de les ramener au Rwanda», a déclaré par téléphone depuis Kisangani Paul Stromberg, porte-parole du HCR.

Dans les camps de Tingi-Tingi et Amisi (sud-est de Kisangani), où se trouvaient jusque fin février la plupart des réfugiés avant qu'ils ne s'enfientent pour Ubundu, le HCR a enregistré des taux de mortalité «alarmants», qui pourraient aussi être constatés à terme dans la région d'Ubundu.

Contre les salaires impayés depuis des mois

## La grève générale connaît un succès mitigé en Russie

AGENCE FRANCE-PRESSE

Moscou — Des centaines de milliers de personnes à travers toute la Russie ont participé hier à une journée d'action nationale contre les salaires impayés depuis des mois, sans réussir à la transformer en démonstration de force contre le gouvernement.

En Sibérie et en extrême-orient, où la participation a été la plus forte selon les syndicats, les manifestants ont été jusqu'à quatre millions, selon un porte-parole de la Fédération nationale des syndicats indépendants (FNPR).

À Vladivostok, en particulier, les responsables syndicaux ont affirmé ne pas avoir vu une telle foule — estimée à 45 000 personnes — sur la place centrale depuis des années. Les manifestants ont soutenu une résolution demandant la démission du président Boris Eltsine et du gouvernement, récemment remanié.

Mais la faible mobilisation à Moscou — où environ 25 000 personnes seulement ont défilé sur un peu moins d'un km jusqu'aux portes du Kremlin selon une estimation de l'AFP, bien

que les syndicats en aient revendiqué 120 000 — a donné un arrière-goût de semi-échec à cette journée d'action.

Aucune personnalité de l'opposition n'a fait de déclaration, à l'exception de l'ex-général Alexandre Lebed, qui s'est fait traiter de «judas» et «traître» par les manifestants, en majorité communistes, a rapporté un journaliste de télévision ayant assisté à la scène.

De gros embouteillages avaient été annoncés par les autorités à Moscou, dissuadant apparemment de nombreux Moscovites de s'aventurer dans le centre de la capitale.

Le récent remaniement gouvernemental et les missions du nouveau premier vice-premier ministre, Anatoli Tchoubais, chez les mineurs, pour les décourager de faire grève, «ont contribué à désamorcer le mouvement», a expliqué Alexandre Kremeniouk, analyste à l'institut d'études politiques USA-Canada.

La mobilisation a été insuffisante pour obliger le gouvernement à résoudre d'urgence la question des salaires et retraites, impayés parfois depuis un an aux employés du secteur

public, qui contribue à paralyser l'économie russe depuis deux ans, a estimé cet analyste. «Il y a un potentiel de contestation, et beaucoup de mécontentement. Mais personne aujourd'hui ne veut transformer cela en action, et le gouvernement en conclura que la population peut encore attendre un peu».

Témoin peut-être de l'embaras des syndicats, qui avaient annoncé jusqu'à 20 millions de participants dans toute la Russie, le porte-parole de la FNPR n'a fourni aucune estimation sur la mobilisation dans l'ensemble du pays, et s'est gardé de toute appréciation sur la réussite de cette journée.

À Saint-Petersbourg, la manifestation a rassemblé quelque 60 000 personnes, selon un correspondant de l'AFP sur place, une participation relativement élevée étant donnée la neige et le froid qui recouvraient la deuxième ville de Russie.

Dans l'ensemble, les salariés ont fait preuve d'une très grande modération. Les manifestants, bien que critiquant généralement les «réformes» de marché, ont néanmoins protesté dans le calme, sans hargne.

## L'équipage de MIR reste sagement en orbite

Moscou — Les deux occupants russes de la station orbitale Mir se sont déclarés hier «trop occupés» pour participer à la journée d'action syndicale contre les arriérés de salaire, a-t-on appris de source autorisée.

«Nous leur avons dit ce matin qu'il y avait une journée nationale de pro-

testation, mais ils ont réagi très calmement. Ils nous ont dit qu'ils avaient un emploi du temps très chargé pour aujourd'hui», a dit à Reuter un porte-parole du Centre de contrôle spatial de Kaliningrad. Selon lui, quelque 1500 employés du centre de contrôle pourraient descendre dans la rue

pour protester contre les arriérés de salaires.

En orbite depuis la mi-février, les cosmonautes Vassili Tsibliev et Alexandre Lazoutkine doivent quitter la station Mir en juin avec l'astronaute américain Jerry Linenger.

Reuter

Congrès du Front national à Strasbourg

## Week-end de Pâques en compagnie de Le Pen

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — La tension monte à la veille du congrès du Front National (FN, extrême droite), ce week-end de Pâques à Strasbourg, où sont aussi attendus plusieurs dizaines de milliers de manifestants hostiles au parti de Jean-Marie Le Pen et aux idées qu'il véhicule.

Les organisateurs de ces manifestations ont multiplié hier des appels au calme, tandis que des syndicats de policiers exprimaient leur crainte de violences.

Parlant de «risques de troubles importants», la Fédération autonome des syndicats de police (FASP, majoritaire chez les policiers en tenue), a demandé au ministre de l'Intérieur «de prendre toutes ses responsabilités». Elle a notamment réclamé que les policiers en civil chargés du maintien de l'ordre pour ce congrès «soient tous porteurs du brassard police», afin d'éviter «toute forme de provocation».

Un autre syndicat, la Centrale unitaire de la police (SGP-CUP) s'inquiète, pour sa part, du service d'ordre du FN, «milice politique» forte d'un millier d'hommes, entièrement mobilisée pour protéger le Palais

des congrès de Strasbourg où sont attendus de samedi à lundi ses 2200 délégués et plusieurs milliers d'invités.

Le «Comité national de vigilance contre l'extrême-droite», regroupement d'organisations de gauche à l'origine d'une grande «manifestation européenne pour les libertés» prévue samedi après-midi, a appelé à défilier «dans le calme» dans les rues de la ville, à bonne distance de ce palais.

Le maire socialiste de Strasbourg, Catherine Trautmann, a affirmé «essentiel que ces trois jours se déroulent dans la plus tranquille des déterminations». Elle a dénoncé la «provocation» du Front national qui a choisi la capitale alsacienne, siège du parlement européen et du Conseil de l'Europe, «pour en parasiter la dimension symbolique».

Des manifestants anti-FN venus d'Allemagne, Belgique ou Suisse sont aussi attendus pour l'occasion à Strasbourg. Les élus locaux de la majorité ont prévu pour leur part une manifestation séparée demain matin.

Face à cette mobilisation sans précédent, M. Le Pen a pris les devants en rejetant par avance sur ses adversaires la responsabilité d'éventuels incidents.

L'Albanie en crise

## Contrebande sur l'Adriatique

L'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe a approuvé officiellement hier l'envoi d'une force multinationale en Albanie sous réserve d'un feu vert de l'ONU et la création d'une mission civile à long terme de l'OSCE. Cette dernière s'occupera de la démocratisation du pays, où des affrontements entre villageois et bandes armées ont fait hier 18 morts. La crise sociale albanaise déborde en outre sur les pays voisins.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Foggia — Quatorze personnes, de nationalité italienne et albanaise, ont été arrêtées à Foggia, dans le sud de l'Italie, à la suite de la découverte d'un trafic de drogue et d'armes entre l'Albanie a-t-on appris de source officielle.

La police a également saisi une cinquantaine de kilos de marijuana provenant d'Albanie mais n'a pas voulu donner d'indication pour le moment sur le trafic d'armes. Cette enquête, encore en cours, aura des développements qui «démontreront les relations entre la criminalité italienne et la criminalité albanaise», a seulement indiqué à la presse le chef de la police de Foggia, Sergio Visone.

Par ailleurs, le malfaiteur albanaise, grièvement blessé à Vlora, dans le sud de l'Albanie et transporté mardi en Italie après que des médecins italiens aient été pris en otages, était recherché par la police italienne a-t-on appris de source judiciaire à Bari. Geron

Allay y est accusé de tentative d'homicide, de vol, de détention d'armes, délits commis en 1992 dans le sud de l'Italie. Son cousin Ervin Skenderay, qui est arrivé en Italie avec lui, a été arrêté pour sequestration de personnes. En outre, il doit purger une peine de prison de 16 mois pour détention d'armes et recel, délits commis à Milan.

Mardi à Vlora, un groupe de malfaiteurs albanaise avait libéré quatre médecins de la Croix-Rouge italienne à condition qu'un des leurs, grièvement blessé à la tête après un affrontement avec la police ayant fait trois morts parmi les policiers, soit emmené en Italie pour y être soigné.

Le gouvernement italien a pris des mesures d'urgence pour pouvoir rapatrier sans délai tous les Albanais jugés dangereux qui ont profité de l'exode des réfugiés fuyant les troubles dans leur pays, pour venir en Italie. En quelques jours, environ 1200 indésirables ont ainsi été reconduits par avion militaire en Albanie.



ALEXANDER ZEMLIANICHENKO, ASSOCIATED PRESS  
À l'ombre de la cathédrale Saint-Basile, sous le regard du «père des peuples».

# LE DEVOIR

# ÉCONOMIE

Bourse de Toronto

## Chute spectaculaire des titres de Bre-X

De 15,50 \$ mercredi à... 2,50 \$ à la clôture hier

La déconfiture de la société minière Bre-X, qui s'est accélérée hier avec la chute spectaculaire de ses titres en bourse, commence à ressembler, pour plusieurs gros actionnaires, à une ruée vers l'or qui aura mal tourné.

FRANÇOIS NORMAND  
LE DEVOIR

Hier, à 15h, la Bourse de Toronto a levé l'arrêt des transactions sur le titre de Bre-X. Et en une heure seulement, le titre de la compagnie minière albertaine a subi une chute vertigineuse de 13 \$.

Le titre de Bre-X cotait à 15,50 \$ quand les transactions furent suspendues mercredi pour contrer le vent de panique chez les nombreux actionnaires. Hier, à la clôture des marchés boursiers, le titre de l'entreprise cotait à 2,50 \$. En une heure, il s'est d'ailleurs vendu un volume de 7 998 628 titres, à la Bourse de Toronto, et de 1 787 405 titres, à la bourse de Montréal.

Toute cette histoire a commencé mercredi lorsque la compagnie a annoncé, à la surprise générale, qu'un consultant minier indépendant avait estimé qu'il était «fort possible» que Bre-X ait exagéré le potentiel du gisement d'or de Busang, situé dans la forêt de la province indonésienne du Kalimantan.

Dans son rapport, le consultant indépendant fait état d'«échantillons et d'une [évaluation] de ces échantillons non valides», faisant savoir mercredi, par voie de communiqué, les responsables de Bre-X en refusant toutefois de commenter ces informations.

De plus, hier, un partenaire de Bre-X, Freeport-McMoran Copper and Gold, en rajoutait en déclarant qu'il pourrait n'y avoir en fait qu'une quantité minime d'or à Busang.

Face à cette controverse, Bre-X a annoncé hier, en fin de journée, par voie de communiqué, qu'elle avait mandaté un autre consultant minier indépendant, la firme canadienne Strathcona Mineral Services Limited, pour tenter de faire la lumière sur toute cette affaire.

Au cours des 18 derniers mois, les titres de la compagnie avaient connu une croissance phénoménale à la suite de la découverte du fameux gisement d'or. Ce dernier avait même été largement présenté comme la découverte minière du siècle.

Cela a permis à Bre-X de distancer ses principaux concurrents qui avaient une bien meilleure position qu'elle dans l'industrie minière.

Des dizaines de milliers d'investisseurs s'étaient alors littéralement lancés dans cette aventure minière «en or». Plusieurs personnes sont même devenues millionnaires alors que le prix du titre de Bre-X grimpeait au-dessus de 250 \$, avant un fractionnement d'actions de 10 contre un.

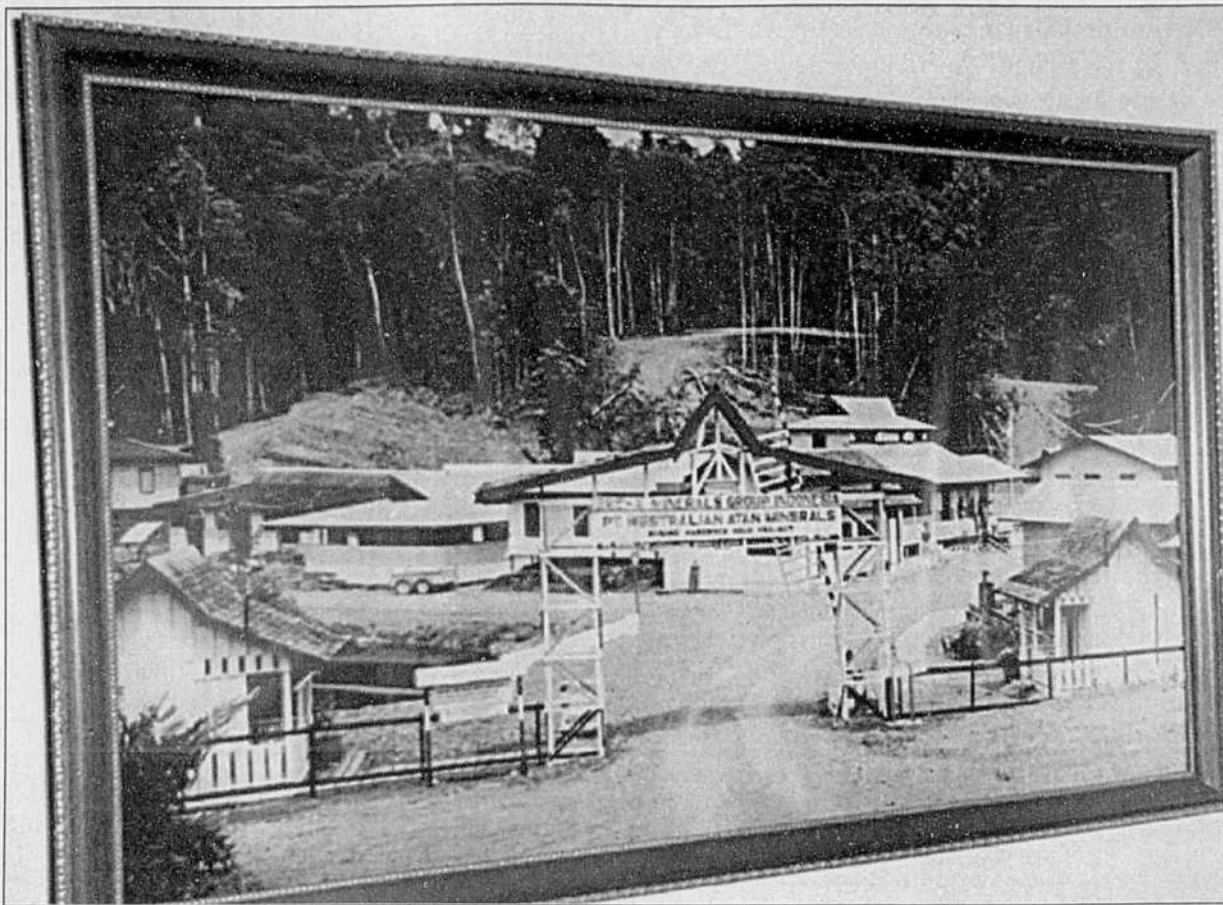


Photo encadrée du site du gisement minier de Busang, en Indonésie, telle que peuvent la voir les visiteurs au siège social de Bre-X, à Calgary.

### Caisse de dépôt

La chute vertigineuse des titres de Bre-X fera perdre beaucoup d'argent à bon nombre d'investisseurs. La Caisse de dépôt et placement du Québec, qui détenait elle-même pour 104 millions d'actions de la compagnie minière, au 31 décembre 1996, a déclaré hier prendre cette mauvaise nouvelle avec sérénité.

Selon le rapport d'activités qu'elle a rendu public mercredi, la Caisse détenait 4,8 millions d'actions de Bre-X au 31 décembre, pour une valeur de 104 millions.



David Walsh, le président de Bre-X

La Caisse a plutôt fait l'acquisition de ces titres parce qu'elle croyait, comme des dizaines de milliers d'investisseurs, qu'il s'agissait d'une excellente affaire.

M. Dougherty a cependant souligné que la Caisse avait été prudente et qu'elle n'avait pas acheté autant de titres de Bre-X qu'elle aurait pu, compte tenu de la taille de son portefeuille et de la pondération du titre à la Bourse de Toronto.

Il demeure néanmoins que, sur papier, la Caisse a enregistré des pertes avec la chute hier du titre de Bre-X.

Avec une action valant 2,50 \$, le portefeuille d'actions de la Caisse, évalué à 104 millions au 31 décembre dernier, vaudrait aujourd'hui à peine 12 millions.

Avec La Presse canadienne

## La Bourse de Toronto dégringole

PRESSE CANADIENNE ET ASSOCIATED PRESS

Toronto — La Bourse de Toronto a subi hier sa perte la plus importante en neuf ans et demi, dans une séance marquée par la vente massive des titres de Bre-X, la minière de Calgary en déconfiture. L'indice TSE 300 a dégringolé de 191,09 points pour s'établir à 5931,75. C'est le recul le plus fort depuis le lundi 19 octobre 1987.

Steve Saldanha, économiste pour le Canada Trust, n'a jamais rien vu comme le plongeon de l'action Bre-X: «C'est le plus gros que j'aie vu. Le plus gros, le plus rapide et le plus brutal. [...] C'est pas mal laid». Le volume d'actions Bre-X larguées était tel — environ huit millions — que les ordinateurs de la bourse ont défilé deux fois, selon M. Saldanha.

Comme si ce n'était pas assez, la dégringolade de Wall Street a accentué la tendance un peu partout, face au risque que la Réserve fédérale des États-Unis décide une autre hausse des taux d'intérêt, après celle de mardi. A New York, l'indice Dow Jones des 30 grandes valeurs industrielles est descendu de 140,11 points, finissant la séance à 6740,59.

Le monde de la finance craint une hausse des taux d'intérêt, les dernières statistiques économiques américaines montrant que la croissance se maintient. Les investisseurs ont donc reporté leur mise sur le marché obligataire.

La chute d'hier a été provoquée notamment par les ventes de logements aux États-Unis, qui ont atteint un sommet en février; il s'agit des meilleurs chiffres en plus de 10 ans, soit depuis avril 1986. Par ailleurs, les offres d'emploi continuent d'augmenter aux États-Unis et les inscriptions à l'assurance-chômage, à diminuer, soit pour une troisième baisse en quatre semaines. Les bons résultats statistiques constatés hier donnent à croire qu'une nouvelle hausse des taux est probable, d'où l'inquiétude de Wall Street.

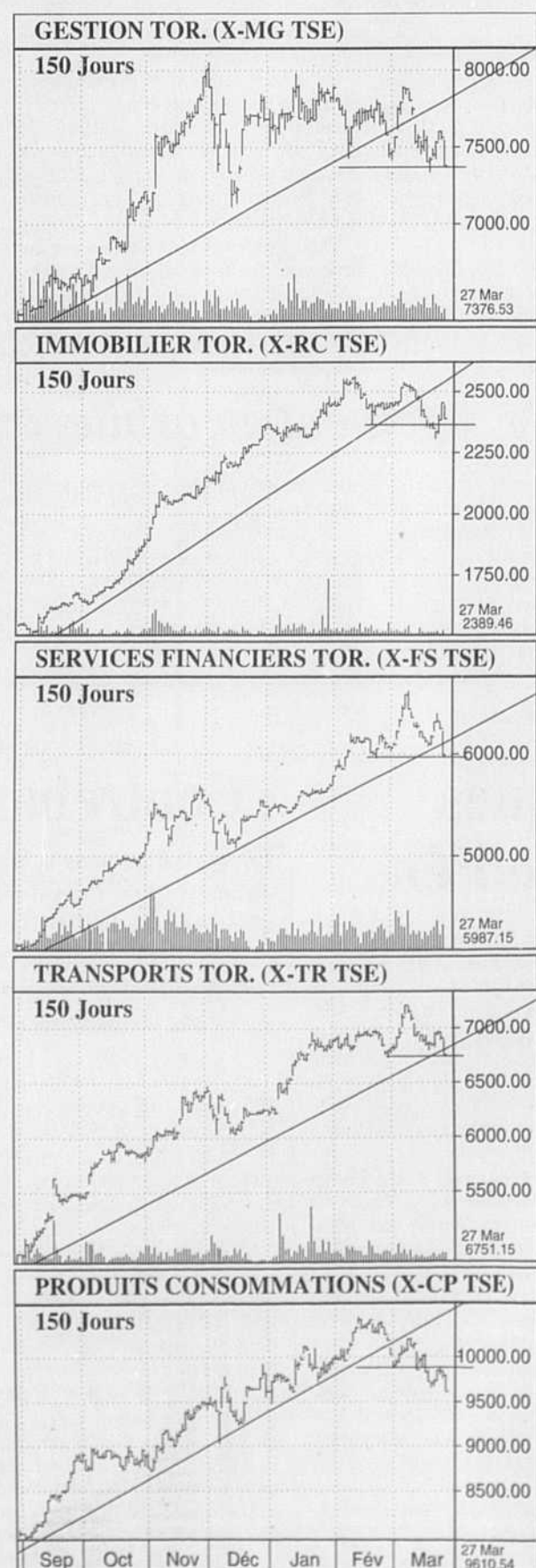
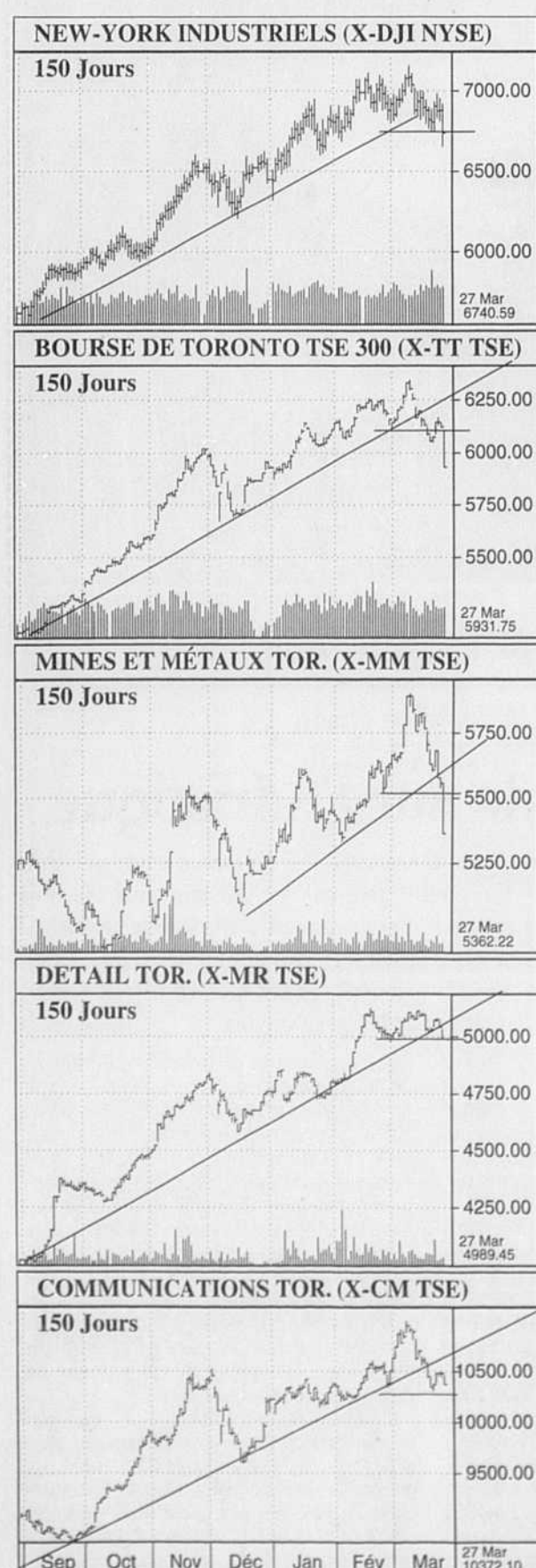
A Montréal, l'indice XXM a diminué de 100,28 points pour finir à 3001,45 et les six indices sectoriels ont baissé, ceux des banques, des minières et des industrielles d'une centaine de points ou plus.

### EN BREF

#### Vidéotron en appelle de la décision du CRTC

(LE DEVOIR) — Le Groupe Vidéotron a déposé auprès de la Cour d'appel fédérale une requête pour obtenir la permission d'en appeler de la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) portant sur son acquisition de CFCE. Alléguant que le CRTC a outrepassé son champ de compétences, Vidéotron vise à obtenir l'annulation de la «condition suspensive» affectant la prise de contrôle des activités de câblodistribution de CF Cable TV, écrit la compagnie dans un communiqué. Dans sa décision, le CRTC avait suspendu la prise de contrôle de CF Cable par Vidéotron jusqu'à ce que Télévision Quatre Saisons soit vendue à une tierce partie. Cette condition visait à obtenir la pleine collaboration de Vidéotron pour une vente rapide de la chaîne en difficulté, soit avant la fin de l'été prochain.

# COUP D'ŒIL BOURSIER



### DECISION-PLUS Séminaire d'information

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

Mardi le 8 avril 1997 à 19:00h  
740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210  
Réservez votre place :

**(514)392-1366**  
<http://www.decisionplus.com>

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)		
<b>BOURSE DE MONTRÉAL</b>						
XXM:Indice du marché	21444	3001.45	-100.28	-3.2		
XCB:Bancaire	15044	4643.97	-194.66	-4.0		
XCO:Hydrocarbures	2743	2361.04	-46.23	-1.9		
XCM:Mines et métaux	3632	3180.56	-129.20	-3.9		
XCF:Produits forestiers	1568	2731.15	-47.16	-1.7		
XCI:Bien d'Équipement	4267	2811.32	-95.21	-3.3		
XCU:Services publics	1731	2739.04	-24.10	-0.9		
<b>BOURSE DE TORONTO</b>						
TSE 35	17856	314.01	-11.98	-3.7		
TSE 100	*	358.10	-13.03	-3.5		
TSE 200	*	365.09	-5.53	-1.5		
TSE 300	53318	5931.75	-191.09	-3.1		
Institutions financières	8853	5987.15	-260.96	-4.2		
Mines et métaux	2731	5362.22	-194.01	-3.5		
Pétrolières	6246	6370.32	-129.00	-2.0		
Industrielles	7947	3877.71	-92.51	-2.3		
Aurifères	16179	9559.92	-906.93	-8.7		
Pâtes et papiers	2495	4649.89	-79.70	-1.7		
Consommation	1470	9610.54	-178.82	-1.8		
Immobilier	606	2389.46	-63.41	-2.6		
Transport	1664	6751.15	-157.16	-2.3		
Pipelines	317	5059.69	-103.40	-2.0		
Services publics	1446	4565.80	-63.18	-1.4		
Communications	1391	10372.10	-107.09	-1.0		
Ventes au détail	1313	4989.45	-51.90	-1.0		
Sociétés de gestion	653	7376.53	-186.15	-2.5		
<b>BOURSE DE VANCOUVER</b>						
Indice général	45648	1130.46	-56.24	-4.7		
<b>MARCHÉ AMÉRICAIN</b>						
30 Industrielles	48268	6740.59	-140.11	-2.0		
20 Transports	7084	2404.38	-31.29	-1.3		
15 Services publics	10382	219.12	-4.12	-1.8		
65 Dow Jones Composé	65735	2103.34	-38.84	-1.8		
Composite NYSE	*	407.43	-7.94	-1.9		
Indice AMEX	*	697.77	-13.70	-1.9		
S&P 500	*	790.50	+1.43	0.2		
NASDAQ	*	1249.51	-19.57	-1.5		
<b>LES PLUS ACTIFS DE TORONTO</b>						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
BRE-X MINERALS	7998	3.70	2.25	2.50	-13.00	-83.9
SNC-LAVALIN GRP A	2304	16.75	15.75	16.10	+0.50	3.2
BROOKFIELD IR	2269	9.30	9.10	9.25	-	-
WESTAIM CP (THE)	1975	5.25	5.20	5.25	-0.05	-0.9
CDN IMPERIAL BK	1761	33.00	31.60	31.60	-1.40	-4.2
MINORCA RES INC	1694	1.50	1.02	1.35	-3.25	-70.7
BK OF NOVA SCOTIA	1647	55.20	52.25	52.40	-2.95	-5.3
LIJONRE MNG INTL	1524	3.50	3.45	3.50	-	-
BEMA GOLD CP	1406	9.45	8.75	8.90	-1.00	-10.1
BANK OF MONTREAL	1358	52.70	50.20	50.20	-2.50	-4.7
<b>LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL</b>						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
BRESEA RES LTD	3922	1.40	1.00	1.15	-5.70	-83.2
BRE-X MINERALS	1789	3.50	2.30	2.69	-12.81	-82.6
SODISCO-HOWDEN	1283	0.10	0.10	0.10	-	-
MINORCA RES INC	917	1.50	1.02	1.40	-3.20	-69.6
MISPEC RESOURCES	788	1.90	1.45	1.90	-0.10	-5.0
DIADEM RES LTD	769	3.30	2.25	2.90	+0.05	1.8
NOVA CP	543	11.85	11.15	11.40	-0.45	-3.8
REPA ENTR INC	456	1.70	1.55	1.55	+0.02	1.3
CONSL OASIS RES	437	0.20	0.15	0.19	-0.02	-9.5
DENISON MINES LTD	385	0.38	0.36	0.37	+0.01	2.8

## ÉCONOMIE

## Transaction de 602 M

## Alliance s'implante aux États-Unis

CLAUDE TURCOTTE  
LE DEVOIR

Produits forestiers Alliance a finalisé hier l'acquisition des installations de production de Coosa Pines en Alabama qu'elle a achetées de Kimberly-Clark pour la jolie somme de 602,7 millions \$ US. Cela fera à toutes fins utiles doubler sa production.

Fondée en mai 1994 pour acquérir les activités de papier journal et de papier non couché à base de pâte mécanique, ainsi qu'une partie du secteur de bois d'œuvre de Domtar, cette jeune société annonce maintenant une première et très importante acquisition aux États-Unis, un marché qu'elle connaît sans doute fort bien, puisqu'elle y exporte déjà 80 % de sa production de papier et 60 % de son bois d'œuvre.

Les installations acquises en Alabama comprennent une papeterie ayant une capacité de production de 308 000 tonnes de papier journal et de 85 200 tonnes de papier d'impression non couché, ainsi qu'une usine de pâte d'une capacité de 220 000 tonnes de pâte bouffante et de 50 000 tonnes de pâte chimique. En outre, l'acquisition comprend 167 000 hectares de territoires forestiers détenus en propriété ou loués; y a en fin une scierie produisant 51 millions de pmp par année.

Cette acquisition, a-t-on annoncé par communiqué hier, a été financée en partie par une émission de 18 250 000 reçus de souscription à un prix de 27,50 \$, ce qui donne une valeur de 501,8 millions. Le reste a été financé par un recours aux nouvelles facilités de crédit de l'entreprise.

Les dirigeants d'Alliance ont par ailleurs fait savoir que la convention relative aux reçus de souscription datée du 3 mars 1997 a été amendée hier, de telle sorte que ces reçus seront réputés détenteurs d'actions ordinaires de la société à 17 heures, heure de Montréal, le 2 avril prochain.

Ces reçus de souscription seront négociés aux bourses de Montréal et de Toronto jusqu'à la fermeture des marchés le 2 avril.

De plus, le registre des transferts de reçus tenu par Montréal Trust sera fermé le 7 avril; tous les détenteurs qui auront déposés leurs reçus recevront des certificats représentant les actions ordinaires.

Hier encore, 2 737 500 reçus de souscription supplémentaires ont été émis au prix de 27,50 \$, ce qui donne un produit net additionnel de 71,8 millions.

Les hauts dirigeants de Produits forestiers Alliance, qui étaient aux États-Unis pour la clôture de la transaction, donneront une conférence de presse à Montréal mercredi prochain.

Au cours de l'exercice financier de 1996, cette société a déclaré des revenus de 424 millions et un bénéfice net de 56 millions. Elle a 2000 employés au Québec et au Nouveau-Brunswick. L'acquisition en Alabama lui en donne 1400 de plus.

Montréal XXM	Toronto TSE-300	New York Dow Jones
-100,28 3001,45	-191,09 5931,75	-140,11 6740,59
dollar canadien or		
-0,27 72,52 \$US	-1,30 350,20 \$US	

## LES DEVICES ÉTRANGÈRES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,3266
Allemagne (mark)	0,8240
Australie (dollar)	1,1145
Barbade (dollar)	0,7036
Belgique (franc)	0,04068
Bermudes (dollar)	1,3927
Brésil (real)	1,3370
Caraïbes (dollar)	0,5242
Chine (renminbi)	0,1716
Espagne (peseta)	0,01002
États-Unis (dollar)	1,3790
Europe (ECU)	1,6377
France (franc)	0,2448
Grèce (drachme)	0,005463
Hong Kong (dollar)	0,1830
Inde (roupie)	0,0404
Italie (lire)	0,000849
Jamaïque (dollar)	0,0438
Japon (yen)	0,01115
Mexique (peso)	0,1876
Pays-Bas (florin)	0,7509
Portugal (escudo)	0,008485
Royaume-Uni (livre)	2,2512
Russie (rouble)	0,000247
Singapour (dollar)	0,9733
Suisse (franc)	0,9742
Taiwan (dollar)	0,0514
Venezuela (bolivar)	0,00296

## La plus forte hausse en deux ans

## Le PIB a gagné 0,6 % en janvier

Le gain dépend à 60 % du secteur manufacturier

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — L'activité économique a commencé 1997 du bon pied, en janvier, mais la plupart des entreprises n'ont pas été promptes à embaucher de nouveaux employés, indique Statistique Canada.

Le produit intérieur brut (PIB) a gagné 0,6 % en janvier, sa plus forte hausse en deux ans. Avec le recul de 0,2 % en décembre, ces deux mois sont ensemble représentatifs de la croissance modérée du second semestre.

Le gain de janvier dépend à 60 % du secteur manufacturier, puis des commerces de gros et détail et des services de communications.

Les services publics ont avancé de 2,2 %, surtout avec la production d'électricité qui a crû de 3,1 %. Au Québec, la demande avait diminué en décembre à cause du temps doux, remarque l'agence nationale.

À l'inverse, les secteurs de l'agriculture et des mines, notamment, ont freiné le mouvement à la hausse du PIB.

Par ailleurs, de janvier 1996 à jan-

vier 1997, cet indice aura augmenté globalement de 2,8 %. Cette croissance ne s'est toutefois pas traduite par une augmentation significative du nombre d'emplois. Le nombre de personnes sur les listes de paye n'a que «légèrement augmenté» pour s'établir à 11 182 000 à travers le Canada.

En janvier, les entreprises ont ajouté 9000 personnes à leurs effectifs, tenant simplement le rythme observé au dernier trimestre de 1996.

Les employés de l'alimentation, du commerce de détail, des finances, des assurances et de l'immobilier ainsi que des services de location ont grossi leurs rangs. Mais il y a eu des pertes d'emplois dans les secteurs du commerce de gros, de l'hôtellerie et de la restauration.

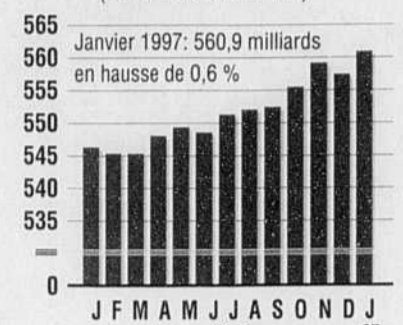
La hausse de l'emploi a continué sur sa lancée dans le commerce de détail, avec quelque 11 000 salariés de plus. L'alimentation, en Colombie-Britannique et au Québec, a obtenu les gains les plus marqués.

D'autre part, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté en janvier de 0,2 % par rapport à décembre, de 4,1 % comparativement à janvier 1996, grâce à une plus forte moyenne des heures travaillées.

Au Québec, la rémunération a reculé de 1,0 % de décembre à janvier, mais a monté de 3,4 % d'un mois de janvier à l'autre. En Ontario, elle a avancé de 0,3 % de décembre à janvier, de 3,9 % d'un mois de janvier à l'autre.

## LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

Voici l'évolution du produit intérieur brut (PIB) du Canada, présenté en milliards de dollars (valeurs désaisonnalisées).



Source: Statistique Canada

## Télécommunications par satellites

## Cancom obtient le feu vert d'Ottawa

MARIE TISON  
PRESSE CANADIENNE

Cancom a obtenu l'approbation d'Industrie Canada pour établir un service de télécommunications par satellites à basse orbite sur l'ensemble du territoire canadien.

C'est ce qu'a annoncé hier le président et chef de la direction de Cancom (Communications par satellite canadien), M. Alain Gourde, lors d'une conférence de presse organisée à Toronto mais disponible par téléconférence.

Cette conférence visait à souligner la signature d'une entente avec deux entreprises américaines, AirTouch Satellite Services et Loral Space and Communications, pour créer Globalstar Canada.

Cette firme, qui sera contrôlée par Cancom, fournira une gamme de services téléphoniques par satellite, depuis la transmission de voix jusqu'aux services de télécopie, en passant par les transferts de données, les téléconférences et la messagerie.

Ce service prendra place dans le cadre beaucoup plus large du réseau Globalstar, un consortium international de fabricants de matériel de télécommunications et d'exploitants de réseaux cellulaires qui lancera un ensemble de 48 satellites à basse orbite d'ici la fin de 1999.

Ce système permettra d'offrir des services dans plus de 100 pays, à partir de postes fixes et d'appareils ressemblant beaucoup aux téléphones cellulaires actuels.

En Amérique du Nord, le consortium vise les abonnés qui voyagent dans le monde et qui ont besoin d'une connexion téléphonique unique qui soit fiable et ceux qui se déplacent dans des zones qui ne sont pas desservies par les réseaux téléphoniques traditionnels ou le cellulaire.

## Au Canada

M. Michael Targoff, président et chef de l'exploitation de Loral Space and Communications, a affirmé que le service avait un grand potentiel au Canada, parce qu'en raison de la distance géographique et de la faible densité de population, de grandes étendues ne pourront jamais être couvertes économiquement par le cellulaire.

Les promoteurs visent plus particulièrement les industries qui font des affaires dans des endroits reculés, comme le secteur des transports, des mines et des ressources naturelles.

Cancom espère notamment que ce nouveau système favorisera l'expansion de son service Cancom Mobile, qui est destiné à l'industrie du transport.

En plusieurs endroits, y compris dans les pays en voie de développement, l'installation de postes fixes permettra de relier des communautés isolées au reste du monde, alors qu'il serait bien trop onéreux d'installer un ré-

## ACTION CENTRE-VILLE

Centre communautaire pour aîné(e)s

POSTE: COORDONNATEUR(TRICE) DES SERVICES DE MAINTIEN DANS LA COMMUNAUTÉ  
Temps plein 35 heures par semaine  
SCOLARITÉ: D.E.C. ou B.A.C. en science sociale, gérontologie, gestion  
EXPÉRIENCE: Au moins quatre (4) ans en milieu communautaire  
TÂCHES GÉNÉRALES:  
• coordonner le fonctionnement des services;  
• gérer et développer une équipe bénévole;  
• maintenir et développer des ententes de services;  
• exécuter des tâches de bureau;  
• être attentif aux besoins des aînés.  
Envoyer votre curriculum vitae d'ici le 4 avril 1997, à l'attention de:  
Hélène Louise Élie  
110, rue Sainte Catherine Est  
Montréal H2X 1K7

## Fonds de retraite

## Travailleurs de la construction insatisfaits de la gestion de la Caisse de dépôt

ROBERT DUTRISAC  
LE DEVOIR

Encore cette année, le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction, syndicat américain qui représente 45 000 travailleurs québécois de la construction, soit le tiers des effectifs du secteur, s'est montré «extrêmement déçu» des rendements dégagés par leurs caisses de retraite que gère la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Pourtant, le rendement obtenu par les fonds de retraite des travailleurs de la construction, parmi des nombreux fonds que la Caisse gère, a été supérieur au rendement général de la Caisse, reconnaît le Conseil. Ce rendement général a été de 15,6 % tandis que les fonds de retraite des travailleurs de la construction a fait 1,66 % de plus.

Mais, d'expliquer dans un communiqué Maurice Pouliot, le porte-parole du Conseil, cette différence à l'avantage des travailleurs de la construction est imputable à «la politique de placement», c'est-à-dire la répartition de l'actif entre les obligations, les hypothèques, les actions canadiennes, américaines et américaines, les immeubles et les valeurs à court terme, qui est décidée par «les partenaires de l'industrie de la construction», bref le comité de placement qui définit cette répartition.

Or, catégorie par catégorie, les rendements des caisses de retraite des travailleurs de la construction

ont été inférieurs cinq fois sur sept, ce qui suscite l'indignation de M. Pouliot. Selon lui, si les rendements du fonds principal, catégorie par catégorie, avaient été égaux globalement dans chacune des catégories d'actifs, le rendement total de ce fonds, totalisant 2,627 milliards de dollars, serait passé de 17,26 % à 17,8 % pour un écart de 14 millions de dollars. À cela s'ajoute, a signalé M. Pouliot, le manque à gagner de deux autres fonds complémentaires des travailleurs de la construction qui s'élève à 5,3 millions de dollars. Bref, c'est près de 20 millions de dollars que les travailleurs de la construction ont perdu à cause de la Caisse de dépôt, raisonne M. Pouliot.

«La Caisse se montre toujours incapable de gérer avec efficacité le bas de laine des travailleurs de la construction», accuse M. Pouliot. Le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction réclame depuis plusieurs années une modification à la loi pour soustraire la gestion des fonds de retraite des travailleurs de la construction des mains de la Caisse de dépôt.

Or, le Conseil fait bande à part. Les autres organisations syndicales qui participent à ces fonds — la FTQ, la CSN et la CSD — se sont toujours dit satisfaites de la gestion de la Caisse de dépôt et n'ont jamais exprimé leur intention de retirer leur fonds de la Caisse.

Les  
travailleurs  
soutiennent  
avoir perdu  
20 millions  
à cause  
de la Caisse

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS



## AGENTES DE PROGRAMME RÉGIONAUX

Carrefour Canadien International (CCI) est une organisation bilingue à base bénévole, incorporée au Canada en 1968. CCI est à refaire sa structure organisationnelle. Nous sommes à la recherche d'agentes de programme pour coordonner la livraison de nos programmes dans nos nouveaux bureaux régionaux. Le bureau régional du Québec sera situé à Montréal.

Cette personne offre du soutien au directeur régional dans la planification et la mise en oeuvre des programmes notamment le recrutement, la sélection et l'orientation des participant-e-s, le financement ainsi que la coordination de la logistique des stages. L'agent-e de programme fournit du soutien organisationnel et de la formation aux comités bénévoles de la région.

Les candidat-e-s détiennent un diplôme universitaire de premier cycle et trois années d'expérience de travail dans le secteur des ONG. Cette personne possède des connaissances du développement communautaire, des aptitudes en administration et en gestion du stress ainsi que d'excellentes compétences en communications écrites et orales et l'habileté de travailler avec des bénévoles.

Les candidat-e-s doivent être bilingues, en français et en anglais, et doivent avoir des connaissances des logiciels à version pour Windows. Voyages et fins de semaine de travail à l'occasion.

Faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 4 avril 1997 à:

Jean-Guy Bibeau, directeur général - CCI  
31, av. Madison, Toronto (ON) M5R 2S2, téléc. (416) 967-9078  
courriel électronique: cel@web.apc.org

Aucun appel, S.V.P. Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui s'intéressent au poste. Seulement les personnes convoquées en entrevue recevront un appel.



## CÉGEP DE LÉVIS-LAUZON

Concours # 529

## DIRECTRICE GÉNÉRALE ou DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE COLLÈGE: accueille près de 3 500 élèves de l'enseignement régulier dans les programmes de formation préuniversitaire et technique. Plus de 7 000 adultes y reçoivent annuellement une formation créditée et non créditée à la formation continue. Il dispose d'un Centre spécialisé en robotique par lequel il réalise le transfert de connaissances technologiques aux personnes et aux entreprises.

LE DÉFI: préoccupé par la réussite des élèves et la qualité des services offerts, vous aurez la responsabilité de mobiliser les ressources humaines pour la réalisation de la mission de formation et de service à la communauté. Vous saurez développer les programmes et activités correspondant aux besoins de la clientèle et promouvoir des rapports fructueux avec les partenaires à l'interne et à l'externe.

LE PROFIL: vous êtes reconnu pour votre leadership, votre capacité de mobiliser et de travailler en équipe. Vous êtes capable de définir, communiquer et faire partager la mission éducative du Collège.

## LES EXIGENCES:

- Obligatoires:
  - Diplôme universitaire terminal de premier cycle.
  - Expérience minimale de 8 années dont 3 dans un poste de direction.
  - Formation en administration.
  - Connaissance du milieu de l'éducation.

## Souhaitables:

- Diplôme universitaire terminal de deuxième cycle.
- Connaissance du réseau collégial et de l'environnement économique, politique et social, local et régional.

Les candidats joindront à leur curriculum vitae un court texte (deux pages) décrivant leur motivation à poser leur candidature.

L'entrée en fonction est prévue pour juillet 1997.

Les personnes intéressées feront parvenir leur candidature (curriculum vitae et attestations d'études) avant 16 h le 11 avril 1997, à l'adresse suivante:

CONCOURS DIRECTRICE OU DIRECTEUR GÉNÉRAL  
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES  
Cégep de Lévis-Lauzon  
205, Mgr. Bourget  
Lévis, QC G6V 6Z9

N.B.: Seules les personnes présélectionnées recevront une réponse au plus tard le 25 avril 1997.



Notre client REXFOR est une société d'état axée sur le développement économique durable du secteur forestier québécois. Elle intervient en partenariat dans la mise en valeur et la transformation des ressources forestières, en mettant à contribution son savoir-faire et en privilégiant l'innovation. Dans le cadre de sa mission, elle désire s'adjoindre des personnes dynamiques pour combler les postes suivants:

## CONSEILLER TECHNIQUE - PRODUITS FORESTIERS

Relevant du directeur technique - Produits forestiers, vous aurez à fournir une expertise technique dans le montage, l'évaluation et la concrétisation de projets industriels de fabrication de produits dérivés du bois à valeur ajoutée (2ème et 3ème transformations). Pour ce faire, vous devrez être au fait des produits et procédés émergents à fort potentiel commercial, identifier des partenaires potentiels et des occasions de maillage, et fournir des avis techniques dans le cadre de projets de transformation afin de supporter les partenaires actuels et potentiels de REXFOR.

Axé sur les résultats, autonome et créatif, vous avez démontré une expertise technique et d'excellentes habiletés au niveau du développement des affaires. Vous possédez de fortes capacités de communication tant au plan verbal qu'écrit (l'anglais est essentiel).

Titulaire d'un diplôme en génie, vous avez un minimum de 10 ans d'expérience dans le domaine. Le poste exige des déplacements fréquents de courte durée. Si votre rémunération actuelle se rapproche de 60 000 \$, vous serez intéressé(e) par ce poste. Référence 0052.

## CONSEILLER TECHNIQUE - ÉQUIPEMENTS ET TECHNOLOGIES

Relevant du directeur technique - Équipements et technologies, vous aurez à fournir une assistance technique et commerciale aux promoteurs dans l'élaboration de leurs projets et tout au cours de leur réalisation dans le cadre de leur partenariat avec REXFOR. Vous agirez à titre d'expert technique par votre connaissance de l'industrie des équipements de transformation des produits forestiers et des nouvelles technologies reliées au secteur. Vous aurez à effectuer la promotion de projets de partenariat, l'analyse de tels projets, faire les recommandations pertinentes en vue de procéder à des investissements.

Ingénieur de formation de préférence, vous devez avoir 10 ans d'expérience pratique en développement de la fabrication industrielle. Une formation additionnelle en administration des affaires serait un atout.

Excellent communicateur bilingue, tant au plan verbal qu'écrit, vous êtes reconnu pour votre rapidité d'analyse et votre expertise. Dynamique, vous êtes apte à évoluer de façon autonome et valoriser le travail d'équipe. Disponible pour effectuer des voyages de courte durée, vous serez intéressé(e) par ce poste si votre rémunération actuelle se rapproche de 60,000 \$. Référence 0053.

## ANALYSTE TECHNIQUE - PRODUITS FORESTIERS

Relevant du directeur technique - Produits forestiers, vous aurez à réaliser l'analyse technique et commerciale des projets industriels examinés par REXFOR et émettre les recommandations pertinentes. Vous aurez à préparer des rapports d'information et d'analyse en vue de projets d'investissement et offrir une aide ponctuelle à des demandes d'information internes ou externes relatives au secteur des produits forestiers.

Votre sens des priorités vous permet d'être d'une grande efficacité et flexibilité dans votre travail. Proactif et débrouillard, vous êtes en mesure d'utiliser les outils de communication et de recherche d'information de pointe. Vous êtes minutieux et savez très bien communiquer tant au plan verbal qu'écrit (bilinguisme essentiel).

Diplômé en génie, vous avez une bonne connaissance du secteur des produits forestiers. Un minimum de trois ans d'expérience est exigé. Référence 0054.

Pour ces trois postes, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 4 avril 1997, en indiquant le numéro de référence à:

Le Devoir, dossier 1573  
2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage  
Montréal, (Québec)  
H3A 3M9

Pour réservation  
publicitaire,  
composez  
985-3316  
ou  
1-800-363-0305

télécopieur  
985-3390

CARRIÈRES  
&  
PROFESSIONS  
LE DEVOIR

LE DEVOIR

## TOURISME

## Rome et le Vatican

Tous les mythes s'y sont fondus

Admettons que vous ne célébrerez pas Pâques à Rome cette année. Vous ne verrez pas ses cloches partir aux quatre vents de la chrétienté. Ni le pape bénir, *urbi et orbi*, la foule, venue de partout, rassemblée sur la place Saint-Pierre. Peut-être l'an prochain? Mais non! Pourquoi pas bientôt?

NORMAND CAZELAIS

Il y a sûrement mille raisons de ne pas aimer Rome: la circulation d'enfer, les sautes d'humeur des Romains, la pollution, les prix qui ressemblent parfois à de l'arnaque, les pigeons — tout de même moins nombreux qu'à Venise.

Mais comment ne pas l'aimer? Tous les mythes s'y sont fondus. Au passage à gué sur le Tibre, un fleuve à peine plus long que la Tamise, des marchands ont commencé leur négociation.

La légende y a fait venir Énée, prince troyen, a imaginé la louve allaitant Remus et Romulus, la querelle des deux frères, le drame original.

La géographie y a disposé sept collines, le Capitole, le Palatin et *alii*, transformées par l'histoire en personnages. L'Empire romain en a fait le centre du monde temporel, les successeurs des apôtres la capitale d'un univers spirituel. Qui dit mieux?

S'y trouvent, au mètre carré, plus de trésors que partout au monde. Ici un obélisque ou des fontaines, là des statues de Michel-Ange, la piéta de Bellini, des chefs-d'œuvre de Raphaël et de Léonard de Vinci.

Où porter ses pas? Vers le Colisée et les restes du Forum, les églises et leur ornementation, les musées?

Quoi admirer? Toute cette architecture, ses volutes et ses masses? Ou la vie de la ville partagée entre l'agitation et les cafés tranquilles, entre le dédale des petites rues du quartier du Panthéon et la nonchalance étudiée de la via Veneto?

Au cœur de cette ville dite éternelle, il en existe une autre, une ville-État, celle du Vatican, minuscule et flamboyante, secrète et glorieuse.

De la chapelle Sixtine au Borgo, des Jardins et du palais dei Conventi à la porte Santo Spirito, qui peut prétendre faire le tour de l'île pontificale?

Où reprendre son souffle? «Basta!», at-on envie de crier, c'est trop! Essayez les piazzas, places de pierre, places de chair. Sous la lumière crue du soleil.

Et Rome — *Roma* — redeviendra une ville toute simple.

## Manifestations

Les Romains ont le sens de la fête, profitez-en!

■ Anniversaire de Rome: place du Capitole, en avril.

■ Fête du printemps: débordement d'azalées place d'Espagne, via Veneto et escalier de la Trinité-des-Monts, expositions de tableaux via Margutta, concerts; jusqu'à la fin d'avril.

■ Semaine du meuble ancien, organisée par les antiquaires de la via dei Coronari, à la mi-mai; reprise avec la Foire aux antiquités au même endroit (et également à Orvieto et Pérouse à une heure de route de Rome), à la mi-octobre.

■ Fête du raisin, la Sagra dell'Uva, à la basilique de Maxence et Constantin sur le Forum, célébrations dans la rue, début septembre.

Retenez également que le Lundi de Pâques, l'Anniversaire de la Libération (25 avril) et la Fête des travailleurs (1<sup>er</sup> mai) sont des jours fériés. Tout est alors fermé. Ou presque.

## État d'urgence?

Voici dix jours, l'Italie a décrété l'état d'urgence pour encadrer le flot de réfugiés albanais qui traversent l'Adriatique par tous les moyens possibles. «Il s'agit davantage, précise Vincenzo Colombo, directeur de l'Office nationale italien de tourisme au Canada, de mesures sociales et policières pour contrôler le trafic d'armes et les activités des mafias albanaise et italienne que de mesures politiques et militaires affectant l'ensemble de la population. Donc, pas de couvre-feu, de barages routiers ou d'opérations de genre. Les touristes peuvent voyager en paix dans toute la péninsule.»

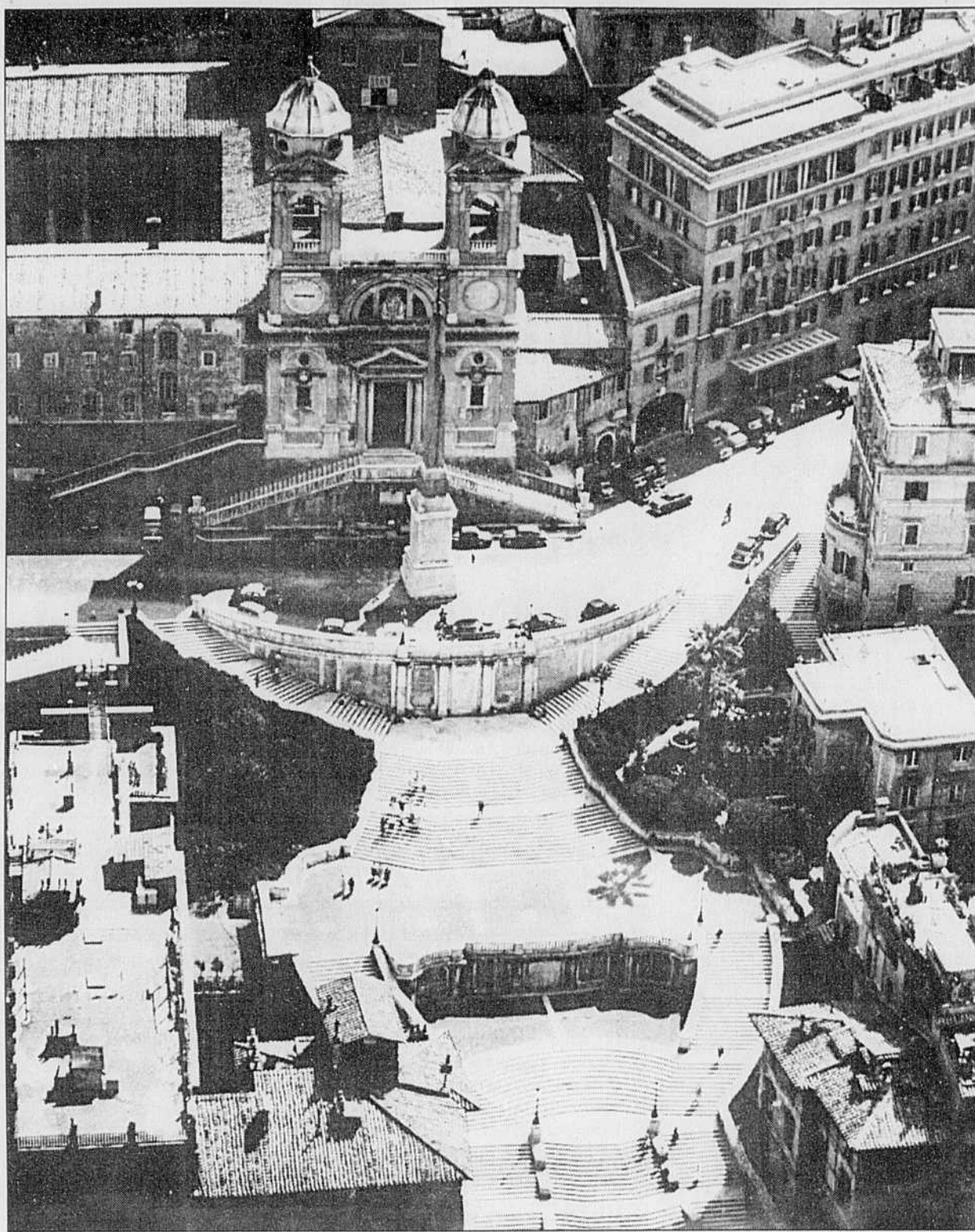
## Les marchés

Rome est un village, un multiple village. Ses racines terriennes remontent dans les effluves et couleurs des marchés:

■ Mercato dei Fiori, via Trionfale, ouvert au public que le mardi; toutes les fleurs de la Méditerranée;

■ Mercato Andrea Doria, entre la via Santamaura et le via Tunisi; à l'écart des circuits touristiques;

■ Mercato delle Stampe, largo della Fontanella di Borghese; si vous aimez les livres et vieux imprimés.



La Piazza di Spagna.

PHOTOS ARCHIVES LE DEVOIR

## Quand?

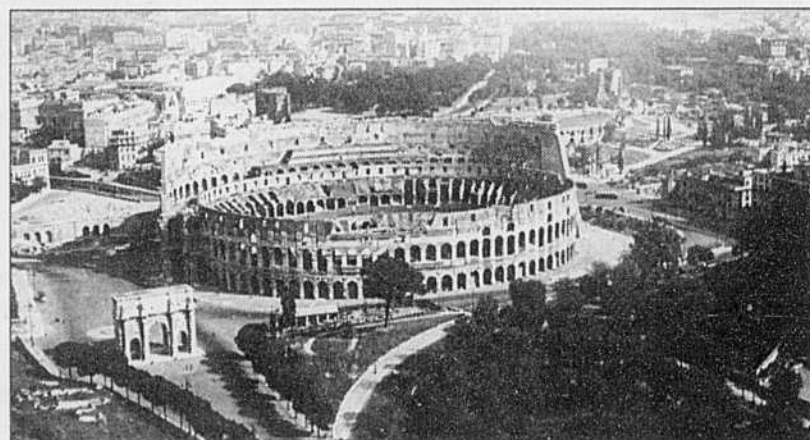
De brusques averses et des chutes de température troublent parfois la douceur du printemps. L'été, Rome est une fournaise. Il faut être un touriste convaincu pour y séjourner. Les Romains le savent: ils prennent, autant qu'ils le peuvent, le chemin du bord de mer et des plages d'Ostia, des collines du Latium ou des fraîches montagnes de l'Ombrie, Cuore verde dall'Italia. Ils reviennent en septembre. Évitez cependant novembre où il peut pleuvoir plusieurs jours d'affilée.

## À lire

■ Rome, Guides Voir, Libre Expression.

Un guide pour les yeux: des cartes et photos en abondance, l'art et l'histoire présentés en capsules, de «bonnes adresses» dans toute la ville pour manger, dormir, visiter des galeries, magasiner. Papier glacé, format pratique et reliure résistante.

■ Rome, Autrement, Hors-série n° 32, juin 1988.



Colosseo e Arco di Costantino

Faites les librairies d'occasion pour retrouver ce numéro d'une revue pas comme les autres consacrée à cette ville pas ordinaire. Pour alimenter découvertes et flâneries.

Le mot de présentation donne le ton: Rome, *péché capitale*. Attardez-vous au texte d'Emmanuel Wallon,

«Le tour du monde en sept quartiers».

## Renseignements

Office national italien de tourisme, 1, place Ville-Marie, bureau 1914, Montréal H3B 3M9, ☎ 514-866-7667/392-1429 (télécopieur).

CLIN D'ŒIL



## Viva les vacances familles!

RÉGINALD HARVEY  
COLLABORATION SPÉCIALE

Depuis six ans, un programme de vacances familles connu sous le nom de VIVA propose cinq destinations vacances au Québec. Les villégiaturés peuvent s'adonner à de nombreuses activités prévues aussi bien à l'intention des enfants que des parents ou des familles. Sports, jeux, spectacles, visites touristiques, excursions et divers événements sociaux sont proposés. Des animateurs supervisent des activités élaborées en fonction de clientèles de tout âge, des petits vacanciers de trois à cinq ans jusqu'aux 12 ans et plus avec les adolés; les parents forment un groupe autonome pour la programmation. Le forfait est généralement de cinq jours à une semaine et comprend l'hébergement en condo ou en chalet combiné à l'animation.

## Région de Québec

La station de Stoneham, qui compte 97 unités d'accueil, est située à l'entrée du parc des Laurentides que traverse la route conduisant au Saguenay-Lac-Saint-Jean, et se trouve au cœur de la vallée de la Jacques-Cartier. Les activités sont reliées à l'environnement naturel immédiat: pêche, canotage, vélo de montagne, randonnées dans les sentiers et excursions nocturnes en forêt pour entendre chanter les loups, figurent au menu, en plus du golf, du tennis et des visites touristiques. Dans le même secteur se trouve le mont Sainte-Anne, dans un décor où les ressources naturelles abondent. Le site Au pied du Mont compte 80 condos pouvant recevoir les résidents du village vacances animées et on compte cinq piscines extérieures et une intérieure, du volley-ball de plage, du soccer, etc.

## Le Petit Saguenay

Soudé à la nature sauvage, le village vacances-familles Petit Saguenay surplombe le fjord de la rivière Saguenay. Par deux fois, le village a remporté des grands prix du tourisme québécois. Les visiteurs sont logés dans une trentaine de chalets. Une grande plage donne accès à la rivière et à la baignade en eau saline alors que des aires de jeux pour enfants et adultes sont aménagées sur le terrain. Au nombre des activités: compétitions sportives, cours de kayak, initiations à l'astronomie, etc.

## Mont Saint-Sauveur

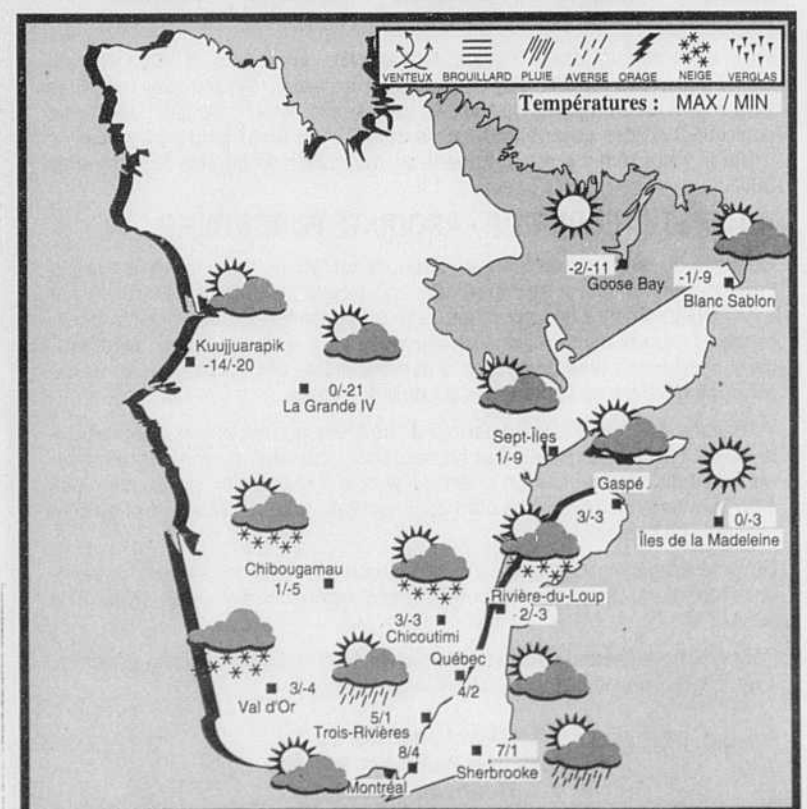
Le village vacances animées du mont Saint-Sauveur, au cœur des Laurentides, offre 109 unités d'accueil. Un parc aquatique, considéré comme l'un des plus beaux au pays, peut être utilisé par les familles. Même si ce parc retient l'attention, l'équipe d'animateurs ne dispose pas moins des installations nécessaires pour présenter, sur le site même du village, une gamme d'activités pour les différents groupes d'âge.

## Village Archimède

Les Cantons de l'Est abritent le village vacances Archimède, avec 52 unités de condo. Un encadrement est fourni aux enfants et aux parents qui désirent participer à des activités de groupe. Le villégiaturé peut profiter de toutes les richesses touristiques dont la région est pourvue. Archimède prend place au pied du mont Sutton.

## LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTREAL	Aujourd'hui	Ce Soir	Samedi	Dimanche	Lundi
	max 8	min 4	max 10	1/9	-2/5



QUÉBEC	Aujourd'hui	Ce Soir	Samedi	Dimanche	Lundi
	max 4	min 2	max 4	-2/2	-4/-1

OTTAWA	Aujourd'hui	Ce Soir	Samedi	Dimanche	Lundi
	max 12	min 6	max 8	1/5	-2/3

Météo au soleil  
1 900 565-4000  
95c/min  
«La météo à la source»

Environnement Canada

Environnement Canada

95c/min

«La météo à la source»

Bon Voyage!

EUROP AUTO VACANCES PEUGEOT-TT

PLAN ACHAT-RACHAT EN EUROPE  
POUR LE PLUS GRAND CHOIX DE LIVRAISON  
GRATUITE EN FRANCE ET EN EUROPE  
CHOISISSEZ LE PLAN ACHAT-RACHAT PEUGEOT  
EN FRANCE AUX AÉROPORTS : CDG 1-2-9 / ORLY SUD /  
BIARRITZ / BORDEAUX / LILLE / LYON / MARSEILLE /  
MONTPELLIER / MULHOUSE-BÂLE / NANTES / NICE /  
PERPIGNAN / SAN SEBASTIAN / STRASBOURG ET TOULOUSE  
EN BELGIQUE : BRUXELLES AÉROPORT.  
EN SUISSE : GENÈVE AÉROPORT.  
EN ITALIE: ROME AÉROPORTS ET MILAN AÉROPORTS.  
EN ANGLETERRE : LONDRES AÉROPORTS  
CONTACTEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGE

Pour annoncer, contactez Jean de Billy au 985-3322



## UN VOYAGE DE PLANIFIÉ?

Besoin d'information sur les VACCINS REQUIS?

Clinique du Voyageur

5645, Grande-Allée, Brossard 462-4822  
1374, av. du Mont-Royal Est, Mt 521-0630

## La CORSE

... visitez un parfum

\*Circuit 15 jrs (du 4 au 19 septembre): 2,225 \$  
incluant: vol-taxes-excursions-2 repas/jour-Accompagnateur Corse  
(Présentation le 04 Avril-R.S.V.P.)  
\*1 semaine Voiture+hôtel+petit déj. (occ. double): 415 \$  
(option 2 repas/jour: 595 \$)

PROMOTION: 1 nuit d'hôtel gratuite à l'achat du vol

Vos vacances en Corse... confiez les à des Corses  
KYRNEA VOYAGES: 514 527 6663  
ligne sans frais: 1 888 282 6773

# TOURISME

VOYAGES

## Vues syndicales

Une politique du tourisme ne saurait se résumer à l'élaboration d'une stratégie de développement économique

L'enjeu est de taille: il s'agit de rédiger une politique du tourisme au Québec. D'ici la fin du printemps. Avant d'aiguiser leurs crayons pour reprendre en d'autres termes l'analyse faite lors du Forum de l'industrie touristique 1997 et les «consensus» qui s'y sont dégagés, ses auteurs devraient élargir leur champ de références. Et y inclure, par exemple, certaines des Propositions de la CSN sur le tourisme au Québec que ce syndicat a publiées en janvier dernier.

Pour tout important qu'il fut, le Forum a largement — lourdement? — insisté sur la dimension économique du tourisme, d'ailleurs qualifié d'«industrie».

Mais une politique du tourisme ne saurait se résumer à «l'élaboration d'une stratégie de développement économique». Nous l'avons souligné en cette chronique, cette politique devrait aussi tenir compte de sa dimension culturelle — qui fut fantomatique au Forum.

Le document de la CSN rappelle,

quant à lui, que le tourisme a une troisième dimension, sociale (qui n'est pas la moindre), à ne pas négliger.

En cette ère de néolibéralisme, de retour aux sources du capitalisme «libéré» des réglementations et ingénieries gouvernementales, de retrouvailles des lois du libre marché et de la libre entreprise, il convient de nous souvenir que la force économique du tourisme que nous connaissons aujourd'hui s'est bâtie sur des politiques et initiatives qui ont permis au plus grand nombre d'avoir accès aux va-

cances. Et, en conséquence, aux voyages.

Quand le voyage était l'apanage des classes favorisées qui menaient grand train dans des palaces et sur des paquebots de luxe, ladite industrie ne pesait pas gros dans l'économie, ni des États, ni du monde en général.

Il aura fallu, pour tracer la voie, que Thomas Cook, modeste tourneur et ébéniste anglais, «organise» son premier voyage le 5 juillet 1841 en affrétant un train de Leicester à Loughborough pour un groupe de 570 personnes.

Il aura fallu que la France vote en 1936 ses fameuses lois «sociales» accordant des congés payés aux travailleurs pour que le tourisme devienne un phénomène de masse. Le Club Med, ne l'oublions pas non plus, est né et a longtemps

vécu d'une vision généreuse, altruiste, égalitaire: offrir le soleil, la plage et par la suite la montagne et la neige aux meilleurs prix et sur les meilleurs sites.



Normand Cazalais

Sous-titrées «Pour un développement touristique durable», les Propositions de la CSN ont voulu s'inscrire «à la rencontre du social, de l'économie, du culturel et de l'environnement».

Elles ont repris, pour l'essentiel, l'esprit des «revendications» d'un colloque tenu par la centrale syndicale en 1984 concernant l'accessibilité des espaces et des ressources de plein air pour les couches populaires, et la mise en œuvre par le gouvernement du Québec d'une «politique générale d'accès aux vacances et au tourisme social».

Les Propositions font suite à l'adop-

tion par la CSN en juin 1995 d'un énoncé général de politique sur ces questions.

Complétant une présentation des grands paramètres du tourisme au Québec (l'État et ses partenaires, l'offre, la demande et l'accessibilité, l'environnement, la main-d'œuvre), elles sont teintées d'une évidente vision sociale.

Tout dans ce document n'est pas parfait. Il faut cependant souligner l'ampleur de son spectre, la volonté d'intégrer les diverses dimensions et manifestations du tourisme. De ne pas le restreindre aux seuls paramètres économiques ni aux modes de l'heure.

À titre d'exemple, je ne vous citerai que des extraits de la proposition 58 relative à l'élaboration d'une «stratégie globale de développement touristique durable» (notez la différence de vocabulaire) qui devrait s'appuyer sur:

■ les «besoins de toutes les clientèles à

desservir»: marché domestique, marché international, personnes ayant des moyens financiers limités, personnes à capacité restreinte, etc.;

■ les «valeurs que veut préserver la société québécoise»: accessibilité, protection des équipements collectifs, préservation du patrimoine, protection de l'environnement, respect des droits individuels et collectifs, diversité culturelle, etc.

Lors du Forum, il a fallu que Louis Jolin, professeur à l'UQAM et aussi collaborateur à la rédaction de ces Propositions, se lève en plénière pour souligner aux participants qu'en matière d'amélioration du service à la clientèle, il ne fallait pas oublier de considérer les caractéristiques sociologiques et démographiques des divers segments de clientèle.

Souhaitons que de tels rappels ne soient pas nécessaires lorsque l'encre de la politique du tourisme au Québec aura à peine séché sur le papier.

# Hébergement en Région

Pour annoncer, contactez Jean de Billy au (514) 985-3322 ou 1-800-363-0305

### CHARLEVOIX

#### HÔTEL BAIE ST-PAUL

Établissement hôtelier offrant 42 chambres spacieuses, restaurant, bar détente avec foyer, salle de réception et congrès. Forfait ski avec le Massif et forfait motoneige à partir de 49,00 \$ par pers. occ. double.

Voire hôte Antoine Neyron 1-800-650-3683

### ESTRIE / CANTONS de L'EST

#### CENTRE de SANTÉ Eastman

Offrez-vous la détente dans un magnifique domaine préservé face au Mont Orford. Décor chaleureux, fine cuisine santé. Dolorisez-vous grâce à une gamme complète de soins corporels: massage, enveloppement aux algues, bain d'oxygène, hydrothérapie, etc. Randonnée en forêt. Forfaits à partir de 85 \$. Certificats-Cadeaux disponibles...

1-800-665-5272 — (514) 297-3009 — Internet: www.spa-eastman.com

#### OU BIEN...

Si vous ne disposez que de quelques heures, le Centre AquaCité de Montréal est la solution. Baignothérapie, Soins corporels, Esthétique douce.

(514) 845-8455

### LE BOCAGE

Auberge victorienne, à 15 min. de North Hatley, alliant charme d'autrefois et fine douceur gastronomique. Forfait coucher petit déj., souper 6 services, de 70 \$ à 96 \$/pers. en occ. double, certaines chambres avec foyer. Le Bocage présente une table vraiment exceptionnelle. La Presse. Le Bocage est une adresse où l'on revient et qu'on s'échange entre amis. Josée Blanchette — Le Devoir. L'ambiance n'a d'égale que la cuisine. Globe and Mail.

Sur réservation seulement: (819) 835-5653.

### GASPÉSIE

#### LE GÎTE DU MONT-ALBERT

Complexe touristique situé à 40 km de Ste-Anne-des-Monts, vous offre pour cet hiver l'occasion de découvrir la beauté saisissante du parc de la Gaspésie. Ski de randonnée, télémark, randonnée alpine, raquette et villégiature font partie de la gamme d'activités disponibles. Forfait détente à 122 \$ pour deux personnes, incluant le souper en table d'hôte, l'hébergement en chambre, le petit déjeuner complet, ainsi que les frais de services.

Pour réservations, veuillez composer le 1-888-270-GÎTE

### ILE D'ORLÉANS

#### UN PONT... UNE INVITATION

Vivez un séjour art, nature et bonne chère à 15 minutes du Vieux-Québec. Le chef, grand gagnant toutes catégories «La Toque d'or de Notre» - Chambre luxueuse, table d'hôte gastronomique (5 services) et déjeuner gourmet. 75,00 \$ p.pers. occ. double (taxes & serv. en sus)

Pour réservation 1-800-838-2292 Fax: (418) 828-0966

### LAURENTIDES

#### HÔTEL-SPA L'EXCELSIOR ★★★★★ - STE-ADÈLE

Spécial promotion du printemps. UNE GOUTTE DE SANTÉ DANS UN OcéAN DE PETITES DOUCEURS. Tout sous un même toit. Centre de villégiature de grande renommée. Suites romantiques, bain tourbillons, foyers. Vue sur la montagne. Verrière avec piscine/ tourbillon géant, sauna. Ski. Faites le plein d'énergie: massage, pressothérapie, bain flottants/ de boue/ d'huiles essentielles, enveloppement algues/ argile. Cure anti-stress, dorlotage, anti-cellulite. À partir de 39 \$ p.p.o.d. déjeuner complet, ou 57,50 \$ déj. et souper. Fine cuisine française et italienne (chef réputé Pierre-Alain). Rabais avec l'annonce.

Réservez maintenant Tél. sans frais: (514) 990-0291

### Gîtes du Passant<sup>md</sup>

...où l'accueil avec vos hôtes devient une douce amitié

#### Maisons de campagne

...pour un séjour autonome

Maisons accréditées par Agritours (514) 252-3138

### LAURENTIDES

#### BEAUX RÈVES

Ste-Adèle, endroit champêtre sur la rivière, détente, spa, sauna, chambres personnalisées. forfait printemps: 2 nuitées, 2 déjeuners, 1 souper ou cabane à sucre, 1 massage, à partir de 89,00 \$ occ. double. Certificats cadeaux disponibles.

http://www.info-attraits.qc.ca/tourisme/beauxreves 1-800-279-7679

### QUÉBEC

#### LE CLOS DES BRUMES ET LE VIEUX MANOIR (B&B)

situés à Château-Richer. Venez découvrir les caractères distinctifs de nos maisons ancestrales. Forfait Ski Mont-Ste-Anne: 60 \$/j/pers/occ. double avec s. de bain privée. Disp. aussi comme maison de campagne (12 à 20 pers) à partir de 420 \$/j

(418) 867-5455

### LAURENTIDES

#### AUBERGE LA SAUVAGINE

Ste-Agathe. Ce relais gastronomique allie le raffinement d'une grande table au ravissement d'une petite auberge dans le cadre charmeur d'une belle maison centenaire. Forfait à partir de 60 \$/pers./jour. occ. double pour des séjours de 2 jours et plus en P.A.M. Tables gastronomiques 5 et 6 serv., ouvert tous les soirs excepté le mardi.

(819)-326-7673 ou 1-800-787-7172 <http://www.polyinter.com/sauvagine/>

### QUÉBEC/ MONT STE-ANNE

#### AUBERGE LA CAMARINE

Spécial printemps. À proximité du Mont-Ste-Anne, une auberge sympathique, une table de grande renommée, des forfaits plus qu'alléchants. Lire notre texte sous bannière «Hôtellerie Champêtre» et visitez notre site web [www.total.net/~camarine/](http://www.total.net/~camarine/)

Info: 1-800-567-3939

### VIEUX-QUÉBEC

#### AUBERGE DU TRÉSOR

La plus vieille auberge en Amérique du Nord, au coin de la célèbre rue du Trésor et face au Château Frontenac. Forfait «romantique» (pour 2 pers.) 1 chambre pour 1 nuit, 2 soupers (table d'hôte gastronomique) accompagnés de 1 bouteille de vin, 2 digestifs au choix, 2 petits déjeuners, 1 stationnement pour 1 nuit, 129 \$ pour 2 personnes taxes et pourboires en sus. Forfait «Week-End» aussi disponible.

Fax: 1-418-694-0563 Tél: 1-418-694-1876 ou 1-800-566-1876

### AUBERGE LOUIS-HÉBERT

Profitez de notre forfait 72,50 \$ par personne en accommodation double, comprenant la chambre, le petit-déjeuner, le souper et le stationnement. Les taxes et le service sont inclus.

668, Grande-Allée est pour réserver: (418) 525-7812

### Hôtellerie Champêtre

Auberges et Hôtels du Québec

Vous faire plaisir, c'est dans notre nature!

### CHAUDIÈRE - APPALACHES

#### MANOIR DE TILLY

Manoir authentique (1786) sur le bord du fleuve St-Laurent où on vous accueille pour un SÉJOUR ROMANTIQUE à partir de 88\$/pers. occ. d., SÉJOUR SANTÉ à partir de 137\$/pers. occ. d., SÉJOUR CONFÉRENCES à 119,95\$/pers. occ. s. Venez vous détendre et goûter notre cuisine gastronomique dans un décor bucolique. Aux portes de Québec - 15 minutes des ponts - Autoroute 20, sortie 291.

St-Antoine de Tilly, Lotbinière Rés.: 1-888-862-6647

### LAURENTIDES

#### HÔTEL DU LAC CARLING:

Le seul hôtel de villégiature 5 étoiles au Québec. Situé au nord de Lachute à 1 h. de MtL. Venez profiter des premières belles journées du Printemps en pratiquant vos sports favoris ou tout simplement en relaxant au soleil. Ski alpin, ski de fond sur le site et Centre Sportif: tennis, squash, racquetball, natifluis, piscine, sauna, massage, salon de bronzage. Fine cuisine Française traditionnelle. Spécial du mois (jusqu'au 28.03): Forfait: 99 \$/pers./jour (2 nuits-4 repas) — Pâques: 225 \$ (2 nuits-4 repas dont Brunch+ tire sur neige, dégustation de chocolat, chasse aux Oeufs de Pâques, concert de musique classique)

1-800-661-9211 ou direct de MtL 990-7733

... L'Hôtel du Lac Carling... une visite vous convaincra, un séjour vous charmera!

### HÔTEL LE CHANTECLER — L'ANTI-STRESS

Choisissez parmi nos forfaits Anti-stress tout compris: Ski sans limites, Escapade détente ou Pause parent unique. Ou encore, optez pour notre formule Gîte et bon pain à 95 \$ pour deux, incluant le petit-déjeuner. Profitez de notre complexe sportif intérieur et des autres activités.

Montréal: 393-8884 ou 1-800-363-2420

### QUÉBEC

#### Auberge La Camarine

Cuisine d'exception et nuits de passion! Profitez de notre grand spécial printemps et offrez-vous une escapade gourmande à la montagne. Forfait 2 nuits dans une chambre avec foyer, les superbes petits déjeuners et un Souper Gourmet: 159 \$/pers. en occ. double, service inclus ainsi que la navette pour les skieurs. 31 chambres modernes dans une auberge accueillante à 3 minutes du Mont-Ste-Anne.

Rés: 1-800-567-3939 ou (418) 827-5703

### VIEUX-QUÉBEC

#### HÔTEL MANOIR D'AUTEUIL

vous propose un séjour agréable dans un décor où se marient l'art nouveau et l'art déco. Bâti en 1835 et rénové en 1981, le manoir d'Auteuil conserve l'authentique cachet qui en fait l'un des principaux bâtiments historiques du Vieux-Québec. À partir de 55 \$.

Vos hôtes: Jeannine & Guy Hamel (418) 694-1173

### HÔTEL MANOIR Victoria

Situé au coeur du Vieux-Québec, cet hôtel 4 étoiles au cachet européen unique a récemment été rénové et agrandi au coût de 12 millions \$. 145 chambres et suites - 7 salles de réunions et banquets - restaurant fine cuisine (20% de rabais le soir) - resto-bistro Le Saint-James - piscine intérieure - club de santé - sauna - stationnement intérieur avec service de volé.

À partir de 75 \$ par nuit en occ. double. Renseignez-vous sur nos forfaits. 1-800-463-6283

# Chalets & Condos

### MONT STE-ANNE

#### DOMAINE VAL DES NEIGES: MONT SAINTE-ANNE

SPECIAL DE PÂQUES: Réservez 2 nuits au tarif régulier et obtenez une nuit gratuite. Du 1er avril au 17 juin 1997 offrez-vous un séjour à partir de 30 \$ par personne, par jour, minimum 2 pers. 2 nuits.

Informations et réservations: 1-800-463-2625 1-418-827-5721

### QUÉBEC

#### CENTRE DE NATURE RECONAÎTRE DUCHESNAY

Découvrez le Centre de randonnée à skis de Duchesnay et profitez de nos forfaits Ski-Séjour en plein coeur d'un milieu naturel et enchanteur.

- 11 pistes entretenues et patrouillées
- 5 relais chauffés
- Salle de fartage
- Repas complets
- Hébergement (en pavillon, chalets ou en auberge)

143, Route Duchesnay, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier Renseignements et réservations: 1-800-501-2122, 418-875-2122

### RELAIS & CHATEAUX

#### LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

### LAURENTIDES

#### L'HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE

Gourmet Magazine: «1996 America's Top Tables Award». Charme, luxe campagnard, fine cuisine du marché. À deux pas de toutes les activités au coeur des Laurentides, forfaits à partir de 122,50\$/personne, occ. double, par jour, chambre-salon, souper, petit déjeuner, taxes en sus.

Réservations: 514-229-2991, 227-1416 (Montréal)

### MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

#### HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS

À St-Marc-sur-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». N'oubliez pas notre forfait-détente du vendredi soir! Nous avons aussi d'autres forfaits à vous proposer.

Réservez maintenant 856-7787

# É D I T O R I A L

## Bien faire contre les gangs

Michel Venne

La pression populaire ne doit pas dicter à la sauvette des amendements au Code criminel pour lutter contre les bandes de motards. Cependant, les policiers ont besoin de nouveaux moyens pour combattre le crime organisé. Tout en rejetant le concept de loi antigang, d'autres idées méritent examen.

**C**e n'est pas d'hier que des motards se font la guerre et que des innocents en pâtissent. Pourtant, la population du Québec n'a-t-elle pas été très, sinon trop, tolérante envers ces bandes criminalisées? Citons le maire de Lennoxville, David Price, qui se félicitait, récemment, du fait que les Hell's Angels établis dans sa localité «ne causent pas de problèmes et paient leurs taxes». Parce que ces tatoués affublés d'une tête de mort sur fond de cuir «demandent des permis quand ils rénovent», le maire en conclut qu'ils «se soumettent aux règlements». Les journaux ont aussi rapporté le cas d'une couturière de Sorel, ravie d'être payée rubis sur l'ongle pour de menus travaux qu'elle faisait pour eux.

Les citoyens de Saint-Nicolas se sont certes soulevés et ont réclamé, nombreux, le départ des Hell's de leur territoire, comme on manifeste contre l'établissement d'un dépotoir dans sa municipalité en espérant non pas la fin des pratiques nocives pour l'environnement mais surtout que le promoteur ira empester ailleurs. À Saint-Nicolas, il aura fallu une bombe. Car depuis 1987, la cohabitation était paisible.

Comment ne pas comprendre, alors, l'arrogance des motards et leur sentiment d'impunité? D'ailleurs, il est assez étonnant de constater que les citoyens qui durant des années ont enduré la présence de bandes criminelles pressent les pouvoirs publics d'agir dans «l'urgence» pour les interdire.

Dans la lutte contre ces criminels, il faut distinguer deux ordres d'intervention. D'une part, la lutte à la criminalité de la rue, celle des poseurs de bombes et des règlements de compte, d'autre part la lutte aux organisations criminelles, de la base aux têtes dirigeantes.

Lorsqu'on lui en donne les moyens, la police peut intervenir avec une certaine efficacité pour combattre le petit crime. Carcajou a procédé à 300 arrestations, saisi des centaines de bâtons de dynamite et amené le calme à Montréal durant un certain temps grâce au concours de délateurs. À Québec, on utilise les pouvoirs de la Régie des alcools, des courses et des jeux pour révoquer le permis des bars où était toléré le trafic de drogue, sachant que ces établissements sont la propriété de membres de groupes hors-la-loi.

Ces interventions touchent toutefois à leur limite lorsque vient le temps de retirer du circuit les criminels épinglés. Le chef de la police de la CUM Jacques Duchesneau a étalé le problème dans les pages du *Devoir* ces derniers jours. Les peines imposées sont dérisoires. Aujourd'hui, ceux qui ont été arrêtés par Carcajou commencent à sortir de prison, sans doute seront-ils récupérés par l'organisation et vont-ils, pour gagner leur croûte, récidiver. Il est clair que ceux qui participent de la criminalité organisée doivent subir des peines plus sévères.

De même, le chef Duchesneau a raison de demander à Québec qu'on assure la présence de procureurs de la Couronne en nombre suffisant et assez

expérimentés pour faire face aux armées d'avocats que paient avec de l'argent sale des criminels morts de rire.

Mais pour que l'action policière porte des fruits à long terme, c'est aux organisations criminelles qu'il faut faire la guerre, en attaquer les assises et viser les têtes. Pour ce faire, d'aucuns réclament une loi antigangs qui créerait de toute pièce un délit d'association. Le simple fait de faire partie d'une bande serait un crime punissable d'emprisonnement. Le Procureur général du Québec, Paul Bégin, a proposé une loi antigangs mais ciblée sur certains groupes, en particulier les motards. Ces deux suggestions sont de même nature, quant à nous. Elles ont l'inconvénient de faire d'un individu un criminel à cause de ce qu'il est plutôt qu'à cause de ce qu'il fait.

Refuser une loi antigangs n'oblige pas à se fermer les yeux pour autant. Ainsi, le moment est peut-être venu de prendre en considération, dans le droit canadien, l'appartenance à une organisation criminelle. Une autre approche, celle dont s'inspire le chef Duchesneau, mérite d'être examinée avec sérieux. Il s'agit de modifier la loi pour permettre à la police d'obtenir de la cour une déclaration attestant qu'une personne est membre d'une organisation criminelle. Une fois une personne reconnue comme telle, la police pourrait avoir des moyens plus efficaces de faire enquête sur son cas et les tribunaux devraient tenir compte de cette appartenance comme «circonstance aggravante» pour lui imposer des peines plus sévères et restreindre son droit à une libération conditionnelle.

Duchesneau propose que cette déclaration d'appartenance soit suffisante pour entraîner la détention provisoire de cet individu et pour autoriser la police à confisquer ses biens, forçant la personne concernée à démontrer que ces biens ont été acquis avec de l'argent honnêtement gagné.

Ces mesures doivent être examinées avec circonspection. La détention provisoire est une chose, la saisie des biens en est une autre beaucoup plus acceptable. C'est en visant le portefeuille des malfaiteurs qu'on parviendra à des résultats. Mais les lois sont faites pour durer et avant d'accorder à la justice des moyens nouveaux de contraindre les citoyens, il faut y réfléchir et peser le pour et le contre.

En somme, il y a d'abord moyen, sans modifier en profondeur les lois, de combattre la criminalité de la rue et de rétablir un niveau acceptable de sécurité dans nos villes. Cela prend des moyens financiers et une bonne coordination entre les policiers, la Couronne et le système correctionnel.

Ensuite, il serait opportun de resserrer les lois pour viser plus haut les organisations criminelles. Dans ce cas, il ne faut pas se laisser guider par la pression populaire et les tactiques électorales. L'urgence est mauvaise conseillère quand il s'agit de modifier le droit criminel. La date des élections fédérales est une date butoir artificielle qui ne doit pas précipiter des changements législatifs avant que la population n'ait pu en mesurer tous les impacts. Cela dit sans que le temps devienne une excuse pour se fermer les yeux.

**La police a besoin de nouveaux moyens, mais l'urgence est mauvaise conseillère.**



## Les attentes religieuses à l'école

Voici le texte de la déclaration ministérielle prononcée mardi par Pauline Marois.

**D**ans le cadre de la présentation de la motion gouvernementale indiquant l'intention du gouvernement de récupérer ses pleins pouvoirs en matière d'éducation et d'être soustrait à l'application de l'article 93 de la Constitution de 1867, je veux indiquer les orientations et les aménagements que le gouvernement propose en vue de répondre aux attentes diverses des citoyens en matière d'éducation morale et religieuse à l'école publique.

Première orientation: il convient de gérer ces demandes dans la perspective d'une société pluraliste ouverte. La diversité du paysage socioreligieux éclate partout au Québec. L'école publique se doit donc de respecter le libre choix ou le libre refus de la religion. Cela fait partie des libertés démocratiques. C'est dire que toute école doit assurer la liberté de conscience de chaque individu, fût-il seul devant la majorité, et apprendre aux jeunes à vivre dans le respect des allégeances diverses. Pour autant, l'école n'a pas à devenir réfractaire à tout propos sur la religion. Elle doit se montrer ouverte et capable d'accueillir, par delà les convictions particulières et dans un esprit critique, ce que les religions peuvent apporter en fait de culture, de morale et d'humanisme.

Deuxième orientation: il convient de gérer ces demandes dans le sens d'une démarche progressive. C'est certes un défi pour l'école de répondre à la diversité croissante des attentes morales et religieuses de la population. Mais ce n'est pas un défi surmontable. Un constat s'impose: bien des difficultés, qui paraissent insolubles sur le plan des principes, deviennent surmontables dans les faits, dès que l'on fait preuve de réalisme et de conciliation. Tout ici est question de seuil, de compromis pratique, toujours indispensable pour la vie en société. La gestion des attentes des citoyens en matière religieuse appelle ainsi une démarche progressive, ajustée et accordée aux possibilités du moment et des milieux. À la longue, cette approche pragmatique se révèle plus féconde que les solutions parfaites

logiques sur papier mais qui résistent mal à l'épreuve du terrain. Le pacte confédératif de 1867 et l'article 93, avec ses complexités aujourd'hui désuètes, avaient constitué à l'époque un compromis praticable. En 1964, les arrangements confessionnels convenus lors de la création du ministère de l'Éducation sont apparus le compromis acceptable au début de la Révolution tranquille. Depuis, ils ont été revus et corrigés en 1988, au temps de la loi 107. Il reviendra toujours à l'Assemblée nationale d'ajuster ces aménagements pour continuer l'évolution. Sans rien figer ni fermer pour l'avenir, et en étant bien conscient que cet équilibre restera toujours révisible et réformable.

Troisième orientation: il importe de gérer ces attentes dans le respect de l'histoire et de la culture québécoises. Même une fois disparues les contraintes de l'article 93, il n'est pas question de faire table rase de l'histoire et de la culture socioreligieuse du Québec. Si l'égalité de traitement s'impose pour toutes les options, humanistes et religieuses, en ce qui touche l'exercice de la liberté de conscience, il reste un fait évident: la tradition chrétienne, catholique et protestante a marqué profondément et continue de marquer distinctement le paysage architectural, toponymique, culturel et social du Québec. De manière aussi distinctive que la neige en hiver et les pointes de clocher des villes et villages.

Nous croyons qu'il est possible de reconnaître à l'école cette donnée historique et patrimoniale, sans pratiquer l'exclusion ou la discrimination, sans oublier les apports des nouvelles cultures et des autres groupes religieux. L'objectif visé sera de favoriser pour tous les jeunes, quelle que soit leur origine, l'insertion dans l'univers symbolique québécois et nord-américain. C'est le virage qu'ont déjà pris et qu'accentuent les programmes d'éducation religieuse à l'école, qui n'ont plus, il faut le noter, le ton recruteur et parfois doctrinaire du passé.

À la lumière de ces orientations, nous prévoyons les aménagements suivants...

### Premier aménagement

La structure des commissions scolaires sera désormais, dans l'ensemble du territoire, sans référence confessionnelle. Cette déconsecration

des structures fait l'objet d'un très large consensus dans la population.

### Deuxième aménagement

Afin de favoriser une mise en place harmonieuse des commissions scolaires linguistiques, nous maintiendrons le statut confessionnel actuel, catholique ou protestant, des écoles. Toutefois, deux ans après l'implantation des commissions scolaires linguistiques, les écoles seront appelées à réviser, après consultation des parents, la signification et la pertinence de leur statut confessionnel. Par ailleurs, en vue de l'économie générale de la Loi sur l'instruction publique, à la demande expresse des parents, une telle révision pourrait avoir lieu pour certaines écoles dès la mise en place des dites commissions.

### Troisième aménagement

Le libre choix entre l'enseignement moral et l'enseignement religieux, catholique et protestant, continuera d'être offert, en conformité avec l'article 41 de la Charte québécoise des droits et libertés qui prévoit la possibilité d'un enseignement «conforme aux convictions des parents». Le service d'animation pastorale ou religieuse sera également offert au libre choix.

Enfin, dans le contexte d'une société pluraliste, serait-il souhaitable que tous les élèves reçoivent une certaine formation au sujet du phénomène religieux, de cours de culture religieuse intégrant les diverses grandes traditions, de cours d'histoire des religions? J'entends soumettre ces questions à un groupe de travail que j'entends mettre en place aux fins d'étudier l'ensemble de la question de la place de la religion à l'école. Par la suite, l'avis de ce groupe de travail serait référé à la Commission de l'éducation de l'Assemblée nationale qui pourrait alors entendre l'ensemble des groupes qu'intéresse cette question.

En présentant ces orientations et ces aménagements, le gouvernement propose la voie non pas de la rupture complète, mais de l'évolution graduelle et tenace, qui recherche à la fois l'évolution et le consensus. En indiquant cette voie, il invite chacun des milieux à construire un «contrat moral» de respect de la diversité et de recherche d'innovation pour que chaque école devienne vraiment responsable de ses valeurs et de l'éducation pleine et entière des jeunes.

## LETTRES

### Incohérence étudiante

C'est ironique de voir les fédérations étudiantes lancer des avis de recherche à l'égard de quatre dirigeants québécois, les accusant d'imposer des restrictions budgétaires en éducation alors que ces mêmes fédérations sont sorties dans la rue, l'automne dernier, pour dire que les étudiants refusaient d'augmenter leur contribution au financement de l'éducation postsecondaire au Québec.

Quelle cohérence peut-on voir dans ce double langage? D'un côté, on refuse d'assumer davantage (même en dollars constants) pour épauler la société dans le paiement de cette éducation (former un étudiant coûte cher), de l'autre, on ose faire la leçon au gouvernement en lui disant qu'il est immoral de restreindre ses dépenses en éducation.

Double langage qui dénote un sérieux manque de maturité.

Evidemment, les fédérations étudiantes et leurs alliés de la coalition populaire vont demander d'aller chercher des revenus ailleurs que chez soi! Toute une politique d'avenir: dépense chez moi mais taxe ailleurs.

Daniel Duranleau  
Montréal, 24 mars 1997

### La Place Gaston-Miron?

Je découvre Rome et constate du coup que cette cité s'est réveillée durablement par les arts, à toutes époques, au delà des valeurs et

croiances passagères; un rêve devenu vrai.

De mon baladeur, la voix de Gaston Miron, alors que débute *La Marche à l'amour* — j'ai pris avec moi ce disque que je ne connais pas encore:

«[...] À Rome, chacun est dans son siècle qui en son église devant son tableau qui sur sa place devant sa fontaine chacun passe son temps dans le temps. De même, à Rome, je ne quitte pas mais d'un pas, mon frère ancien, le Caravage.»

Le Caravage est l'une des raisons qui font que je suis ici plutôt qu'ailleurs. L'à-propos de la parole de Miron est grand. Mon émotion aussi. Je me demande: lui a-t-on assez manifesté, de son vivant, à quel point nous l'estimions? J'ai lu que des travaux devaient être bientôt effectués aux abords de la station de métro Mont-Royal, en vue d'aménager une place publique, au cœur du Plateau, là où vivait Miron. Pourquoi ne la nommerait-on pas Place Gaston-Miron, pour lui redonner un peu de la place qui lui revient durablement?

Pierre MacDuff  
Rome, 19 mars 1997

### Menteur un jour...

On a dit que les deux démons des Québécois sont l'indécision et la division. Il en est un troisième qui a bien failli être illustré récemment par un vote presque unanime de l'Assemblée nationale. Les députés voulaient ainsi conjurer le sort lancé par un écrivain qui aurait fait des policiers des menteurs, à l'image de la sympathique marionnette italienne.

Les consensus réveillent chez moi l'instinct de peur. Dans ce cas-là, il ne s'agit toutefois pas de cette crainte éculée de nous voir sombrer dans le fascisme, mais bien plutôt de celle de sombrer dans le ridicule comme nous le faisons plus régulièrement.

Je ne puis me résoudre à croire qu'un seul député, Mario Dumont, se soit détaché des lemmings et des moutons. Comment des Blackburn, Ménard, Bouchard ou Marois ont-ils pu se livrer à un tel exercice sans rire?

Ma mauvaise langue est tentée de dire que Mario s'est abstenu de voter sur le sujet parce qu'il connaît bien le paradoxe du menteur; puisqu'il est menteur, il nous ment quand il nous dit qu'il ne l'est pas. J'aurais toutefois aimé qu'un seul autre député se lève pour dire publiquement qu'il était menteur: au moins nous aurions pu en déduire qu'il ne l'était pas... tout le temps!

Alain Cognard  
Montréal, 20 mars 1997

### Le Québec au «BS»

D'après la publicité, la solidarité et l'équité canadiennes à l'égard du Québec s'établissent à 5 % de plus que l'indice de la population: à 30 et même 31 % pour une population de 25 %. «Ca compte», paraît-il... «Qui dit que le Québec ne reçoit pas sa juste part?», lit-on également.

Et puis après? Faut-il préférer un Québec «bénéficiaire», un Québec «BS», à un Québec au travail? Quand cessera-t-on de culpabiliser les bénéficiaires?

Serge Gagné  
Sutton, 15 mars 1997

## À PROPOS

### ...de la situation économique au Japon

Au Japon, l'économie a été stimulée en janvier par l'essor de la production industrielle, les fabricants se préparant à la poussée prévue de la demande de consommation avant la majoration de la taxe de vente le 1er avril. On a déjà observé une reprise de la demande d'automobiles neuves, et la vente de modèles étrangers (surtout britanniques et allemands) a atteint un niveau record. Comme le yen se trouve à son niveau le plus bas en quatre ans

par rapport au dollar américain, les exportations ont continué à progresser alors que les importations entamaient une chute. Au lieu de produire davantage hors Japon, les entreprises nationales disent maintenant vouloir «rééquilibrer» leur production en rapatriant une partie de celle-ci de l'étranger.

L'observateur économique canadien, Statistique Canada, mars 1997.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSSAËN

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

## IDÉES

## La solution Rock n'est pas adéquate

Loi sur les bandes de motards: le ministre Paul Bégin s'explique

PAUL BÉGIN

Ministre de la Justice et procureur général du Québec

**P**our mettre un terme à la guerre des bandes de motards criminalisés et éradiquer celles-ci de nos communautés, j'ai proposé au ministre de la Justice du Canada, monsieur Allan Rock une solution médiane aux solutions déjà sur la table. Cette solution est moins risquée sur le plan juridique qu'une loi antigang tout azimuts et plus efficace sur le plan pratique que les amendements au Code criminel proposés par mon homologue fédéral lors de notre rencontre du 20 mars dernier à Québec. Cette loi pourrait prévoir qu'il serait criminel d'appartenir à ces groupes. De plus, le fait d'en faire partie, d'en organiser le maintien ou la reconstitution de façon ouverte ou déguisée serait passible d'emprisonnement. Enfin, les personnes physiques ou morales trouvées coupables en vertu de cette loi verraient, suite à une condamnation, tous leurs biens mobiliers et immobiliers confisqués.

Pourquoi demander au fédéral d'adopter une telle loi? Parce que la législation en matière criminelle relève de l'autorité du fédéral en vertu de la Loi constitutionnelle de 1867.

Les interventions et les nombreux efforts des forces de l'ordre n'ont pas permis, du moins à ce jour, de mettre un terme aux hostilités entre ces bandes de motards criminalisés. En utilisant toutes les ressources humaines, économiques et légales dont nous disposons, nous devons maintenant nous montrer davantage inventifs. Je crois qu'il faut maintenant viser et cibler ces bandes de motards criminalisées.

Mais qui sont ces bandes? Qui en fait partie? Que font-elles? Et comment agissent-elles?

■ Il s'agit des personnes tirant des revenus importants de la criminalité sous différentes formes (trafics de stupéfiants, prostitution, blanchiment d'argent, contrebande, etc.);

■ Plusieurs de ces personnes se regroupent au sein d'organisations afin d'avoir une emprise toujours plus grande sur le territoire et sur les activités criminelles qui s'y déroulent;

■ Ces organisations sont identifiées, elles s'affichent publiquement et certaines ont des ramifications internationales;

■ Ces organisations criminelles se maintiennent et se propagent par la force et la violence, notamment en recourant à l'intimidation et en faisant usage d'armes et de substances explosives;

■ La structure hiérarchisée de ces organisations permet à ses dirigeants d'opérer en toute impunité et de s'afficher publiquement, propageant ainsi une image d'invulnérabilité et de puissance de nature à séduire les jeunes, à faciliter leur recrutement et à les entraîner dans la voie de la criminalité;

■ Ces organisations compromettent le caractère libre, démocratique et sécuritaire de notre société, que consacrent nos chartes.

Le Québec souhaite voir ce projet de loi adopté de manière urgente.



ARCHIVES LE DEVOIR

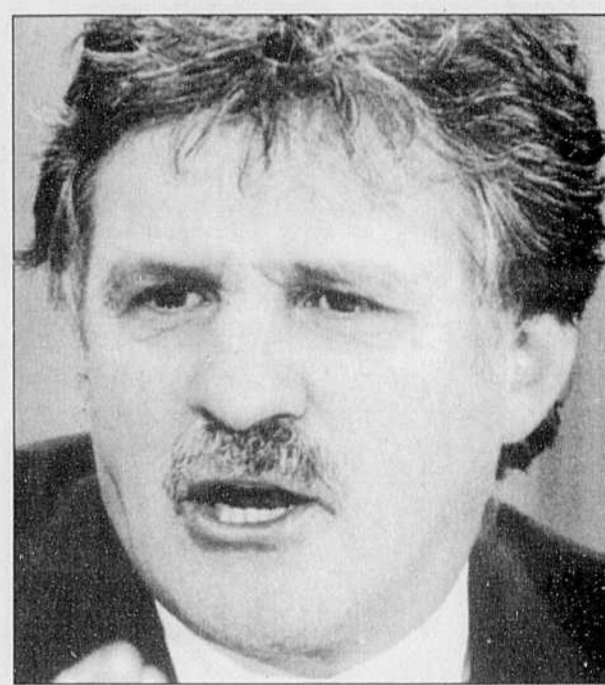
Une législation anti-motards serait-elle suffisante pour régler le problème? La question mérite d'être posée car dans ce débat, s'affrontent les tenants de différentes thèses. D'une part, il y a ceux qui prônent l'adoption d'une loi antigang tout azimuts, et d'autre part il y a ceux qui privilégient le renforcement des dispositions actuelles du Code criminel.

Le ministre de la Justice du Canada, comme beaucoup d'autres, doute qu'une loi antigang, dont l'objet serait trop large, soit appropriée. Il a raison d'entretenir ce doute. Une telle législation souffrirait probablement de problèmes de conformité avec les Chartes des droits et comporterait de sérieuses difficultés d'application.

## Une aide insuffisante

Monsieur Rock privilégie plutôt des modifications au Code criminel de façon à donner davantage de pouvoirs aux policiers pour lutter contre cette forme de criminalité. Il s'agit notamment de resserrer les dispositions visant la saisie, le blocage et la confiscation des produits de la criminalité et aussi de faciliter la demande d'émission de mandats de perquisition et d'écoute électronique. Ces modifications aideront certes, mais n'offrent pas, à notre avis, une réponse complète et adéquate.

Il est devenu intolérable de voir ces bandes armées, qui ont accès et utilisent des armes et des explosifs pour dé-



ARCHIVES LE DEVOIR

Paul Bégin: «Il est devenu intolérable de voir ces bandes armées, qui ont accès et utilisent des armes et des explosifs pour détruire, tuer, d'incendier, agir en toute impunité et ainsi mettre la sécurité du public en danger.»

truire, tuer, d'incendier, agir en toute impunité et ainsi mettre la sécurité du public en danger. Aussi, je crois qu'une législation comme celle que je propose se justifie dans le cadre d'une société libre et démocratique. La Charte garantit la liberté d'association, il est vrai. Mais comment croire qu'elle garantit et protège l'existence d'associations à des fins criminelles. Je ne peux accepter cette prémisse. Je crois que les Québécois et les Québécoises ne peuvent l'accepter également.

En effet, toutes les mesures visant à réprimer la criminalité, qu'elles se trouvent au Code criminel ou ailleurs, portent atteinte aux droits de la personne et sont susceptibles de devoir être justifiées devant les tribunaux. Par exemple, en matière de surveillance électronique, la Partie VI du Code criminel ne porte-t-elle pas comme titre: «Atteinte à la vie privée»? Il ne faut toutefois pas conclure à l'impossibilité d'adopter de telles législations lorsqu'elles suscitent, à première vue, des interrogations de nature constitutionnelle.

C'est pourquoi les experts juristes des ministères de la Justice du Québec et du fédéral travaillent actuellement à la rédaction d'une loi antimotards criminalisés. Le Québec souhaite voir ce projet de loi adopté par le législateur fédéral de manière urgente, et ce, avant la prochaine élection.

Ceux et celles qui ont été directement ou indirectement touchés par cette manifestation de violence mortelle qui met en péril leur sécurité, celle de parents, d'amis, de voisins, de connaissances doivent être rassurés rapidement par des gestes concrets. C'est ce que le gouvernement du Québec exige.

## Radio-Canada et la trahison d'un espoir

GAËTAN LEMAY

Plusieurs employés de Radio-Canada ont quitté hier leur poste, profitant du programme de rachat d'emploi mis sur pied à la suite des compressions imposées à la SRC. En cette occasion, Gaëtan Lemay, qui occupait le poste de journaliste-présentateur à la salle des nouvelles radio, s'adresse au président de la société, Perrin Beatty.

**C'**est avec beaucoup d'émotion, vous le comprendrez, que je franchis aujourd'hui même pour la dernière fois, comme employé, le seuil de la Maison de Radio-Canada à Montréal. Après plus de vingt-sept ans de service, j'ai en effet choisi de participer au programme de départ volontaire de la Société. Même si la décision fut la mienne, et que la mienne, il va de soi que je ne puisse quitter au bout de tant d'années sans un certain déchirement.

Vous ne serez donc pas étonné si j'écris que ce choix ne fut pas facile. Je ne crois pas me distinguer en cela de l'ensemble de mes collègues à qui il fut suggéré, comme à moi, de se plier à une telle réflexion. Si jamais il m'arrivait de douter de la justesse de ma décision, je pourrais toujours me consoler en pensant qu'il s'en est trouvé plusieurs pour qui le choix contraire, celui de rester, s'avéra tout aussi douloureux. Ce qui en dit beaucoup sur l'évolution de la SRC au cours des dernières années.

Si ma réflexion fut relativement longue, ma décision, elle, fut instantanée ou presque. Et, à partir de ce moment, irrévocable. Je me souviens de l'avoir communiquée spontanément à mon collègue, Jacques Languiard, qui pourtant en a vu bien d'autres, alors que nous demeurions tous les deux interdits devant une de ces portes électroniques qui donnent dorénavant à la Maison de Radio-Canada à Montréal des allures de forteresse. Ce constat acheva en quelque sorte le ras-le-bol qui figea ma décision.

Réaction trop émotive, injustifiée, sans aucune mesure avec la nature et l'ampleur de la provocation? Résistance au changement? Un peu, sans doute. Mais aussi quelque chose de plus profond à en juger par l'empressement avec lequel la direction a retiré ces tableaux destinés aux commentaires des employés, lors de l'inauguration de ce système de sécurité, tant elle craignait, à l'évidence, d'alimenter plutôt que d'apaiser la cynisme et la hargne qui s'y exprimaient sans retenue. Le fait que les artisans aient été pendant de longs mois les témoins impuissants de ces dépenses massives alors que s'abattaient de sombres coupes dans le personnel et dans les moyens de production, que leurs emplois se dénaturaient ou devenaient incertains, a pu faire monter d'un cran le degré de paranoïa.

L'espèce de fatalisme qui a maintenant succédé à la colère tendrait à confirmer que la mise en place de ce dispositif de sécurité ne représentait peut-être pas un changement aussi radical qu'on l'avait cru au départ. On semble s'y être habitué comme on s'habitue à tout. Mais, pour l'artisan, là est le drame. Parce que, pour ce dernier, il s'agit d'une autre étape dans cette chaîne de transformations qui se sont opérées au cours des dernières décennies et qui ont eu pour effet de le déposséder petit à petit de son lieu d'expression. Il voit ainsi consacré la rupture définitive de ce lien fondamental d'appartenance à une communauté, microcosme de la culture qu'elle se donnait pour mission de servir. L'artisan se retrouve dorénavant seul face à son art et à sa destinée. Sous ces inutiles mesures prophylactiques, finit de s'éffriter ce qui restait de ce sentiment autrefois si fort d'appartenance et finit d'étouffer l'âme de cette boîte. Maintenant, nous sommes tous de l'extérieur. Et quant à être de l'extérieur, vaut mieux partir. Ou attendre de pouvoir enfin quitter ce lieu d'enfermement.

## Beaux vœux

Monsieur le président, il faut sans doute avoir vécu ce que j'appellerai la période de gloire de cette grande institution pour constater à quel point pareil système de contrôle et de surveillance, tout comme la nouvelle orientation décollant, entre autres, des coupes sauvages dans les allocations gouvernementales, viennent en contredire fondamentalement le mandat et l'histoire. Mesurons comme nous sommes loin aujourd'hui dans notre besoin quotidien de ce programme enthousiasmant que proposait le rapport du Comité sur la radiodiffusion de 1965 (Rapport Fowler) lorsque ses commissaires émettaient l'opinion que «dans un système de radiodiffusion dynamique, il doit y avoir place pour le penseur, le perturbateur et le créateur. Chacun doit pouvoir faire des expériences qui s'avéreront par la suite heureuses ou malheureuses».

Ces beaux vœux ont vite fait de tomber dans l'oubli. La fin des années soixante-dix a plutôt vu naître une sorte d'alliance informelle d'intérêts disparates mais convergents dont les initiatives prises au gré des motivations de chacun a eu pour effet d'en finir une fois pour toute avec ce penseur, ce perturbateur et ce créateur. C'est leur mort justement que soulignent dans l'esprit de nombreux artisans ces nouvelles portes électroniques et bien d'autres événements tout aussi significatifs.

Nous avons assisté, au cours des dernières décennies, à une véritable privatisation de la SRC. Une privatisation de l'intérieur. Durant cette période, nous avons vu essaimer à tous les échelons et dans tous les secteurs de l'entreprise des personnes venant de l'entreprise privée; du marketing, de la publicité, des radios et des télévisions

concurrents, des producteurs indépendants. Et que leur demandait-on? Qu'ils s'imprègnent de la culture de la maison ou qu'ils y fassent prévaloir celle dans laquelle ils avaient baignés jusque-là?

Tenons compte, enfin, de la tendance économique générale avec son préjugé favorable à l'entreprise privée. Et dans ce contexte, nous avons au moins un exemple où l'évolution économique soi-disant incontournable de notre société a servi de couverture à un règlement de compte politique. Rappelons-nous, en novembre 1982, deux ans après le premier référendum et l'année même du rapatriement unilatéral de la constitution canadienne, le Comité d'étude de la politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert) remettait son rapport. Pour la première fois, semblable rapport faisait porter de façon spécifique à l'ensemble du personnel de la SRC la responsabilité de l'échec constitutionnel canadien. Et, pour pallier à cette situation, le rapport proposait le recours soutenu à des producteurs indépendants.

## Des ennemis à l'intérieur

Ah! rien n'est simple, monsieur le président. Il serait tellement plus facile d'assister à une bonne guerre à visage découvert entre les assassins et les défenseurs de cette noble institution. Mais le problème, voyez-vous, c'est que ses ennemis se trouvent tout aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la SRC. Et qui plus est, ce sont souvent ceux-là même qui prennent la tête de coalitions ou de regroupements voués à sa défense qui ont beaucoup fait pour pervertir la mission. Je vous donne un exemple que je connais bien, puisque j'en suis: les journalistes. On peut dire que les journalistes sont comme la nature, ils ont horreur du vide. Certains ajouteraient même qu'ils sont prêts à en créer pour le remplir. Le corporatisme auquel ils sont soumis, comme bien d'autres d'ailleurs, a fait qu'ils ont accepté n'importe quelle transformation dans les émissions d'information, à la télévision tout particulièrement, en autant que celles-ci nécessitent un plus grand nombre de journalistes ou que la sécurité d'emploi de ceux qui y sont déjà soit accrue. Si bien qu'ils n'ont à peu près jamais protesté quand est venu le temps de se livrer, à la SRC comme ailleurs, à la pratique de «l'infotainment». Au point où il nous semble difficile de discerner quelle est maintenant la norme journalistique à Radio-Canada.

Quant à vous, monsieur le président, je dois avouer mon incapacité à discerner, du moins à partir de vos déclarations ou des politiques que vous avez mises de l'avant, de quel côté vous vous situez. Il est vrai qu'il est difficile de savoir où se situe vraiment un politicien de nos jours. Le seriez-vous demeuré au point de vous cacher jusqu'à ce que la tempête soit passée? Avez-vous

pour mission de présider au démantèlement de la SRC?

La politique que vous soutenez, à défaut de vous y opposer, voudrait faire croire qu'il en résultera une nouvelle SRC reflétant une culture canadienne qui ne demande qu'à émerger. Je vous crois assez intelligent pour ne pas adhérer à telle «foutaise». Les plus lucides parmi les Canadiens savent bien que leur pays tient dans une large mesure sa spécificité du fait français et qu'il est aberrant de vouloir appuyer une affirmation de son identité sur la dilution quand ce n'est pas la négation toute simple de celui-ci.

Pour ma part, monsieur le président, j'ai fait le choix de ne pas assister, du moins de l'intérieur, au démantèlement de cette institution que des politiques mesquines et revanchardes tentent de masquer sous de nécessaires efforts d'économie. Elles cachent mal la hargne de ces professionnels de la politique qui ne peuvent souffrir que leur soient réfléchis par les médias leur bêtise et le mépris que la population leur réserve sans ménagement. Dans une parodie loufoque et simpliste de la démocratie, ils confondent mieux que jamais leurs intérêts, personnels et de parti, avec ceux de l'Etat et du peuple. J'ai la bien triste chance de me dissocier par ce départ hâtif d'une orientation qui porte trop bien pour le pays tout entier l'ombre de l'échec, la trahison d'un espoir, le sentiment que sous la négation de la spécificité, de l'expérience et de l'histoire d'une noble institution, s'organise sous le libre jeu des intérêts, de l'avidité et d'une politique aveugle, la volonté d'un véritable génocide culturel.

Je ne voudrais pas vous laisser croire en terminant, monsieur le président, que je quitte mon travail et la SRC avec amertume. Au contraire. Malgré le désenchantement des dernières années, je m'estime très chanceux d'avoir œuvré pendant d'aussi longues années dans une telle institution. Je mesure encore presque quotidiennement la forte impression que confère auprès de nos concitoyens le fait de travailler à Radio-Canada. En plus de m'assurer une subsistance honorable, mon travail à la SRC m'a avantagé d'une reconnaissance dont je mesure d'autant mieux l'importance au moment de mon départ. De plus, c'est ce travail hors de l'ordinaire qui me permet aujourd'hui d'entreprendre avec un minimum de sécurité une deuxième carrière. Il faudrait être ingrat et manquer de reconnaissance pour ne pas s'estimer, dans les circonstances, très privilégié. Par contre, cette sécurité et ces avantages se paient du poids de l'orthodoxie d'une telle institution. Si bien qu'en partant, c'est comme si je gagnais sur tous les fronts. Bien qu'un peu inquiet, je me sens emporté par un vent de liberté. La liberté de dire maintenant tout haut ce que j'ai mis des années à ne pas oublier.

Nous avons assisté à une véritable privatisation de la SRC

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francœur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut; Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duchois et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Ballargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Legault, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Jean Fichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Corneille (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commissaire); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guyaine Ouellet, Micheline Ruellan (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire); LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION: Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-D'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lalleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

# LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

### L'imitation de Jésus



PAOLO COCCO REUTERS

**JEAN-PAUL II** a célébré hier l'office du Jeudi saint qui comprend une commémoration du geste d'humilité du Christ envers ses apôtres. À 76 ans, le pape a ainsi entrepris les quatre jours de célébrations intensives de la période pascale malgré une santé chancelante.

À LIRE DEMAIN

### Une fille de feu

Un déluge d'ouvrages paraît pour commémorer le centième anniversaire du décès de Thérèse de Lisieux. Pendant toute sa courte vie, elle s'est consumée d'amour pour Dieu afin de ne pas s'éteindre. La une des «Livres» est consacrée demain à celle qui a été décrite comme «la plus grande sainte des temps modernes». Le congé de Pâques ramène par ailleurs au Complexe Desjardins le rendez-vous des 400 coups, festival international de cinéma jeune public. À la demande populaire, *Lotta déménage* sera présenté encore une fois. Découvrez les primeurs dans le cahier «Arts».

EN BREF

### Dissident saoudien accusé

Ottawa (Reuter) — Le gouvernement canadien a accusé hier un des deux dissidents saoudiens détenus dans le pays d'avoir conduit une voiture impliquée dans l'attentat au camion piégé contre une base militaire qui a tué 19 soldats américains et fait près de 400 blessés en juin dernier en Arabie Saoudite. Des documents des services de renseignements remis à un tribunal fédéral affirment que Hani Abdel Rahim Hussein al Sayegh a surveillé le site avant de conduire une voiture qui a fait signe au camion chargé d'explosifs d'entrer sur le parking. Sayegh a été arrêté le 18 mars à Ottawa parce qu'il représenterait une menace pour la sécurité du Canada. Sayegh, un Chiite, appartenait à Hezbollah (parti de Dieu) saoudien.

PRÉCISION

### Louis Gill et le sommet

Dans notre article portant sur les 75 ans de la CSN, publié lundi dernier, il ne fallait pas lire que Louis Gill, professeur de sciences économiques à l'UQAM, affirmait que la centrale syndicale avait dénoncé jadis la participation de représentants ouvriers au Sommet économique de René Lévesque. À l'époque, M. Gill avait lui-même milité contre la participation de la CSN à ce Sommet.



**S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.**

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

### Comment nous joindre?

#### La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Sur Internet [devoir@cam.org](mailto:devoir@cam.org)  
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

#### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

#### Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 8h à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)  
Pour la version Internet (514) 278-6060  
Extérieur de Montréal 1-800-563-5665 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

### SOMALIE «Des termes clairs et précis»

SUITE DE LA PAGE 1

Dans sa décision, le juge Simpson a indiqué que la décision du gouvernement avait «l'effet indirect et sans précédent d'empêcher la Commission d'enquête de compléter son mandat et, en particulier, de faire la lumière quant à savoir s'il y a eu camouflage à Ottawa du meurtre du Somalien Shidane Arone qui est survenu le 16 mars 1993».

Lors de leur séjour en Somalie, entre décembre 1992 et juin 1993, des soldats canadiens ont tué un Somalien le 4 mars alors qu'un autre a été torturé et assassiné deux semaines plus tard. La Commission d'enquête a entendu des témoignages sur la préparation du contingent avant son déploiement et sur l'incident du 4 mars. Elle n'est pas en mesure d'enquêter sur le meurtre et sur la façon dont les autorités civiles et militaires à Ottawa ont réagi à ces incidents depuis quatre ans.

Dans un communiqué publié hier, le ministre Young a

souligné que «le gouvernement n'entend pas modifier l'échéance du 30 juin imposée à la Commission sur la Somalie». La décision du tribunal «identifie les mesures que le gouvernement peut prendre afin de veiller à ce que la Commission respecte la date d'échéance. Nous allons examiner des mesures et prendre les moyens nécessaires afin que la Commission respecte la date».

Le juge Simpson «a indiqué qu'elle remettra sous peu ses motifs à l'appui de son jugement. Aucune décision ne sera prise quant à un appel possible avant que les conséquences juridiques n'aient été examinées», conclut le communiqué de presse.

En effet, dans sa décision, le juge Simpson a indiqué que le gouvernement a le pouvoir «d'amender le mandat de la Commission pour supprimer certaines affaires sous enquête», mais il doit le faire «dans des termes clairs et précis». La juge a même énoncé la façon dont le gouvernement devrait s'y prendre pour que sa décision d'amender soit légale et inattaquable.

La porte-parole de la Commission, Sheena Pennie, a in-

diqué que les trois commissaires attendaient de lire les arguments qui ont incité le juge à émettre une telle décision ainsi que la réaction du gouvernement avant de faire des commentaires. «Pour l'instant nous continuons nos travaux qui portent essentiellement sur la présentation de preuves par les parties et personnes intéressées à l'enquête», a-t-elle indiqué.

Le mois dernier, le président de la Commission d'enquête, le juge Gilles Létourneau, avait fustigé le gouvernement pour avoir abrégé l'enquête. Le magistrat avait déclaré que la décision représentait «une ingérence politique» dans un processus judiciaire et qu'elle éliminait «toute possibilité d'enquêter efficacement sur un éventuel camouflage de l'affaire à un haut niveau». Le juge avait indiqué qu'il était maintenant impossible pour la commission d'enquête de personnalités politiques et militaires impliquées dans le scandale de Somalie. Il avait demandé plus de temps pour pouvoir mener à bien son travail.

## BIBLIOTHÈQUE Trois problèmes

SUITE DE LA PAGE 1

tions régleraient donc leur manque d'espace actuel (voir à ce sujet le tableau comparatif ci-dessous). Le prix d'un tel établissement a été fixé à 75 millions, et c'est ce montant qu'a alloué le ministre des Finances, Bernard Landry, au ministère de la Culture pour la réalisation du projet.

Selon le président du comité, Clément Richard, qui remettra son rapport final à la fin juin, il existe trois problèmes dans le domaine des bibliothèques publiques au Québec.

«D'abord, malgré l'impulsion du plan Vaugeois, les bibliothèques publiques accusent un retard. Ce problème est accentué à Montréal dans le cas de la Bibliothèque centrale qui ressemble à une bibliothèque de quartier plutôt qu'à une bibliothèque de quartier. Ensuite, les canadiens-français et certains ouvrages encyclopédiques universels.»

En créant une Grande Bibliothèque publique, Québec pourrait donc mettre fin à tous ces problèmes. Au sein d'un même établissement multiservices et multifonctionnels, la nouvelle institution pourrait même être gérée par une nouvelle structure indé-

	LES GRANDES BIBLIOTHÈQUES CENTRALES			
	Metro Toronto	BPI Paris	Montréal	Vancouver
<b>Budget annuel</b>				
personnel	18 350 122 \$	11 070 000 \$	3 546 000 \$	13 108 320 \$
documentation + autres	8 107 719 \$	19 170 000 \$	2 454 000 \$	5 097 680 \$
<b>Total</b>	26 457 841 \$	30 240 000 \$	6 000 000 \$	18 206 000 \$
<b>Espaces</b>	35 858 m <sup>2</sup>	13 162 m <sup>2</sup>	5000 m <sup>2</sup>	n/d
<b>Employés</b>				
bibliothécaires/professionnels	129	69	18	75
autres personnels	276	170	84	236
<b>Total</b>	405	239	102	311
<b>Nombre de documents</b>	2 732 549	450 000 (1)	1 300 000	1 000 000 +
<b>Nombre de places assises</b>	1550	1800	203	1200
<b>Agglomération</b>	2 151 430	9 000 000	2 253 757 (2)	2 000 000
<b>Contribution régionale per capita</b>	12,30 \$	3,36 \$ (3)	2,66 \$	9,10 \$

(1) Ne comprend que les imprimés et exclut les autres types de documents

(2) Ile de Montréal, Laval et Longueuil

(3) Ce montant est en fait plus élevé car Paris possède plusieurs grandes bibliothèques publiques, dont celle de la Cité des sciences, spécialisée en sciences et techniques.

pendante qui travaillerait en collaboration avec ses colocataires, la BNQ, la Bibliothèque de Montréal, et éventuellement, d'autres institutions du genre, que ce soit du domaine universitaire, public ou même politique, comme la bibliothèque de l'Assemblée nationale.

Rien n'est exclu par le comité Richard,

qui doit d'ailleurs rencontrer la semaine prochaine des représentants d'autres bibliothèques publiques québécoises pouvant éventuellement devenir des partenaires de la Grande Bibliothèque publique. Tel que défini dans le rapport préliminaire du comité, le concept vise un large public et

un accès aux livres sur les rayons, contrairement à ce qu'offre présentement la BNQ à son édifice Saint-Sulpice, rue Saint-Denis.

On veut donc créer une «bibliothèque grand public conviviale» qui saurait intéresser les étudiants, les chercheurs, mais également tous les membres de la famille. Ainsi, une attention particulière serait apportée au public jeunesse, enfants et adolescents. Pour ce faire, on pense à rendre accessibles autant les «nouveaux que les anciens supports». Les nouvelles technologies feraient de la Grande Bibliothèque publique un «leader auprès des autres bibliothèques publiques» au Québec.

Reste à voir si la BNQ et la Bibliothèque de Montréal continueront de travailler ensemble à ce projet commun. «Y parviendront-nous?», se demande d'ailleurs Clément Richard. L'automne dernier, la Ville avait tenté de vendre l'idée de déménager la BNQ dans l'ancien magasin Simpson en laissant le gros de la facture au gouvernement du Québec. Dès le départ, le nouveau comité mis sur pied par la ministre Beaudoin a évité de concevoir le projet de Grande Bibliothèque sous le même angle. Avec des résultats positifs, selon Clément Richard. «Je ne sais pas si le rapport final sera, mais notre rapport préliminaire est unanime, dit-il. Personne ne se plaint. Les discussions vont bien.»

## SUICIDE Critiques

lon. Cette dernière n'était pas membre en règle de l'OTS.

Les cinq cadavres présentaient des lésions «dus à une chaleur intense». Des traces de benzodiazépine, une substance présente entre autres dans les somnifères, a également été détectée dans les cinq corps. L'autopsie a confirmé l'absence de toute forme de violence sur les corps.

Le coroner Naud a donc conclu que «les cinq décès sont compatibles avec un pacte de suicide». A cet égard, les policiers ont confirmé l'authenticité de la lettre envoyée par l'OTS au *Devoir* au début de la semaine.

Les pouvoirs publics ont par ailleurs été critiqués pour leur relative inaction au cours des derniers jours, de part et d'autre de l'Atlantique, par des spécialistes des sectes et les familles des victimes de l'OTS. Hier, le rôle de la Sûreté du Québec dans la prévention des tragédies a été remis en question par les journalistes.

«La Sûreté du Québec a procédé à des surveillances et à une enquête, l'année dernière, au moment du solstice d'été. Nous avons continué les surveillances tant et aussi longtemps que l'information nous était acheminée et qui nous confirmait qu'il pouvait y avoir un danger», a expliqué Nadrin Tremblay, chef d'équipe à la direction des renseignements de sécurité de la SQ. Lorsque l'information ne nous a plus été acheminée et que nous ne pouvions plus confirmer qu'il y avait danger, la surveillance a cessé.»

La Sûreté du Québec tentera de voir si le suicide de quatre membres de l'OTS survenu à Saint-Casimir samedi dernier est relié à celui qui a eu lieu en Californie. Mercredi soir, 39 personnes ont été retrouvées mortes dans un ranch du sud de la Californie, victimes elles aussi d'un pacte de suicide collectif conclu quelques jours auparavant.

## CATHERINE «Surfaces lépreuses»

SUITE DE LA PAGE 1

Tenez, lorsqu'on dialogue avec Bernard Vallée du collectif L'autre Montréal, lorsqu'on l'interroge sur la présence, les présences, d'autant de terrains vagues et de stationnements automobiles tout au long du centre-ville entre Papineau et Atwater, il va sortir un chiffre et un lieu. Les stationnements qui flanquent Radio-Canada. Et alors? «On a détruit 800 logements pour loger des bagnoles. On a détruit davantage pour la déesse auto que pour la tour elle-même.»

Pourquoi donc? C'est affaire de culture. Celle de l'époque, celle de l'administration Drapeau. Jamais, tout au long du règne Drapeau, on a songé doter Montréal d'un plan d'urbanisme. En fait, et ainsi que l'a souligné M. Vallée, Montréal a été une des dernières villes du monde à se confectionner un tel plan. C'était au début des années 90. Retournons dans l'histoire.

Voilà, Radio-Canada symbolise les us et coutumes immobilières des années 60 et 70 ainsi: les promoteurs construisaient, l'administration municipale s'adaptait. Elle se pliait. Et alors? Et alors! Les premiers détruisaient souvent plus qu'il ne le fallait. Les seconds acceptaient de transformer le terrain vague ainsi «récolté» en parking, au lieu évidemment d'obliger les promoteurs à modifier les plans afin, par exemple, de remettre les voitures au sous-sol.

Cette culture, cette manie, ce vice, a produit cette masse «de surfaces lépreuses, a confié M. Vallée, que sont les stationnements extérieurs de Radio-Canada et d'ailleurs.» Ajoutez à cela l'autoroute Ville-Marie et autres trucs, et on constate... on se souvient qu'entre 35 000 et 40 000 unités résidentielles ont été détruites. De ce massacre, le quartier centre-sud fut le plus touché.

Ces surfaces lépreuses, ces autoroutes Ville-Marie et, plus loin, Décarie répondaient à une bizarre conception de l'avenir: «plus on fait pénétrer l'automobile, plus on étale, plus les gens, obligés à l'exode vers les banlieues, jouiront de meilleures conditions de vie.» Symbole de cette vision un tantinet mégalomane, Radio-Canada était et reste «un désastre monumental», pour reprendre le mot de David Hanna, professeur de géographie urbaine à l'UQAM et président de Héritage Montréal.

Entre Radio-Canada, le Complexe Desjardins, la Place Guy-Favreau, l'ensemble La Cité, la Place des Arts, on arête-là, et on entend M. Vallée nous dire: «Drapeau a détruit ce qui faisait de Montréal sa caractéristique. À savoir le plus riche patrimoine architectural du XIX<sup>e</sup> siècle en Amérique du Nord.»

On a détruit la beauté. Ce faisant, on a nettoyé...

#### Le Village gay

En détruisant tous les îlots résidentiels nécessaires à la fois à Radio-Canada et à l'autoroute Ville Marie, on a naturellement accéléré la baisse des valeurs des résidences

épargnées, comme on a évidemment favorisé une diminution des loyers des commerces de la rue Sainte-Catherine entre Berri et Papineau.

Roger Le Clerc est le président du Centre des gays et lesbiennes de Montréal. Forcément, il connaît bien cette communauté mais aussi son histoire. Dans les années 60, «la concentration gay était beaucoup plus à l'ouest qu'aujourd'hui. Elle était regroupée entre Mackay et Drummond.»

En vue de l'Expo 67, la police a multiplié les descentes «afin qu'on vide le coin. Le mouvement de nettoyage s'est complété en 1976 avec les Olympiques. Pendant une dizaine d'années, il y a une volonté très ferme de faire déménager les membres de cette communauté.»

Le prix des commerces dans la zone Berri-Papineau ayant reculé, «Le Priape fut le premier établissement gay à ouvrir ses portes dans le quartier. Il fut suivi par La Boîte en haut, au coin de Sainte-Catherine et Alexandre-de-Sève.»

En investissant le coin pour des raisons économiques, les gays ont en quelque sorte confirmé l'hétérogénéité de la rue Sainte-Catherine à partir de Saint-Laurent. Autrement dit, ils l'ont prolongée. C'est du moins le constat de M. Hanna.

«Leur implantation dans ce quartier aurait été encore impossible dans les années 60, selon M. Hanna. Le quartier était alors trop marqué de catholicisme. Cela n'aurait pas été possible. Il faut se rappeler que, lorsque les bourgeois ont quitté le Vieux-Montréal en remontant la rue Berri, ils ont construit leurs demeures entre Sanguinet et Amherst ainsi que, et c'est important, des grandes institutions religieuses comme la cathédrale Saint-Jacques et, plus tard, l'église Saint-Pierre Apôtre.» La première a été nettoyée dans l'UQAM. La deuxième occupe une partie de la zone ceinturée entre Beaudry et Panet, au sud de Sainte-Catherine.

Le long de la bande qui va de Amherst à Papineau, les gays les plus commerçants ont ouvert des restos, des cafés, des bars et d'autres commerces. Mais... mais l'ensemble laisse une impression de fragilité. Il y a de l'incertitude économique qui explique d'ailleurs la très récente création d'une Chambre de commerce des gays et lesbiennes de Montréal.

Pourquoi? La Chambre de commerce de Montréal ne répond-elle pas à vos besoins? «Pas du tout, de laisser tomber M. Le Clerc. Pour nous, la Chambre de commerce des gays et lesbiennes va encourager une prise de conscience. On a des besoins spécifiques. On veut en tout cas travailler à attirer les touristes.»

L'assemblée de fondation de cette Chambre de commerce est venue dans le restaurant La Grappa. Une institution qui faisait quelque peu la fierté des gays habitant dans le coin. Elle a brûlé pas plus tard que la semaine dernière.

Une dernière chose: on estime que les gays et les-

biennes représentent environ 35 % de la population du quartier.

#### La colère des autres.

Dans la foulée de la construction de Radio-Canada, des gays se sont donc installés entre Amherst et Papineau. D'autres, la fibre sociale chevillée au corps, ont fondé des coopératives d'habitation dans les années 70. Il y en a une Beaudry, rue Robin, rue Montcalm et rue Saint-André. Les autres? Beaucoup d'entre eux souffrent. D'économie et de solitude.

Sur ce sujet, Michel Leclair est prolifique. Il est le président du conseil d'administration du Centre communautaire centre-sud. Celui-ci loge dans une ancienne école de la CECM rue Beaudry, au nord de Sainte-Catherine. Géographiquement, ce centre, ses bénévoles et sa poignée de permanents répondent tant bien que mal aux multiples besoins d'une population habitant à l'intérieur du territoire allant de Bleury à Moreau et de Sherbrooke jusqu'au fleuve. En un mot: le territoire est énorme. De facto, la demande pour les services dispensés par ce centre est doublement énorme.

Le midi, les désargentés du quartier et des autres coins viennent se nourrir à des prix très bas (2,35 \$) dans la cantine installée dans le sous-sol de cette école. Combien de repas par jour? 250 au minimum. Désérence économique oblige, une banque alimentaire a été organisée. Dans la grande salle, et en dehors évidemment des heures de repas à prix de pauvre, on distribue des aliments en criant des numéros. 700 personnes, 700 sans-emploi et victimes de coupures budgétaires viennent s'approvisionner toutes les semaines. Et la demande ne cesse d'augmenter.

Pourquoi donc? «Ce quartier est le plus pauvre du Canada, de marteler Michel Leclair. Les problèmes les plus aigus y sont rassemblés. Il y en a tellement de problèmes, je vous le dis, qu'on sent une révolte à l'horizon. Il y a tellement de gens acculés au mur... On n'arrête pas de socialiser la misère.»

«Pour les gens qui viennent ici, la question de l'indépendance du Québec, des Anglais et des Français, tout ça, ce débat, est bien loin. Parce que l'essentiel, pour eux, c'est bouffer. On en est là. Bouffer et combattre la solitude. À l'extérieur, on n'a pas idée de la gravité de la situation. Quoi dire... Quoi dire à la fille qui se prostitue une fois qu'elle est dégoûtée? Au fond, c'est ça qu'on nous demande de faire.»

Et pour ce faire, Michel Leclair et ses bénévoles, Michel Leclair et ses trop rares permanents travaillent au développement d'une solidarité. «Ce que je souhaite, c'est qu'on développe une agora au sens athénien. Je crois que nous en sommes arrivés au moment où il va falloir développer un rapport de forces.»

